



Numéro 13 - Janvier 2012

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2011

SSP - Insee

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 20 décembre 2011

Au sommaire

- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2011
- Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2011
- RICA 2010 : disparité des résultats et situation financière des exploitations
- Les concours publics à l'agriculture en 2011
- Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2011
- Compte-rendu des débats sur les rapports



Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2011

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 20 décembre 2011

Page 3

- I - Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2011

Page 41

- II - Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2011

Page 59

- III - RICA 2010 : disparité des résultats et situation financière des exploitations

Page 81

- IV - Les concours publics à l'agriculture en 2011

Page 103

- V - Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2011

Page 117

- VI - Compte-rendu des débats sur les rapports

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Claude Chéreau, inspecteur général honoraire de l'agriculture. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAPRAT. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

CHAPITRE I

Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2011 ⁽¹⁾

(Estimation au 21 novembre 2011)

Avertissement	4
Résumé	5
Définitions	6
I - La production	9
1 - La production hors subventions	9
2 - Les subventions sur les produits	11
3 - La production au prix de base	12
II - La production par familles de produits	13
1 - Les céréales	13
2 - Les plantes industrielles	15
3 - Les fruits et légumes	17
4 - Les vins	19
5 - Le bétail	20
6 - Les produits avicoles	22
7 - Les autres produits animaux	23
III - Les consommations intermédiaires	24
IV - La valeur ajoutée	27
V - Le résultat agricole	28
VI - Le revenu d'entreprise agricole	30
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2011	33

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'INSEE par Marie-Hélène BLONDE, Claire LESDOS et Michel BRAIBANT.

AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte prévisionnel de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque État membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2011 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 21 novembre 2011.

Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2011 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2012 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2011, la **production agricole** hors subventions augmenterait en volume (+ 2,3 %) et en valeur (+ 5,6 %). Cette évolution résulte de mouvements de volumes et de prix de sens et d'ampleur différents selon les produits.

En volume, la croissance des **productions végétales** (+ 3,0 %) recouvre des situations très diverses : la sécheresse du printemps a réduit les productions de céréales à paille et de certains fourrages alors que les productions plus tardives (maïs, betteraves, pommes de terre, vins...) ont bénéficié des pluies de l'été. Les prix apparaissent globalement stables (+ 0,3 %), la plupart des évolutions se situant entre -2 % et + 3 %. Cependant, l'orge et le blé dur affichent des prix en hausse de plus de 20 % tandis que les prix du maïs, des pommes de terre, des fruits et légumes baissent en conséquence d'une offre abondante.

Tirées par le redressement de la production laitière, les **productions animales** progressent de 1,4 % en volume, les autres productions étant quasiment stables. Mis à part les œufs, les prix des productions animales augmentent sensiblement : pour l'ensemble, la hausse atteint + 8,5 %.

La valeur des **consommations intermédiaires** de la branche agriculture augmente de 10 % en 2011 après deux années de baisse. Les prix de l'énergie, des engrais et des aliments pour animaux s'envolent et tirent le coût des consommations intermédiaires à la hausse (+ 8,7 %). Leur évolution en volume est modérée, à l'exception de la consommation d'engrais qui croît de 21 %.

Depuis la mise en place en 2010 de la nouvelle réforme de la PAC, l'importance des **subventions** sur les produits est limitée. Les subventions d'exploitation, qui constituent désormais près de 90 % des aides directes à l'agriculture, diminuent légèrement en 2011.

Selon les données prévisionnelles 2011, la conjonction d'une production au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits, en hausse de 5,4 % et de consommations intermédiaires croissant plus vite conduirait à une baisse (-3 %) du **résultat net de la branche agricole (RAN)**. L'emploi diminuant tendancielle (-1,8 %), le recul du résultat agricole net par actif serait de -1 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 1,5 %), le résultat agricole net par actif en termes réels diminuerait de près de 3 % en 2011. Cette évolution modeste fait suite à trois années de fluctuations de grande ampleur à la baisse puis à la hausse liées à la volatilité des cours. L'indicateur reste environ 7 % en dessous du niveau exceptionnel atteint en 2007. En tendance, il se stabilise à un niveau comparable à 2004 ou 1994. Comme toujours, toutes les activités agricoles ne sont pas touchées de la même façon en fonction des évolutions respectives de leurs productions et de leurs intrants.

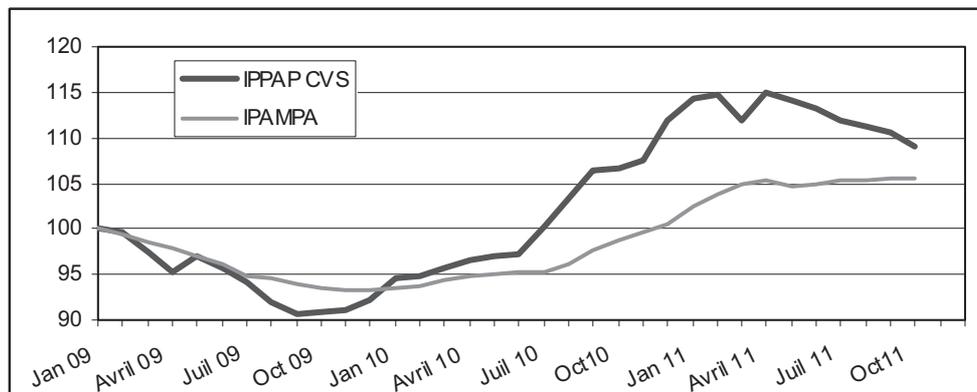
Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment le paiement unique, les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
 - le résultat net de la branche agricole ou "**résultat agricole net**" (**RAN**) ou "**valeur ajoutée nette au coût des facteurs**" est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat net de la branche agricole - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

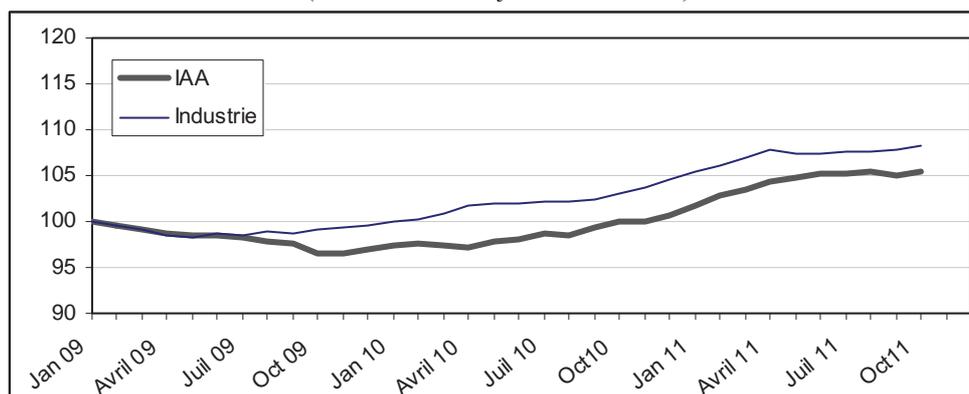
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2009 = 100)



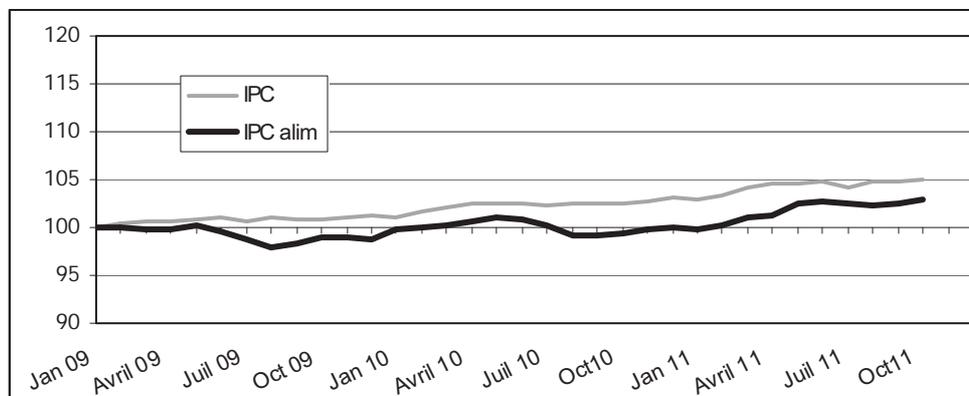
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2009 = 100)



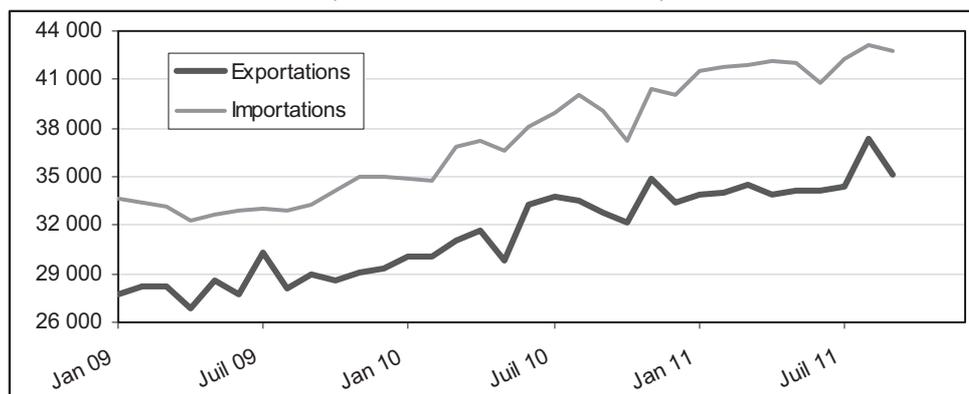
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice de prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2009 = 100)



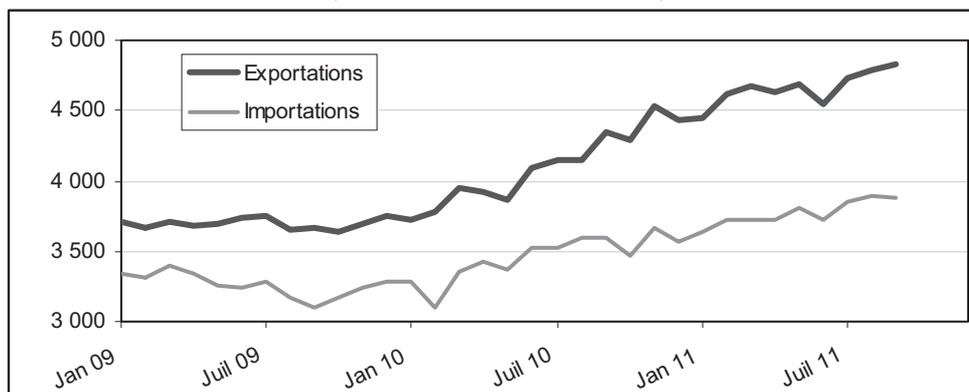
Source : Insee

Graphique C-4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



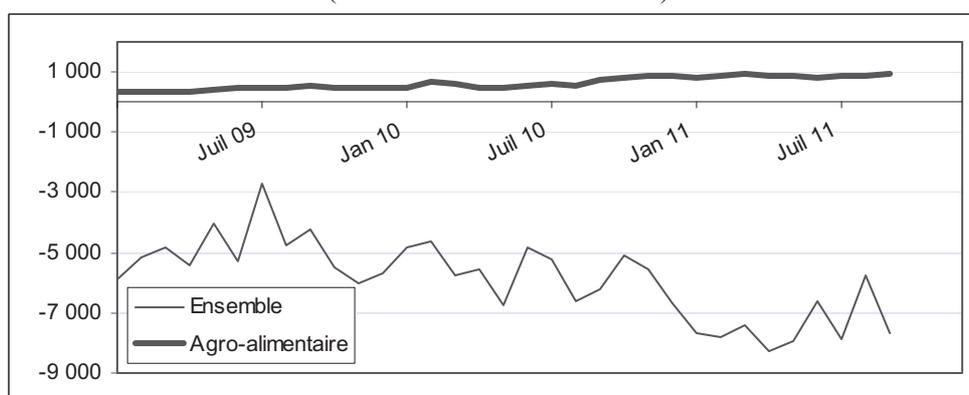
Source : Douanes

Graphique C-5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C-6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
 Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production hors subventions

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2011</i>	<i>Indices 2011/2010 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	69 376	+ 2,3	+ 3,2	+ 5,6
dont : productions végétales	40 396	+ 3,0	+ 0,3	+ 3,3
productions animales	25 291	+ 1,4	+ 8,5	+ 10,0

Source : Insee

Le **volume** de la production agricole augmente en 2011 (+ 2,3 %). Les productions végétales s'accroissent plus sensiblement que les productions animales.

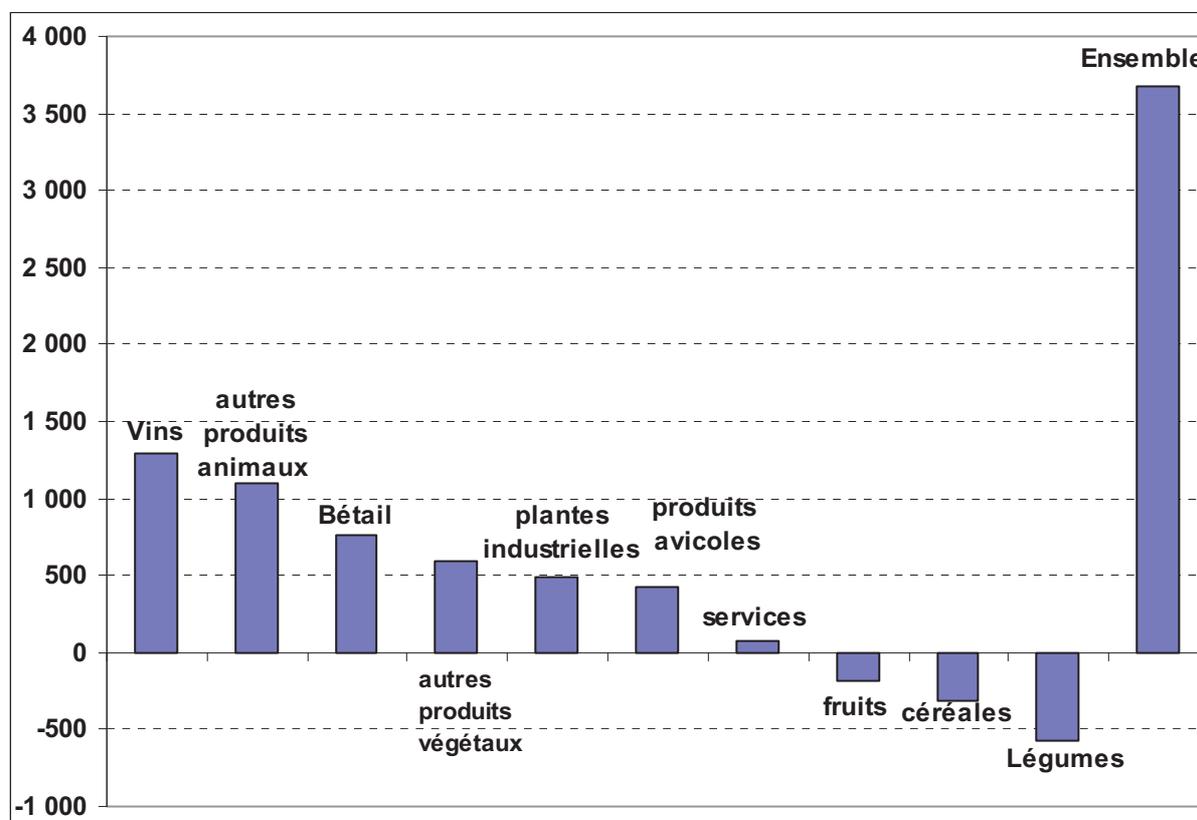
Les récoltes d'oléagineux augmentent sous l'effet d'une progression conjuguée des surfaces et des rendements. La récolte de maïs est abondante en raison de rendements records. Les productions de betteraves, de pommes de terre et de fruits et légumes s'accroissent également. La production de vin est en hausse, surtout pour le champagne et les vins de table et de pays. En revanche, les récoltes de céréales à paille et de protéagineux diminuent en raison de rendements perturbés par la sécheresse printanière ; de plus, les surfaces de protéagineux se réduisent en raison du plafonnement des aides. Les productions animales progressent pour les ovins et les volailles. Elles sont stables pour les gros bovins. Elles se replient pour les veaux, les porcs et surtout pour les œufs. La collecte laitière continue à se redresser.

Les prix hors subventions augmentent globalement (+ 3,2 % par rapport à 2010). La hausse est très importante pour les productions animales alors qu'elle est très modérée pour les productions végétales. Les cours des céréales et des oléagineux se stabilisent en 2011 après la flambée de 2010 : les prix des céréales à paille s'accroissent tandis que le prix du maïs se replie. Les prix des protéagineux et des betteraves augmentent. Les prix des vins continuent à se redresser. En revanche, les prix des fruits et légumes diminuent et ceux des pommes de terre chutent en raison d'une offre surabondante. Pour les productions animales, le prix du lait continue sa progression. Pour le bétail, les prix s'accroissent, surtout pour les porcins. Le prix des volailles augmente avec la hausse du coût de l'aliment. Le prix des œufs croît plus modérément.

La valeur de la production hors subventions s'accroît (+ 5,6 %) en raison de la hausse conjuguée des volumes et des prix. La hausse des prix est principalement due à l'accroissement des cours des bovins et du lait et au redressement du prix du porc, des volailles et des œufs.

Graphique 1 Variation entre 2010 et 2011 de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Vins (14,3 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Autres produits animaux (13,3 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Bétail (15,4 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Autres produits végétaux (11,1 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Plantes industrielles (6,2 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Produits avicoles (6,2 %) : volailles, œufs

Services (5,5 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Fruits (4,5 %) : fruits frais

Céréales (16,0 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Légumes (7,5 %) : légumes frais, pommes de terre

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2010.

Source : INSEE

2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Subventions*						
sur les productions végétales	1 369	1 383	1 442	1 396	378	346
sur les productions animales	1 129	1 120	1 135	1 103	834	786
Total	2 498	2 503	2 577	2 499	1 212	1132

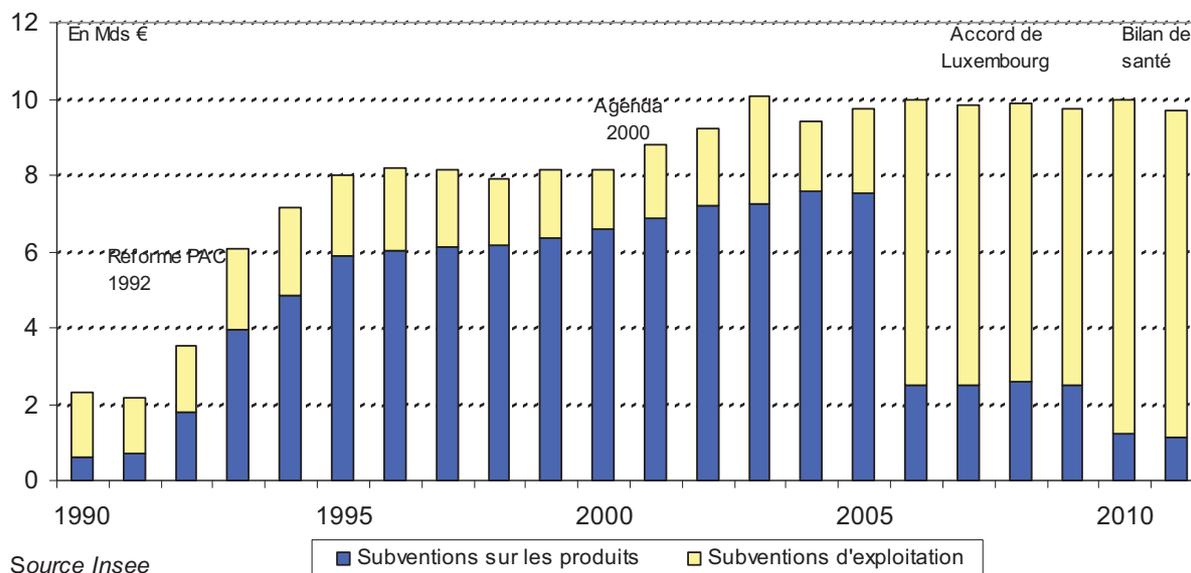
* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Offices agricoles

Après le **Bilan de santé de la PAC**, le découplage des aides a franchi une nouvelle étape en 2010, avec notamment la fin des aides aux grandes cultures sous forme d'aides directes aux productions, cette réduction étant compensée par des subventions d'exploitation (voir page 28) .

L'année 2011 s'inscrit dans ce contexte. Désormais, la subvention la plus importante de cette catégorie est la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) qui reste couplée à 75 %. Globalement les subventions sur les produits baissent encore de 6,6 %.

Graphique 2
Évolution des subventions à l'agriculture



3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2011</i>	<i>Évolution 2011/2010 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	69 376	+ 2,3	+ 3,2	+ 5,6
Subventions sur les produits*	1 132	- 1,8	- 4,9	- 6,6
Production au prix de base	70 508	+ 2,2	+ 3,1	+ 5,4

*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

Source : Insee

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. Compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits, l'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume.

II. La production par familles de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2011/2010 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	- 3,1	0,0	- 3,0
dont : blé tendre (54,7 %)*	- 5,0	- 2,0	- 6,9
maïs (25,0 %)*	+ 10,0	- 8,0	+ 1,2
orge (12,3 %)*	- 13,0	+ 20,0	+ 4,4

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2010. Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

La valeur de la production de céréales diminue en 2011 (-3,0 %). En effet, le volume de l'ensemble des céréales continue à se replier et les prix restent sur les hauts niveaux de 2010.

Le **volume** de l'ensemble des céréales diminue de 3,1 % en 2011 par rapport à 2010 sous l'effet combiné d'une baisse de la production de céréales à paille et d'une hausse de la récolte de maïs. Il devient inférieur au niveau moyen des cinq dernières années. Pour le blé tendre, la production recule de 5 % malgré une légère hausse des surfaces ; en effet, les rendements ont été perturbés par la sécheresse printanière. La récolte de blé dur chute de 24 %, après une forte hausse en 2010, en raison d'une baisse des rendements conjuguée à un recul important des superficies. Pour l'orge, la production se replie de 13 %, après un recul déjà fort en 2010, en raison d'un recul simultané des surfaces et des rendements et devient inférieure de 20 % à la moyenne quinquennale. En revanche, la récolte de maïs est abondante : le repli des superficies est compensé par des rendements records favorisés par des semis précoces et des conditions climatiques idéales (pluies en été et chaleur en septembre). Elle devient supérieure de 5 % à la moyenne quinquennale.

Le **prix** de la production de céréales se stabilise en 2011 après la flambée de 2010. La production mondiale est élevée, mais la demande reste soutenue, la consommation chinoise

étant prévue en hausse. Les cours des céréales sont volatils au gré des annonces faites sur le niveau des disponibilités et des stocks et cette volatilité des prix est accentuée par la spéculation et la situation des marchés financiers. Partis de haut en juillet et août, les cours se sont repliés en septembre et surtout en octobre. La concurrence de l'origine mer Noire est forte : la Russie dispose d'une récolte exceptionnelle, après un manque de disponibilités en 2010, et l'Ukraine lève ses taxes à l'exportation, sauf pour l'orge. De plus, la crise financière mondiale contribue à cette baisse des cours. En France, le prix du blé tendre diminue de 2 % ; le stock mondial de blé est assez élevé, mais les cours restent fermes en raison des tensions sur les céréales fourragères (orge et maïs). Les cours du blé dur s'accroissent fortement (+ 30 %) en raison d'un bilan très tendu : la baisse de production est la plus forte parmi les espèces céréalières, les stocks sont bas et la production mondiale est aussi en fort repli. Le prix de l'orge augmente de 20 % sous l'effet d'une réduction de la production ; le marché international est très demandeur et l'orge française profite du maintien des taxes à l'exportation pour l'orge ukrainienne. En revanche, malgré un bilan mondial tendu et de bonnes perspectives d'exportation vers les pays tiers favorisées par un prix compétitif, le prix du maïs diminue de 8 % dans un contexte de bons rendements dans l'ensemble des pays européens.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la Pac.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2011/2010 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 8,8	+ 3,0	+ 12,1
dont : oléagineux (62,0 %)*	+ 12,0	0,0	+ 12,0
protéagineux (7,2 %)*	- 36,0	+ 5,0	- 32,8
betteraves industrielles (19,6 %)*	+ 22,0	+ 9,0	+ 33,0
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
Ensemble au prix de base	+ 7,8	+ 3,1	+ 11,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2010.

La valeur de la production d'**oléagineux** s'accroît de 12 % en raison de la hausse des volumes.

La récolte augmente de 12 % par rapport à 2010 sous l'effet d'une progression conjointe des surfaces et des rendements favorisés par les conditions climatiques, elle est ainsi supérieure de 15 % à la moyenne quinquennale. Pour le colza, la récolte se redresse de 11 % après une baisse en 2010. Pour le tournesol, la production augmente de 18 % par rapport à 2010 et de 25 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Les cours des oléagineux, après une envolée en 2010, se stabilisent malgré la pression des marchés financiers. Au travers de la fabrication de biodiesel, les cours des graines sont sensibles aux évolutions de ceux du pétrole ; ils pâtissent du repli de ces derniers dû à la révision à la baisse des prévisions de demande mondiale de pétrole pour 2011 et 2012 en raison du ralentissement économique. En revanche, l'estimation de production mondiale de soja a été révisée à la baisse. En France, le prix du colza augmente de 5 % dans un contexte de déficit européen dû à une récolte allemande très faible. En revanche, le prix du tournesol baisse de 10 % sous l'effet de l'abondance des récoltes ukrainienne et européenne. Les aides pour les oléagineux ont disparu en 2010.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** décroît de 32,8 %, après la très forte reprise de 2010, en raison de la chute des quantités. En effet, les récoltes diminuent de 36 % et deviennent inférieures de 6 % à la moyenne quinquennale. Cela est principalement dû à la chute des surfaces résultant vraisemblablement du plafonnement des aides. Pour les pois, les rendements, très affectés par la sécheresse, sont en nette baisse alors qu'ils progressent pour les féveroles.

Les prix des protéagineux augmentent de 5 %. Ils bénéficient d'une bonne demande à l'importation intracommunautaire.

Les subventions ont diminué en lien avec la baisse de production. La valeur de la production au prix de base décroît de 31 %.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** s'accroît très nettement en 2011 (+ 29,1 %) après une baisse sensible en 2010. Les tonnages récoltés atteignent des niveaux records en 2011, après un recul en 2010, grâce à la progression simultanée des rendements, favorisés par les pluies d'été, et des surfaces ; en effet, les surfaces de betteraves sucrières diminuent tandis que les surfaces des autres betteraves s'accroissent très fortement. La richesse en sucre est en progression grâce à un bon ensoleillement en septembre. Le volume produit augmente ainsi de 23 %. Les prix des betteraves se redressent. Au total, le prix s'accroît de 9 % en 2011.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2011/2010 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 3,7	- 12,9	- 9,6
dont : fruits (37,3 %)*	+ 2,0	- 8,0	- 6,2
légumes (41,0 %)*	+ 2,0	- 11,0	- 9,2
pommes de terre (21,7 %)*	+ 10,0	- 24,0	- 16,4
Subventions sur les produits	+ 2,7	- 7,2	- 4,6
Ensemble au prix de base	+ 3,7	- 12,8	- 9,5

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2010.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** diminue de 6,2 % en 2011, la légère hausse des quantités produites ne compensant pas la baisse des prix. Pour les fruits d'été, la baisse des surfaces se poursuit, tout en s'atténuant. Les rendements sont moyens. Les récoltes de fraises et d'abricots se replient, celle de pêches est stable tandis que celle de cerises augmente. Après s'être nettement redressés en 2010, les prix reculent en 2011 pour tous les fruits d'été. La demande a été insuffisante pour absorber une offre très précoce cette année en raison de la sécheresse printanière. Le temps maussade de juillet a encore pénalisé la demande. Pour les poires, la récolte s'accroît de 7 %, après un recul en 2010, et les prix chutent de 19 %. Pour les pommes, la récolte progresse de 4 % ; le verger de pommiers, qui a perdu le quart de ses surfaces depuis 2000, se stabilise. Les ventes ralentissent vers le marché européen, dont la production est plus précoce et plus abondante cette année ; en revanche, les débouchés se maintiennent pour l'industrie et le marché de l'exportation vers les pays tiers. Les prix baissent de 16 % et sont inférieurs à la moyenne quinquennale. La valeur de la production de fruits au prix de base diminue de 6,1 %.

La valeur de la production de **légumes** décroît de 9,2 % en raison de la chute des prix. La campagne des légumes d'été a été marquée par la crise liée à la bactérie E.Coli, notamment pour le concombre et la tomate. Puis c'est le temps frais de juillet qui a pénalisé la demande. Les prix sont donc restés bas. Pour les concombres, les prix sont très bas malgré une production française en baisse, car la demande a été faible et la concurrence européenne forte. Pour les tomates, la production s'accroît malgré la légère baisse des surfaces en raison des conditions climatiques favorables aux rendements ; les prix sont restés nettement inférieurs à ceux de 2010 et aussi à la moyenne quinquennale. Pour les choux-fleurs et les salades, la campagne est difficile avec des récoltes en recul et des prix qui continuent à baisser en 2011 comme en 2010. Pour les courgettes, la campagne est moins difficile, la demande s'étant reportée sur les légumes à cuire. Pour les carottes, la campagne est satisfaisante : la demande à l'exportation est dynamique et la concurrence espagnole limitée ; les prix restent fermes, à un niveau supérieur à celui de 2010.

La récolte de **pommes de terre** de conservation est supérieure de 10 % à celle de 2010, année de faible production. Elle devient supérieure à la production moyenne des cinq dernières années. En effet, les surfaces progressent en raison des prix élevés de la campagne précédente et les rendements s'améliorent. Après une forte hausse en 2010, les prix chutent de 30 % en 2011 en raison d'une offre surabondante en France et aussi en Europe. La campagne de pommes de terre primeur a été satisfaisante avec des prix encore en hausse. Globalement, le volume de la production de pommes de terre s'accroît de 10 %. Le prix, après une hausse de 56,3 % en 2010, diminue de 24 %, ce qui entraîne une baisse de la valeur de la production de 16,4 %.

L'aide compensatrice à la féculé reste quasi stable. La valeur de la production au prix de base, y compris subventions, décroît de 16,3 %.

4. Les vins

Évolution 2011/2010 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	+ 11,2	+ 2,3	+ 13,8
Vins d'appellation d'origine	(80,0 %)	+ 11,0	+ 2,5	+ 13,8
Vins de champagne**	(25,4 %)	+ 24,0	+ 3,5	+ 28,3
autres vins d'appellation	(54,6 %)	+ 5,0	+ 2,0	+ 7,1
Autres vins	(20,0 %)	+ 11,8	+ 1,6	+ 13,6
Vins pour eaux de vie AOC	(8,2 %)	+ 6,0	+ 1,0	+ 7,1
autres vins de distillation	(0,1 %)	0,0	0,0	0,0
Vins de table et de pays	(11,7 %)	+ 16,0	+ 2,0	+ 18,3

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2010.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

La valeur de la production de **vins** est en nette progression en 2011 sous l'effet simultané d'une hausse des prix et surtout des volumes produits.

Le **volume** de production augmente fortement en 2011 (+ 11,2 %). La récolte 2011 est en effet en hausse de 11 % par rapport à celle de 2010 et elle devient supérieure de 7 % à la moyenne quinquennale. Les récoltes des quatre dernières années ont été particulièrement faibles après l'abondance de 2005 et 2006. La production augmente pour toutes les catégories de vins. Les conditions climatiques ont été favorables avec un printemps chaud, un été pluvieux et un temps sec en septembre et octobre.

Le **prix** de la production des vins continue à se redresser en 2011 (+ 2,3 %) dans un contexte de baisse de la récolte européenne et du niveau des stocks. Les vins de table et de pays continuent à s'apprécier, ainsi que les vins d'appellation et plus particulièrement le champagne. Le niveau des stocks de début de campagne est plus bas qu'en 2010 et la reprise des exportations initiée en 2010 se poursuit. Les exportations progressent surtout vers les pays tiers, notamment les États-Unis et l'Asie, avec un fort accroissement vers la Chine pour les vins de Bordeaux.

5. Le bétail

Évolution 2011/2010 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 0,7	+ 8,3	+ 7,5
dont : gros bovins (51,2 %)*	0,0	+ 7,0	+ 7,0
veaux (13,8 %)*	- 4,0	+ 6,0	+ 1,8
porcins (28,2 %)*	- 1,0	+ 13,0	+ 11,9
ovins-caprins (6,2 %)*	+ 2,0	+ 4,0	+ 6,1
Subventions sur les produits	+ 0,3	- 6,1	- 5,8
Ensemble au prix de base	- 0,6	+ 7,2	+ 6,5

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2010. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** continue à progresser en 2011 (+ 7 %).

Le volume de la production de gros bovins se stabilise. Les abattages augmentent, en particulier pour les génisses et surtout pour les vaches. La hausse du coût des aliments a favorisé les mises à la réforme. De plus, le déficit fourrager dû à la sécheresse a eu en mai un court effet d'accélération des abattages qui a généré une certaine décapitalisation. Les abattages de taurillons ont été élevés au premier semestre, puis ils ont ralenti, confrontés à une baisse des disponibilités dans les élevages.

Les exportations de bovins mâles vivants et de viande bovine continuent à augmenter en 2011 par rapport à 2010.

Les cours des gros bovins s'accroissent sensiblement en 2011 en raison d'une offre insuffisante par rapport à la demande. La hausse des prix s'est accélérée pendant l'été, en l'absence de croissance saisonnière de la production. Les prix des jeunes bovins s'envolent, tirés par la demande des pays tiers, notamment des pays du pourtour méditerranéen (Liban, Maghreb) et par l'ouverture du marché turc, ainsi que par le manque de disponibilités européennes. De plus, le Brésil et l'Argentine, pays exportateurs importants de viande bovine, ralentissent leurs exportations.

Les aides sur la production se réduisent pour les bovins. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 5,4 %.

La production des **veaux** de boucherie augmente de 1,8 % en valeur. Les abattages diminuent très légèrement et les effectifs continuent à se replier. Le volume de production diminue de 4 %. Le prix des veaux continue à augmenter en 2011 (+ 6 %) en raison d'une offre maîtrisée et bien adaptée à la demande.

La prime à l'abattage des veaux a disparu en 2010.

La valeur de la production de **porcins** se redresse nettement en 2011 (+ 11,9 %) en raison de la hausse des prix. Le volume de production est en légère baisse (-1 %). Les abattages sont stables. Les exportations de viande porcine progressent en raison d'une demande importante des pays tiers, notamment de la Chine et de la Russie. Parti d'un niveau bas, le prix du porc se redresse fortement (+ 13 %) en raison de la modestie de l'offre et de la bonne demande extérieure.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** progresse en 2011 (+ 6,1 %) du fait d'une hausse conjuguée du volume et du prix. Le volume de production s'accroît de 2 % par rapport à 2010. Les abattages augmentent pour les agneaux comme pour les ovins de réforme. Les exportations d'animaux vivants s'amplifient encore, l'Espagne et l'Italie restant les deux principaux acheteurs d'ovins français. Les importations de viande ovine continuent à diminuer nettement. Le prix à la production s'accroît en lien avec la baisse des importations de viande. La demande n'est pas très dynamique, mais l'offre reste très limitée.

Les subventions sont stables. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 4,9 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 7,5 %) sous l'effet de la hausse des prix. Les subventions sur les produits se réduisent de 5,8 % et la valeur de la production de bétail au prix de base s'accroît de 6,5 % après une stabilité en 2010.

6. Les produits avicoles

Évolution 2011/2010 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble		+ 0,5	+ 9,9	+ 10,5
dont : volailles	(75,1 %)*	+ 3,0	+ 12,0	+ 15,4
œufs	(24,9 %)*	- 7,0	+ 3,0	- 4,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2010.

Pour les **volailles**, la valeur de la production s'accroît fortement en 2011 (+ 15,4 %). Le volume de production continue sa progression. Les abattages de poulets et de canards s'accroissent en 2011 ; en revanche, la production de dindes et de pintades continue son déclin. Les exportations de poulets sont très dynamiques, surtout vers l'Arabie Saoudite, alors que la consommation intérieure est en recul. Seuls les abattages de pintades décroissent. Les prix se redressent fortement en 2011 (+ 12 %), car cette filière est fortement intégrée et les coûts de production ont été élevés.

Pour les **œufs**, la valeur de la production continue à se replier sensiblement en 2011 (- 4,2 %). Le volume de production chute. Les mises en place de poulettes pour la ponte se sont très fortement réduites. En effet, la chute des prix en 2010 a incité les éleveurs à limiter leur offre. De plus, la mise aux normes européennes des cages de poules pondeuses à compter de 2012 a conduit certains éleveurs à arrêter ou réduire leur activité. Ainsi la forte réduction de l'offre a entraîné un redressement des prix de 3 % par rapport à 2010.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2011/2010 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	+ 4,2	+ 8,0	+ 12,5
dont :			
lait et produits laitiers** (92,7 %)*	+ 4,5	+ 8,0	+ 12,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2010.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La valeur de la production des autres produits animaux continue à s'accroître fortement (+ 12,5 %) sous l'effet conjugué d'une hausse des volumes et des prix.

La collecte laitière continue à progresser en raison d'une hausse des rendements laitiers ; elle avait atteint un niveau très bas en 2009. Après une période ralentie en mai et juin 2011 par la sécheresse exceptionnelle, la collecte de lait de vache s'est fortement accrue en août et septembre, profitant d'un été pluvieux propice à la repousse de l'herbe. Dans un contexte de hausse du prix du lait, les éleveurs ont accéléré leur production en utilisant des aliments composés pour accroître les rendements. Les collectes de lait de brebis et de lait de chèvre progressent légèrement. Ainsi, le volume de production augmente de 4,5 %.

Le prix à la production du lait de vache continue à augmenter en raison de la reprise de la demande de produits laitiers industriels sur les marchés mondiaux tandis que les prix du lait de chèvre et de brebis diminuent. Ainsi, le prix de la production du lait augmente de 8 % en 2011.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers s'accroît de 12,9 %.

II. Les consommations intermédiaires

Évolution 2011/2010

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires	(100 %)	+ 1,2	+ 8,7	+ 10,0
hors aliments intra consommés	(84,4 %)	+ 1,9	+ 7,4	+ 9,4
dont : énergie et lubrifiants	(8,6 %)	+ 0,5	+ 17,8	+ 18,4
engrais	(8,0 %)	+ 21,0	+ 17,4	+ 42,0
produits de protection des cultures	(6,8 %)	+ 2,0	- 0,5	+ 1,5
aliments pour animaux *	(18,0 %)	- 1,0	+ 18,0	+ 16,8

* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...); ils ne comprennent pas les produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2010.

Source : Insee

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture s'accroît sensiblement en 2011 (+ 10,0 %), après deux années de baisse (-3,3 % en 2010 et -2,3 % en 2009). Le prix de l'ensemble des consommations intermédiaires augmente nettement (+ 8,7 %), tandis que le volume progresse plus modérément (+ 1,2 %).

Les hausses des dépenses consacrées aux engrais et aux aliments pour animaux représentent respectivement 34 % et 31 % de l'alourdissement global des charges. La facture énergétique tire également les dépenses vers le haut. Sa part dans l'augmentation totale des consommations intermédiaires est de 16 %.

Les dépenses consacrées aux **aliments pour animaux** font un bond de + 16,8 % après une relative stabilité (+ 0,5 %) en 2010. Cela s'explique par la très forte hausse des prix (+ 18 %), les volumes restant relativement stables (-1 %).

Les prix d'achat des aliments composés avaient peu évolué en moyenne annuelle (-0,5 %) entre 2009 et 2010. Ils sont restés stables de janvier à juin 2010. Sous l'effet d'une envolée générale des cours des céréales et oléagineux, ils ont ensuite entamé une forte progression jusqu'en mars 2011 et se sont maintenus à un haut niveau.

Les quantités consommées d'aliments composés diminuent de 1 % après une hausse de 1 % en 2010. Sur les quatre principaux postes qui constituent 90 % des dépenses en aliments pour animaux, la consommation reste relativement stable pour les aliments pour bovins (-0,3 %), les aliments pour porcins (-0,8 %) et les aliments pour volailles (+ 0,4 %). La quantité de produits d'allaitement achetés pour les veaux est quant à elle en net recul (-10,7 %).

Les dépenses en **produits de protection des cultures** sont en légère augmentation (+ 1,5 %) après une année 2010 de forte baisse (-11,4 %). Les prix restent stables par rapport à 2010 (-0,5 %). En volume, l'augmentation de 2 % est essentiellement liée à une progression des quantités consommées en herbicides (+ 4,3 %) et autres produits divers (+ 6,8 %) et à une

baisse de celles des fongicides (-2,6 %). Ces évolutions s'expliquent en partie par des conditions climatiques marquées par un printemps sec et long et un été humide.

La facture **énergétique** continue de s'alourdir en 2011 (+ 18,4 %) en raison d'une forte hausse du prix du pétrole brut « Brent » en moyenne annuelle. Cette progression est comparable à celle de l'année précédente (+ 20,5 %).

Le prix du fioul domestique augmente de 25,3 %. Le volume devrait rester stable. Ce poste représente la moitié de la facture énergétique de la branche agricole en 2011. Pour les autres produits pétroliers (fioul lourd, GPL (*propane, butane*), essence, gazole et lubrifiants), la hausse des prix est moins marquée (+ 12,6 %). L'augmentation du prix du gaz se poursuit en 2011 (+ 13,7 %), mais de façon ralentie par rapport à 2010 où elle était de 32 %.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la reconduction des mesures fiscales en faveur des agriculteurs appliquées les années précédentes (réduction de taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel) malgré des amendements possibles. Cette proposition sera validée (ou non) par le vote, en décembre 2011, de la loi de finances rectificative.

Après une baisse sensible en 2010 (-30,8 %), les dépenses pour l'achat d'**engrais** progressent très fortement (+ 42 %) en raison de l'augmentation des prix (+ 17,4 %) et des volumes utilisés (+ 21 %).

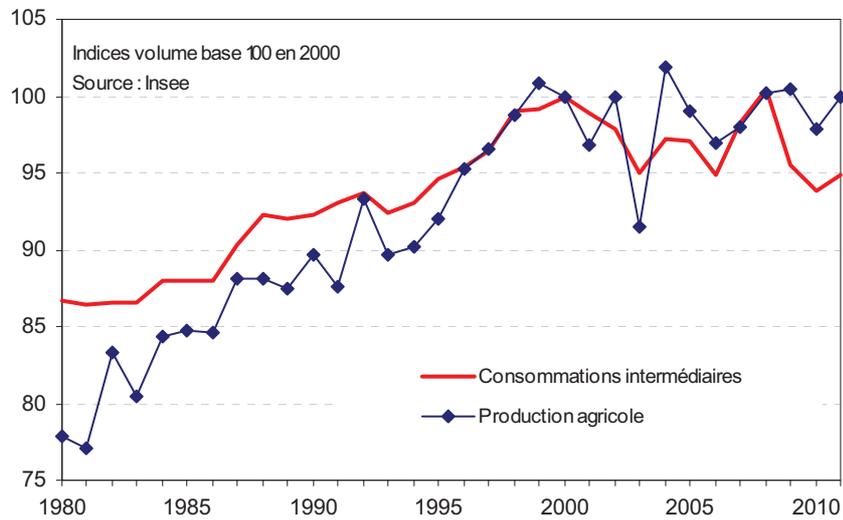
Dans un contexte d'augmentation des prix agricoles, la volonté des agriculteurs de s'assurer de bons rendements explique la hausse des quantités d'engrais utilisés. Cette hausse touche plus particulièrement les engrais simples phosphatés et potassiques avec des progressions respectives de 29,4 % et 52,1 %, ainsi que l'ensemble des engrais composés (+ 29,1 %). Pour les engrais simples azotés, l'accroissement est plus modéré (+ 12,7 %).

Après leur fort recul en 2010 (-34,1 %), les prix des engrais progressent nettement à l'exception des engrais simples potassiques (-10,5 %). L'augmentation de prix la plus élevée concerne les engrais simples azotés (+ 26,9 %), dont la facture pèse pour plus de la moitié dans le poste engrais.

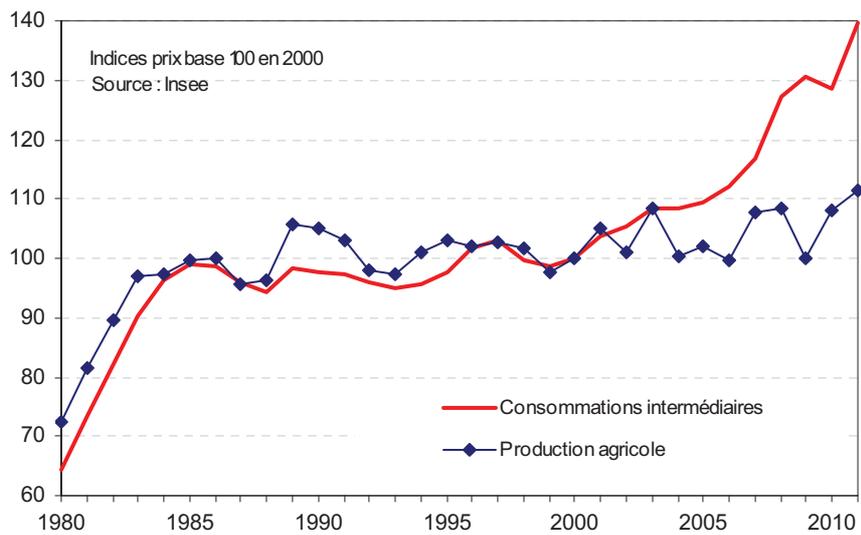
Graphique 3

Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

2-a en volume



2-b en prix



IV - La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2011</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Évolution 2011/2010 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production au prix de base	70 508	+ 2,2	+ 3,1	+ 5,4
Consommations intermédiaires	43 707	+ 1,2	+ 8,7	+ 10,0
Valeur ajoutée brute	26 801	+ 3,7	-4,9	-1,4
Consommation de capital fixe	10 873	-0,1	+ 0,7	+ 0,6
Valeur ajoutée nette	15 928	+ 6,2	-8,3	-2,7

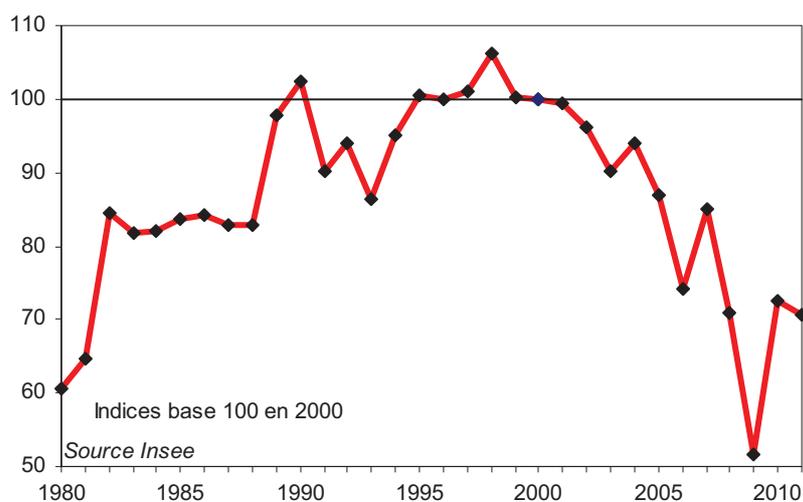
Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2011, l'augmentation des prix agricoles ralentit alors que les prix des consommations intermédiaires progressent fortement à nouveau. De ce fait, la valeur de la production au prix de base croît moins vite que celle des consommations intermédiaires. La valeur ajoutée brute de la branche agriculture fléchit légèrement (-1,4 %) alors qu'elle avait progressé de 20,7 % en 2010.

La **consommation de capital** fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Suivant en volume la tendance des années précédentes et répercutant les prix de l'investissement, sa valeur progresse faiblement en 2011.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, baisse un peu plus que la valeur ajoutée brute (-2,7 %). Elle reste cependant au niveau du début des années 1980.

Graphique 4
Valeur ajoutée nette de la branche agriculture



V - Le résultat agricole

Le **résultat agricole net** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé **valeur ajoutée nette au coût des facteurs** (tableau 6 page 9).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 8,6 milliards d'euros en 2011. Elles enregistrent un léger recul (-2,4 %) par rapport à 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures décidées lors du Bilan de santé de la PAC (graphique 2 page 9).

Le paiement unique à l'exploitation constitue désormais à lui seul plus de 80 % de cette catégorie de subventions et il bénéficie quasiment à l'ensemble des secteurs. Il reste pratiquement stable (-0,4 %) en 2011.

Les nouvelles aides agro-environnementales décidées lors du Bilan de santé avaient tardé à être mises en place et ce n'est qu'en 2011 qu'elles atteignent le niveau prévu. Les aides agro-environnementales progressent donc de plus de 20 %, après une croissance de 12,9 % en 2010. En particulier, la prime à l'herbe (PMHAE) augmente de 7,9 % et les indemnités compensatrices de handicap naturel de 1,5 %. Les mesures de soutien spécifique (diversité des assolements, agriculture bio) progressent fortement (+ 78,4 %).

Des aides de crise indemniseront les exploitations touchées par la sécheresse 2011 et « la crise du concombre ».

Subventions à l'agriculture*

En millions d'euros

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Subventions d'exploitation	7 501,7	7 305,6	7 328,7	7 233,3	8 782,7	8 575,8
Paiement unique à l'exploitation ¹	5 783,2	5 779,4	5 826,9	5 770,0	6 922,0	6 892,2
Aides agri-environnementales	1 119,1	971,5	885,3	889,4	1 004,1	1 208,8
Autres	599,5	554,6	616,5	573,9	856,6	474,9
<i>dont : calamités agricoles</i>	<i>178,3</i>	<i>56,6</i>	<i>130,7</i>	<i>93,1</i>	<i>175,4</i>	<i>70,6</i>
Subventions sur les produits	2 496,3	2 509,4	2 576,4	2 499,2	1 212,1	1 132,2
TOTAL SUBVENTIONS	9 998,0	9 815,0	9 905,1	9 732,5	9 993,4	9 708,0

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

¹ y compris montant supplémentaire

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Offices agricoles

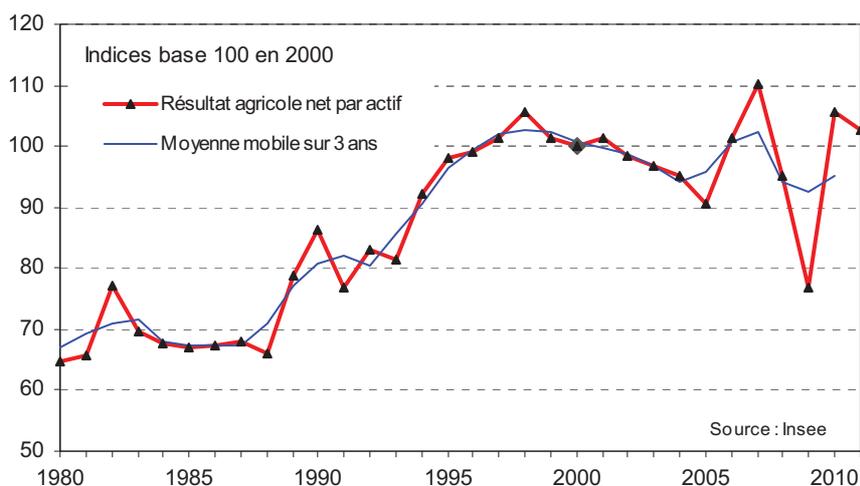
Les impôts sur la production augmentent de 3,4 % en 2011. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 1 %. La forte croissance des consommations intermédiaires et de l'investissement augmente le poids de la TVA restant à la charge des agriculteurs.

Le **résultat agricole net** enregistre finalement une baisse de 2,9 %.

Compte tenu d'une réduction de 1,8 % de l'emploi agricole total, le résultat agricole net par actif diminuerait de 1,1 %. Après déflation par l'indice de prix du PIB (+ 1,5 %), le recul du résultat agricole net par actif en termes réels serait de 2,6 % en 2010 (tableau 9). Il se situerait ainsi à un niveau comparable à celui de la fin des années 1990. En tendance (MM3), les trois dernières années sont quasiment stables, à un niveau comparable à 2004 ou 1994.

Le résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 3 % en 2011, une évolution modeste comparée aux fluctuations des années précédentes. En tendance, il se stabiliserait.

Graphique 5
Résultat agricole net par actif en termes réels¹



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 1,1 % en 2011 du fait de la hausse du taux de salaire horaire et de la baisse du volume d'heures travaillées (-0,5 %).

Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Calculées sur la base des revenus de l'année précédente, ces charges locatives augmentent (+ 4,1 %) en 2011.

Les **intérêts dus** par la branche baissent de 4,6 %. L'encours des prêts avait globalement augmenté de 3,2 % sur l'année 2010, notamment en raison de la forte croissance de l'encours des prêts non bonifiés d'investissement (+ 7 %), les prêts bonifiés diminuant de 13,9 %. En revanche, les taux d'intérêt apparents, définis par le rapport des intérêts aux encours, ont continué de baisser en 2011, à l'exception du taux du crédit à court terme qui remonte après sa forte baisse en 2010. Au final, le taux d'intérêt apparent global se situe à 3,82 % en 2011, après 4,14 % en 2010 et 4,53 % en 2009. Il était de 7,38 % en 1990.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM diminuent en 2011 du fait de la hausse des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM augmentent fortement (+ 19,2 %).

Le **revenu net d'entreprise agricole**, solde du compte de revenu d'entreprise de l'ensemble de la branche, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 7 en annexe). Il diminuerait en termes nominaux de 7,8 % en 2011 après sa progression record de 2010 (+ 92,8 %).

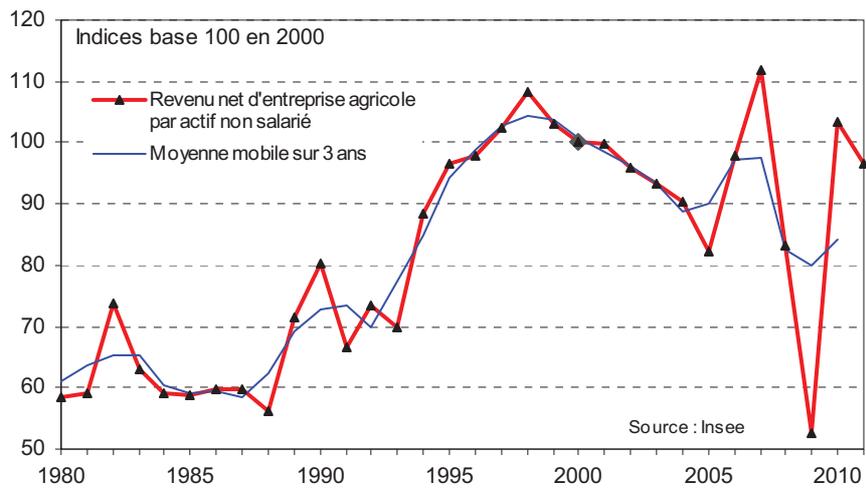
Si la baisse du volume d'emploi non salarié poursuit sa tendance (-2,5 %), la baisse du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié sera moindre (-5,4 %).

Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,5 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels baisserait de 6,8 % en 2011 (tableau 9), après + 96,2 % en 2010. La volatilité des prix agricoles de ces dernières années induit de fortes variations de cet indicateur. En tendance (MM3), il était redescendu à un niveau proche de 1993-1994 mais semble désormais réorienté à la hausse.

Les différentes branches agricoles ne sont pas touchées de façon identique.

Le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels diminuerait d'environ 7 % en 2011. Cependant, en tendance, il serait réorienté à la hausse.

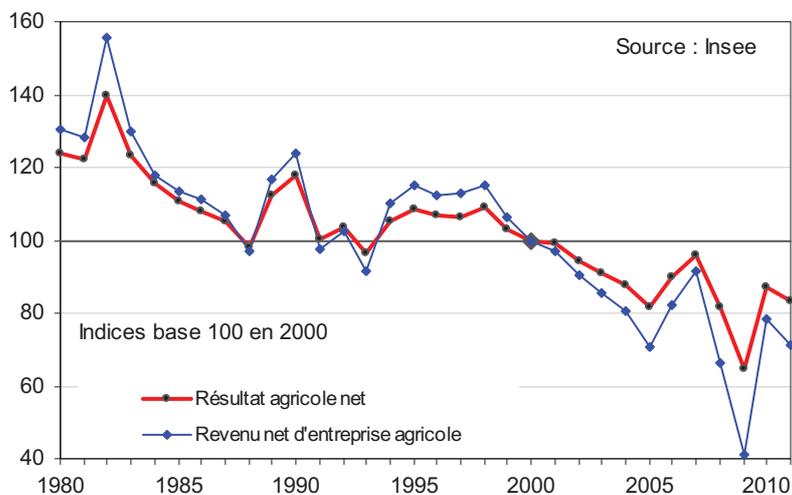
Graphique 6
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels¹



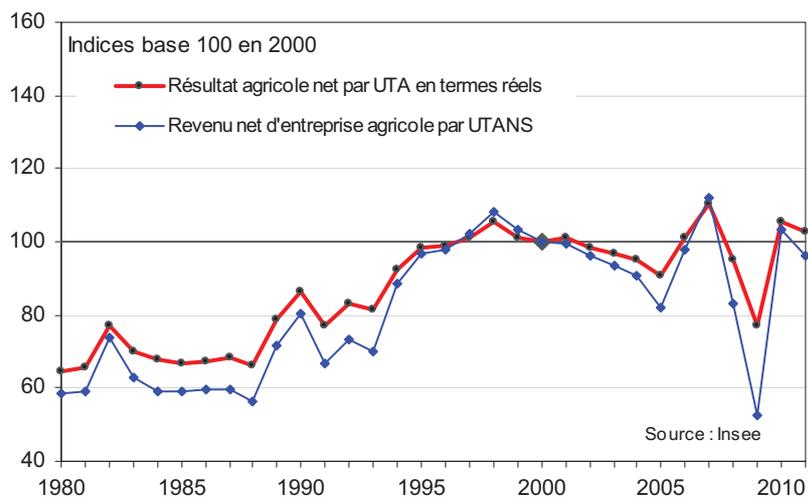
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Graphique 7

a) Indicateurs de revenu en termes réels ¹



b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹



1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.
2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).
3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés

Annexe

LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2011

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

TABLEAU 9 : Les indicateurs de revenu en termes réels

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de volume	Volume 2011	Indice de prix	Valeur 2011	Indice de valeur
Blé dur.....	432,9	76,0	329,0	130,0	427,7	98,8
Blé tendre.....	5 740,0	95,0	5 453,0	98,0	5 343,9	93,1
Maïs.....	2 623,2	110,0	2 885,5	92,0	2 654,7	101,2
Orge.....	1 286,5	87,0	1 119,3	120,0	1 343,2	104,4
Autres céréales.....	418,9	94,0	393,8	105,0	413,5	98,7
CEREALES.....	10 501,5	96,9	10 180,6	100,0	10 183,0	97,0
Oléagineux.....	2 523,6	112,0	2 826,4	100,0	2 826,4	112,0
Protéagineux.....	293,9	64,0	188,1	105,0	197,5	67,2
Tabac.....	45,4	79,0	35,9	99,0	35,5	78,2
Betteraves industrielles.....	795,7	122,0	970,8	109,0	1 058,2	133,0
Autres plantes industrielles.....	409,7	99,0	405,6	109,0	442,1	107,9
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4 068,3	108,8	4 426,8	103,0	4 559,7	112,1
Maïs fourrage.....	900,3	113,0	1 017,3	95,0	966,4	107,3
Autres fourrages.....	4 002,9	92,0	3 682,7	123,0	4 529,7	113,2
PLANTES FOURRAGERES.....	4 903,2	95,9	4 700,0	116,9	5 496,1	112,1
Légumes frais.....	3 214,2	102,0	3 278,5	89,0	2 917,9	90,8
Plantes et fleurs.....	2 363,1	100,0	2 363,1	100,0	2 363,1	100,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 577,3	101,2	5 641,6	93,6	5 281,0	94,7
POMMES DE TERRE.....	1 701,8	110,0	1 872,0	76,0	1 422,7	83,6
FRUITS.....	2 927,4	102,0	2 985,9	92,0	2 747,0	93,8
Vins de champagne.....	2 391,0	124,0	2 964,9	103,5	3 068,6	128,3
dont vins calmes.....	1 593,2	124,0	1 975,6	103,5	2 044,7	128,3
dont champagne.....	797,8	124,0	989,3	103,5	1 023,9	128,3
Autres vins d'appellation.....	5 136,2	105,0	5 393,0	102,0	5 500,9	107,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7 527,2	111,0	8 357,9	102,5	8 569,5	113,8
Vins pour eaux de vie AOC.....	770,0	106,0	816,2	101,0	824,3	107,1
dont vins de distillation.....	126,8	106,0	134,4	101,0	135,7	107,0
dont cognac.....	643,2	106,0	681,8	101,0	688,6	107,1
Autres vins de distillation.....	8,3	100,0	8,3	100,0	8,3	100,0
Vins de table et de pays.....	1 102,4	116,0	1 278,8	102,0	1 304,4	118,3
AUTRES VINS.....	1 880,7	111,8	2 103,3	101,6	2 137,0	113,6
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	39 087,4	103,0	40 268,1	100,3	40 396,0	103,3
Gros bovins.....	5 188,7	100,0	5 188,7	107,0	5 551,9	107,0
Veaux.....	1 402,5	96,0	1 346,4	106,0	1 427,2	101,8
Ovins-caprins.....	633,2	102,0	645,9	104,0	671,7	106,1
Équidés.....	59,1	100,0	59,1	100,0	59,1	100,0
Porcins.....	2 853,9	99,0	2 825,4	113,0	3 192,7	111,9
BETAIL.....	10 137,4	99,3	10 065,5	108,3	10 902,6	107,5
Volailles.....	3 084,2	103,0	3 176,7	112,0	3 557,9	115,4
Œufs.....	1 021,5	93,0	950,0	103,0	978,5	95,8
PRODUITS AVICOLES.....	4 105,7	100,5	4 126,7	109,9	4 536,4	110,5
Lait et produits laitiers.....	8 117,0	104,5	8 482,3	108,0	9 160,9	112,9
dont lait.....	7 811,2	104,5	8 162,7	108,0	8 815,7	112,9
dont produits laitiers.....	305,8	104,5	319,6	108,0	345,2	112,9
Autres produits de l'élevage.....	640,1	100,0	640,1	108,0	691,3	108,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8 757,1	104,2	9 122,4	108,0	9 852,2	112,5
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	23 000,2	101,4	23 314,6	108,5	25 291,2	110,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	62 087,6	102,4	63 582,7	103,3	65 687,2	105,8
Activités principales de travaux agricoles.....	3 424,6	100,0	3 424,6	102,0	3 493,1	102,0
Activités secondaires de services.....	191,9	100,0	191,9	102,0	195,7	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3 616,5	100,0	3 616,5	102,0	3 688,8	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	65 704,1	102,3	67 199,2	103,2	69 376,0	105,6
dont production des activités secondaires.....	1 938,7	112,6	2 182,6	103,2	2 253,4	116,2

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de volume	Volume 2011	Indice de prix	Valeur 2011	Indice de valeur
Blé dur.....	7,3	76,0	5,5	132,4	7,3	99,7
Blé tendre.....	2,1	95,0	2,0	105,0	2,1	100,0
Maïs.....	0,0		0,0		0,0	
Orge.....	0,0		0,0		0,0	
Autres céréales.....	12,2	94,0	11,5	62,1	7,1	58,5
CEREALES.....	21,6	88,0	19,0	86,8	16,5	76,4
Oléagineux.....	0,0		0,0		0,0	
Protéagineux.....	73,7	64,0	47,2	119,0	56,2	76,2
Tabac.....	0,0		0,0		0,0	
Betteraves industrielles.....	0,0		0,0		0,0	
Autres plantes industrielles.....	88,0	99,0	87,1	101,0	88,0	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	161,7	83,1	134,3	107,4	144,2	89,2
Maïs fourrage.....	0,0		0,0		0,0	
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	0,0		0,0		0,0	
Légumes frais.....	6,8	102,0	6,9	97,5	6,7	99,0
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	6,8	102,0	6,9	97,1	6,7	98,5
POMMES DE TERRE.....	16,0	111,5	17,8	84,3	15,0	93,8
FRUITS.....	171,5	102,0	174,9	93,5	163,5	95,4
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	377,6	93,5	352,9	98,0	345,9	91,6
Gros bovins.....	705,9	100,0	705,9	93,4	659,0	93,4
Veaux.....	0,0		0,0		0,0	
Ovins-caprins.....	124,2	102,0	126,7	97,0	122,9	98,9
Équidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	830,1	100,3	832,6	93,9	781,9	94,2
Volailles.....	2,1	103,0	2,2	93,2	2,1	97,6
Œufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	2,1	104,8	2,2	93,2	2,1	97,6
Lait et produits laitiers.....	2,3	105,3	2,4	95,0	2,3	100,0
dont lait.....	2,3	105,3	2,4	95,0	2,3	99,1
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	2,3	105,3	2,4	95,8	2,3	100,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	834,5	100,3	837,2	93,9	786,3	94,2
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	1212,1	98,2	1190,1	95,1	1132,2	93,4
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
SERVICES (4).....						
TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....	1212,1	98,2	1190,1	95,1	1132,2	93,4
dont activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de volume	Volume 2011	Indice de prix	Valeur 2011	Indice de valeur
Blé dur.....	440,2	76,0	334,5	130,0	435,0	98,8
Blé tendre.....	5 742,1	95,0	5 455,0	98,0	5 346,0	93,1
Maïs.....	2 623,2	110,0	2 885,5	92,0	2 654,7	101,2
Orge.....	1 286,5	87,0	1 119,3	120,0	1 343,2	104,4
Autres céréales.....	431,1	94,0	405,3	103,8	420,6	97,6
CEREALES.....	10 523,1	96,9	10 199,6	100,0	10 199,5	96,9
Oléagineux.....	2 523,6	112,0	2 826,4	100,0	2 826,4	112,0
Protéagineux.....	367,6	64,0	235,3	107,8	253,7	69,0
Tabac.....	45,4	79,1	35,9	98,9	35,5	78,2
Betteraves industrielles.....	795,7	122,0	970,8	109,0	1 058,2	133,0
Autres plantes industrielles.....	497,7	99,0	492,7	107,6	530,1	106,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4 230,0	107,8	4 561,1	103,1	4 703,9	111,2
Maïs fourrage.....	900,3	113,0	1 017,3	95,0	966,4	107,3
Autres fourrages.....	4 002,9	92,0	3 682,7	123,0	4 529,7	113,2
PLANTES FOURRAGERES.....	4 903,2	95,9	4 700,0	116,9	5 496,1	112,1
Légumes frais.....	3 221,0	102,0	3 285,4	89,0	2 924,6	90,8
Plantes et fleurs.....	2 363,1	100,0	2 363,1	100,0	2 363,1	100,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 584,1	101,2	5 648,5	93,6	5 287,7	94,7
POMMES DE TERRE.....	1 717,8	110,0	1 889,8	76,1	1 437,7	83,7
FRUITS.....	3 098,9	102,0	3 160,8	92,1	2 910,5	93,9
Vins de champagne.....	2 391,0	124,0	2 964,9	103,5	3 068,6	128,3
dont vins calmes.....	1 593,2	124,0	1 975,6	103,5	2 044,7	128,3
dont champagne.....	797,8	124,0	989,3	103,5	1 023,9	128,3
Autres vins d'appellation.....	5 136,2	105,0	5 393,0	102,0	5 500,9	107,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7 527,2	111,0	8 357,9	102,5	8 569,5	113,8
Vins pour eaux de vie AOC.....	770,0	106,0	816,2	101,0	824,3	107,1
dont vins de distillation.....	126,8	106,0	134,4	101,0	135,7	107,0
dont cognac.....	643,2	106,0	681,8	101,0	688,6	107,1
Autres vins de distillation.....	8,3	100,0	8,3	100,0	8,3	100,0
Vins de table et de pays.....	1 102,4	116,0	1 278,8	102,0	1 304,4	118,3
AUTRES VINS.....	1 880,7	111,8	2 103,3	101,6	2 137,0	113,6
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	39 465,0	102,9	40 621,0	100,3	40 741,9	103,2
Gros bovins.....	5 894,6	100,0	5 894,6	105,4	6 210,9	105,4
Veaux.....	1 402,5	96,0	1 346,4	106,0	1 427,2	101,8
Ovins-caprins.....	757,4	102,0	772,6	102,8	794,6	104,9
Équidés.....	59,1	100,0	59,1	100,0	59,1	100,0
Porcins.....	2 853,9	99,0	2 825,4	113,0	3 192,7	111,9
BETAIL.....	10 967,5	99,4	10 898,1	107,2	11 684,5	106,5
Volailles.....	3 086,3	103,0	3 178,9	112,0	3 560,0	115,3
Œufs.....	1 021,5	93,0	950,0	103,0	978,5	95,8
PRODUITS AVICOLES.....	4 107,8	100,5	4 128,9	109,9	4 538,5	110,5
Lait et produits laitiers.....	8 119,3	104,5	8 484,7	108,0	9 163,2	112,9
dont lait.....	7 813,5	104,5	8 165,1	108,0	8 818,0	112,9
dont produits laitiers.....	305,8	104,5	319,6	108,0	345,2	112,9
Autres produits de l'élevage.....	640,1	100,0	640,1	108,0	691,3	108,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8 759,4	104,2	9 124,8	108,0	9 854,5	112,5
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	23 834,7	101,3	24 151,8	108,0	26 077,5	109,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	63 299,7	102,3	64 772,8	103,2	66 819,4	105,6
Activités principales de travaux agricoles.....	3 424,6	100,0	3 424,6	102,0	3 493,1	102,0
Activités secondaires de services.....	191,9	100,0	191,9	102,0	195,7	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3 616,5	100,0	3 616,5	102,0	3 688,8	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	66 916,2	102,2	68 389,3	103,1	70 508,2	105,4
dont production des activités secondaires.....	1 938,7	112,6	2 182,6	103,2	2 253,4	116,2

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de volume	Volume 2011	Indice de prix	Valeur 2011	Indice de valeur
Semences et plants	2 201,3	100,0	2 201,3	101,0	2 223,3	101,0
Énergie et lubrifiants	3 423,0	100,5	3 440,1	117,8	4 053,5	118,4
Engrais et amendements	3 186,7	121,0	3 855,9	117,4	4 526,6	142,0
Produits de protection des cultures	2 719,7	102,0	2 774,1	99,5	2 760,2	101,5
Dépenses vétérinaires	1 671,8	96,0	1 605,0	102,5	1 645,1	98,4
Aliments pour animaux	13 359,9	98,3	13 133,4	117,1	15 376,7	115,1
<i>dont : intraconsommés</i>	6 190,9	97,5	6 036,1	116,0	7 001,9	113,1
<i> achetés en dehors de la branche</i>	7 169,0	99,0	7 097,3	118,0	8 374,8	116,8
Entretien du matériel	2 723,6	100,0	2 723,6	102,5	2 791,7	102,5
Entretien des bâtiments	303,0	100,0	303,0	103,0	312,1	103,0
Services de travaux agricoles	3 424,6	100,0	3 424,6	102,5	3 509,1	102,5
Autres biens et services	6 730,1	100,5	6 753,2	96,5	6 508,5	96,7
<i>dont : SIFIM</i>	1 044,9	102,0	1 068,0	66,0	703,0	67,3
Total	39 743,7	101,2	40 214,2	108,7	43 706,8	110,0

Source : Insee

Tableau 5
Compte de production

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de valeur	Valeur 2011
Production	66 916,2	105,4	70 508,2
(-) Consommations intermédiaires	39 743,7	110,0	43 706,8
(=) Valeur ajoutée brute	27 172,5	98,6	26 801,4
(-) Consommation de capital fixe	10 810,8	100,6	10 873,5
(=) Valeur ajoutée nette	16 361,7	97,3	15 927,9

Source : Insee

Tableau 6
Compte d'exploitation

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de valeur	Valeur 2011
Valeur ajoutée nette	16 361,7	97,3	15 927,9
(+) Subventions d'exploitation	8 781,3	97,7	8 575,8
<i>dont : bonifications d'intérêts</i>	109,1	36,5	39,8
(-) Autres impôts sur la production	1 472,5	103,4	1 522,8
<i>Impôts fonciers</i>	953,8	101,0	963,7
<i>Autres</i>	518,7	107,8	559,1
(=) Résultat agricole net	23 670,5	97,1	22 980,9
(-) Rémunération des salariés	7 060,3	101,1	7 137,9
<i>Salaires</i>	5 724,5	101,1	5 787,4
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1 335,8	101,1	1 350,5
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16 610,2	95,4	15 842,9

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2011

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

Compte établi le 21 novembre 2011	Valeur 2010	Indice de valeur	Valeur 2011
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16 610,2	95,4	15 842,9
(-) Intérêts ¹ <i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	964,1 1 899,9	119,2 95,4	1 149,5 1 813,0
(-) Charges locatives nettes ²	2 224,8	104,1	2 317,1
(=) Revenu net d'entreprise agricole	13 421,3	92,2	12 376,3

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Évolution annuelle en %

Compte établi le 21 novembre 2011	2011 / 2010
Résultat agricole net par actif	-2,9 -1,1
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié	-7,8 -5,4
<i>Évolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,8
<i>Évolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,5

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Évolution annuelle en %

Compte établi le 21 novembre 2011	2011 / 2010
Résultat agricole net par actif	-4,3 -2,6
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié	-9,2 -6,8
<i>Évolution du prix du PIB</i>	1,5

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2011 ⁽¹⁾

(Estimation au 20 novembre 2011)

Résumé	43
Grandes cultures : les conditions climatiques influencent les rendements, les prix restent élevés dans l'ensemble	46
Maraîchage et fleurs : la baisse tendancielle du revenu perdure.....	48
Viticulture : bonnes récoltes, conjoncture favorable sur les prix	49
Arboriculture fruitière : situation toujours difficile	50
Élevage bovin : situation difficile en bovins viande, embellie pour l'élevage laitier	51
Élevage ovin : la hausse des coûts de production pénalise le revenu ...	52
Élevage hors-sol : hausse des prix et des coûts de production	53
Disparités et évolutions à long terme du revenu	54
Annexes chiffrées	55

(1) Présenté par Maurice DESRIERS, secrétaire de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Éliane LE REY.

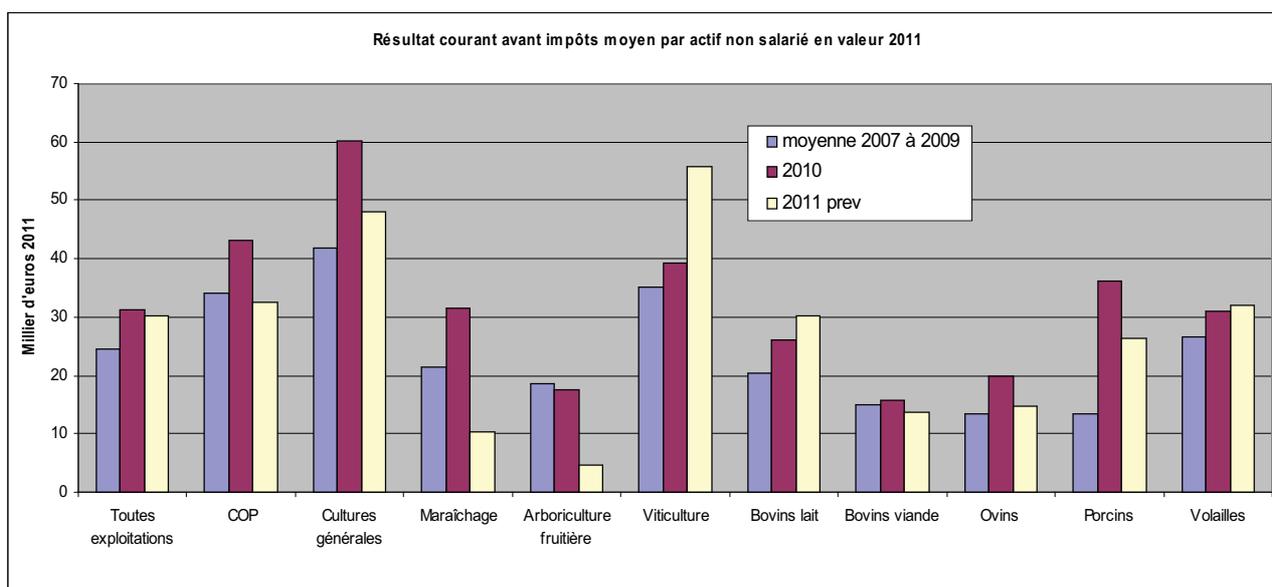
LES COMPTES PRÉVISIONNELS PAR CATÉGORIE D'EXPLOITATIONS POUR 2011

Remonté à 31 400 euros en 2010, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des moyennes et grandes exploitations se replie en 2011 à 30 200 euros. Calculé en moyenne sur les trois dernières années, le revenu moyen par actif non salarié de 2011 serait en hausse de 6 % par rapport à 2010, compte-tenu du fort redressement intervenu cette dernière année. Ce redressement tendanciel ne permet toutefois pas de retrouver le niveau moyen des années 2006 à 2008. L'année 2011 est marquée par la forte croissance des coûts de production, liée à la flambée des cours des matières premières de 2010 et à la hausse continue des prix des produits pétroliers depuis le milieu de l'année 2009. Cette hausse des coûts des consommations intermédiaires pèse sur le revenu de la plupart des exploitations. Les dépenses accrues en engrais conjuguées à la baisse des volumes produits entraîne le recul du RCAI des exploitations de grandes cultures. Dans le secteur de l'élevage, le coût de l'alimentation animale pénalise le revenu de la quasi-totalité des orientations. Mais elle est compensée par une évolution favorable des prix dans l'élevage bovin laitier et l'élevage avicole.

Dans les orientations végétales, c'est surtout l'évolution du coût des engrais qui a un impact négatif sur le revenu. Celle-ci s'est amorcée en début d'année 2010 mais produit son plein effet sur la campagne 2011. Elle se conjugue avec la poursuite de la reprise des achats en volume après la forte réduction intervenue en 2009. Dans l'ensemble, les prix des céréales, oléagineux et protéagineux se maintiennent aux niveaux élevés de 2010. La sécheresse printanière a pénalisé les rendements céréaliers, à l'exception du maïs. Dans ces conditions, le revenu des exploitations de grandes cultures se replie à 37 300 euros en 2011. Affectées par les conditions climatiques qui ont perturbé les calendriers de production et les conditions de commercialisation depuis le printemps 2011, les exploitations fruitières et maraîchères voient leur revenu diminuer significativement pour tomber respectivement à 4 700 et 10 400 euros par actif en moyenne. En cumul triennal, le revenu de l'ensemble des orientations végétales est orienté à la baisse en 2011. La situation est toutefois nettement plus favorable en grandes cultures (- 2,7 % par rapport à 2010) que dans les autres spécialisations.

Pour les exploitations d'élevage, la hausse du prix des aliments composés entraîne une forte augmentation des dépenses d'approvisionnement. A l'exception des bovins maigres, les productions animales affichent des prix en hausse. Le volume de la production de gros bovins est stable. Celui de la production ovine progresse légèrement. La situation demeure toutefois difficile pour les éleveurs de bovins viande et les éleveurs d'ovins compte tenu du poids des charges. Bien que soutenu par les nouvelles aides mises en place en 2010, leur revenu s'inscrit en net recul en 2011 (respectivement 13 700 euros et 14 700 euros). En revanche, la hausse de la collecte laitière dans un contexte favorable de hausse des prix du lait se traduit par l'augmentation de la valeur de la production qui compense celle des coûts des consommations intermédiaires. Le revenu des exploitations spécialisées en élevage laitier s'accroît en 2011 (30 300 euros) mais reste sur une tendance baissière de moyen terme (- 1,5 % par an en moyenne durant les cinq dernières années). Globalement, la valeur de la production des élevages hors sol progresse en 2011. Elle compense l'accroissement des charges et n'entraîne pas de baisse du revenu dans les exploitations avicoles. La situation des éleveurs porcins est plus difficile. Leur revenu (26 500 euros en 2011), affiche un net recul par rapport à 2010.

La situation des exploitations viticoles s'améliore en 2011. Le volume des vendanges est plus élevé qu'en 2010 et les prix de toutes les catégories de vins sont orientés à la hausse. Les charges d'approvisionnement varient peu dans l'ensemble. Le revenu des exploitations viticoles continuerait à se redresser dans l'ensemble. La tendance de moyen terme est toutefois très modérément haussière (+ 1,9 % par an en moyenne durant les cinq dernières années).



Méthodologie des comptes par catégorie d'exploitations

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les comptes annuels de l'agriculture selon les principales orientations de production. Ils sont établis sur **le champ des exploitations agricoles métropolitaines considérées comme moyennes et grandes sur la base de la valeur de leur production brute standard (PBS)**. On considère qu'une exploitation est moyenne ou grande si sa PBS moyenne dépasse 25 000 euros. Par rapport au champ couvert par le compte national qui porte sur la « branche agriculture », sont donc exclues d'une part les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), d'autre part les exploitations des DOM et les petites exploitations (dont la PBS est inférieure à 25 000 euros).

Les comptes par catégorie d'exploitations ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du revenu dans les diverses catégories d'exploitations agricoles. Ils permettent également une première approche macro-économique des disparités de revenu entre orientations de production (OTEX).

Les résultats du RICA observés constituent la référence historique pour les évolutions du revenu agricole par catégorie d'exploitations. Pour l'année en cours les résultats du RICA ne sont pas disponibles. Il est donc nécessaire d'actualiser les résultats à l'année, ce qui revient à calculer un RICA prévisionnel pour le RICA, indicateur de l'évolution du revenu de l'année en cours.

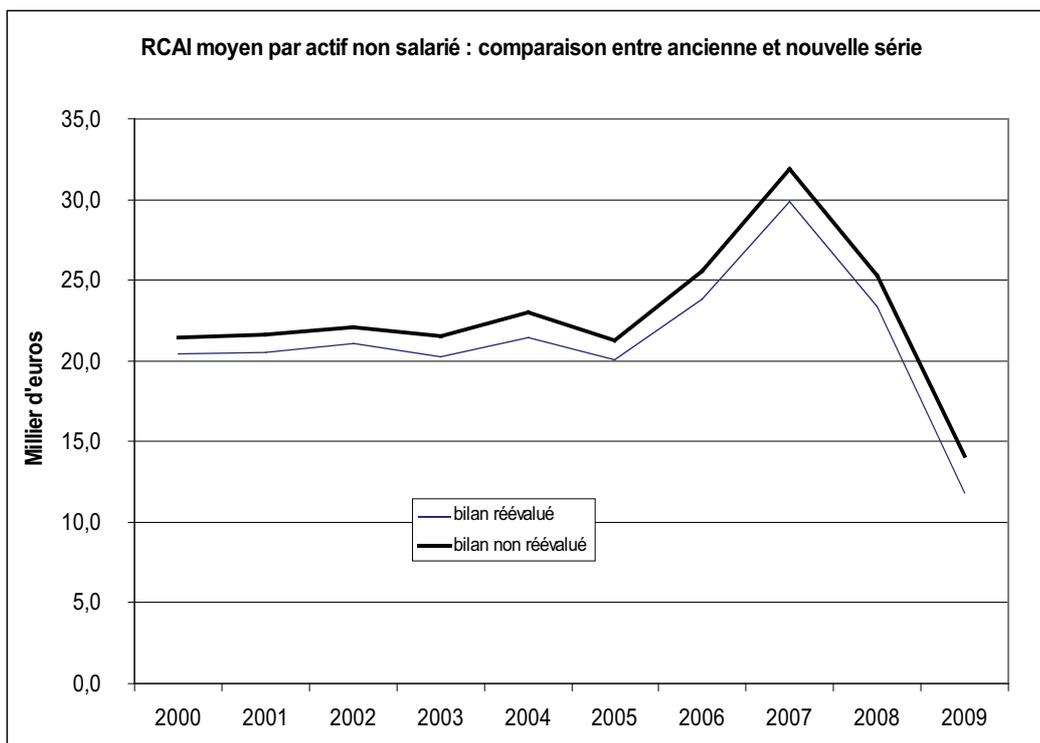
Le RICA suit les résultats de l'activité de production des entreprises agricoles. La notion de revenu d'entreprise retenue est le résultat courant avant impôts (RCAI). Il est mesuré par actif non salarié (Utans). Les exploitations agricoles dont les résultats sont présentés ici sont classées selon leur spécialisation (orientation technico-économique des exploitations – OTEX).

Le calcul d'actualisation des résultats du RICA à la dernière année est réalisé selon la même technique que les comptes prévisionnels, en utilisant les mêmes indicateurs conjoncturels que le compte national pour estimer les évolutions de chacune des composantes du RCAI. Ces indicateurs sont estimés au niveau de nomenclature le plus fin possible. Ils sont appliqués aux données individuelles du RICA de l'année précédente. Le RCAI prévisionnel est calculé au niveau de l'exploitation comme étant le solde des différentes composantes estimées au niveau fin. Les données agrégées par OTEX au niveau national sont calculées en appliquant les derniers coefficients d'extrapolation disponibles c'est à dire ceux de l'année n-1.

La révision des résultats liée à la nouvelle typologie des exploitations appliquée au RICA

A partir de l'exercice comptable 2010, les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) sont présentés selon la nouvelle typologie des exploitations agricoles, en cohérence avec ceux du recensement agricole 2010. Cette évolution a nécessité une rétropolation et un recalcul de l'ensemble des résultats comptables sur les années précédentes afin d'éviter des ruptures de séries. De plus, cette évolution, appliquée de manière homogène au niveau européen entre tous les états membres coïncide avec l'application d'une nouvelle convention comptable concernant le calcul des dotations aux amortissements.

Le RICA est une opération européenne et ses résultats peuvent être dépendants des taux d'inflation différents entre pays. Afin d'assurer une cohérence entre les données comptables annuelles relevées dans les exploitations et le calcul des dotations aux amortissements basés sur la valeur de l'actif, donc des investissements passés, une réévaluation des bilans était appliquée dans les États membres, y compris en France, selon des formules complexes. Cette procédure a été abandonnée au niveau européen. Les résultats du RICA français sont donc désormais calculés sans appliquer cette réévaluation des bilans. La conséquence mécanique de cette réforme est que la valeur des dotations aux amortissements s'en trouve diminuée et le résultat courant avant impôts (RCAI) augmenté d'autant. Cette procédure rend toutefois les résultats du RICA totalement cohérents avec les règles comptables appliquées en France par les centres comptables. Le graphique ci-après présente pour le RCAI par actif non salarié (toutes exploitations confondues) les écarts entre l'ancienne et la nouvelle série. En moyenne sur les années 2007 à 2009, l'écart est de l'ordre de 2 000 euros par actif.



Grandes cultures

Les conditions climatiques influencent les rendements, les prix restent élevés dans l'ensemble

Depuis 2006, le revenu des exploitations de grandes cultures est tributaire de la volatilité des prix des matières premières agricoles. Ceux-ci demeurent à des niveaux élevés en 2011, mais la sécheresse du printemps a pénalisé les rendements. De ce fait, après avoir atteint 43 200 euros par actif non salarié en 2010, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux descend à 32 600 euros en 2011. En cumul sur les trois dernières années, il reste orienté à la baisse (- 5 % en 2011) compte tenu du niveau exceptionnellement élevé atteint en 2007. Pour les autres exploitations de grandes cultures, le revenu en cumul triennal progresse légèrement en 2011 (+ 1 %) du fait du niveau exceptionnel de 2010. Il s'inscrit en net retrait en 2011 : 48 000 euros par actif non salarié après 60 200 euros en 2010.

Les rendements de la plupart des céréales ont baissé du fait de la sécheresse du printemps 2011. Cette baisse associée à une réduction des soles de blé dur, d'orge et d'avoine a entraîné un recul de 3 % du volume global des récoltes par rapport à 2010. Les moissons de blé dur et d'avoine fléchissent respectivement de 24 % et de 22 %. Pour l'orge, la récolte se replie de 13 %. Les quantités de blé tendre reculent également (- 5 %), malgré une légère progression des surfaces. En revanche, la production de maïs, favorisée par la pluviométrie estivale, progresse de 10 % sur des superficies réduites.

Le volume de la production d'oléagineux s'accroît de 12 % par rapport à 2010. Les aires consacrées au colza et au tournesol augmentent. Favorisés par les pluies de juillet et août, les rendements sont en hausse. Dans ces conditions la récolte de colza progresse de 11 % en 2011, celle de tournesol de 18 %.

Après la forte extension suscitée, en 2010, par la mise en place de nouvelles aides, les superficies en protéagineux s'amenuisent nettement en 2011 (- 30 %). Le plafonnement en 2011 du financement de ces aides expliquerait en partie ce mouvement. En conséquence, les volumes produits chutent de 36 % par rapport aux niveaux très élevés de 2010. La récolte de pois décroche de 39 % dans un contexte de baisse des rendements. Celle de féveroles perd 31 % en dépit de bons rendements. Les tonnages de betteraves industrielles croissent de 22 % en 2011, après le repli de 2010. Sur une sole quasiment stable, les pluies estivales ont

permis une nette amélioration des rendements. Ceux des pommes de terres s'améliorent également. Les superficies consacrées à cette culture s'étendent. La récolte de pommes de terre progresse ainsi de 10 % par rapport à 2010, année de faible production.

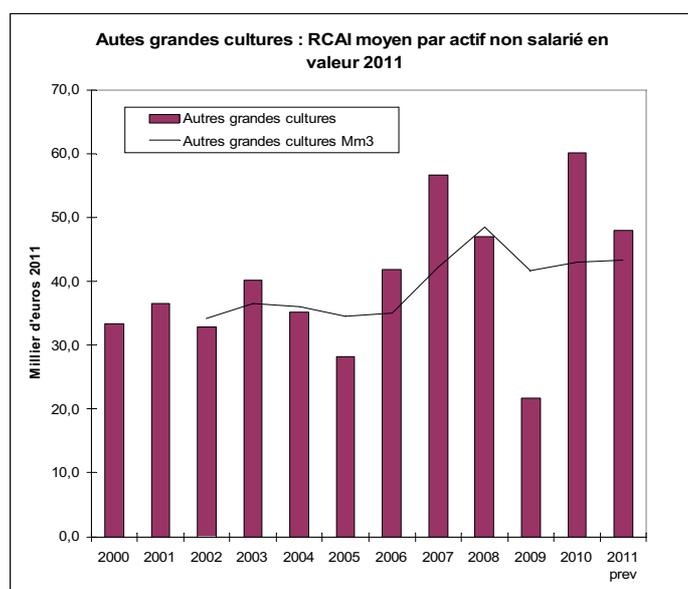
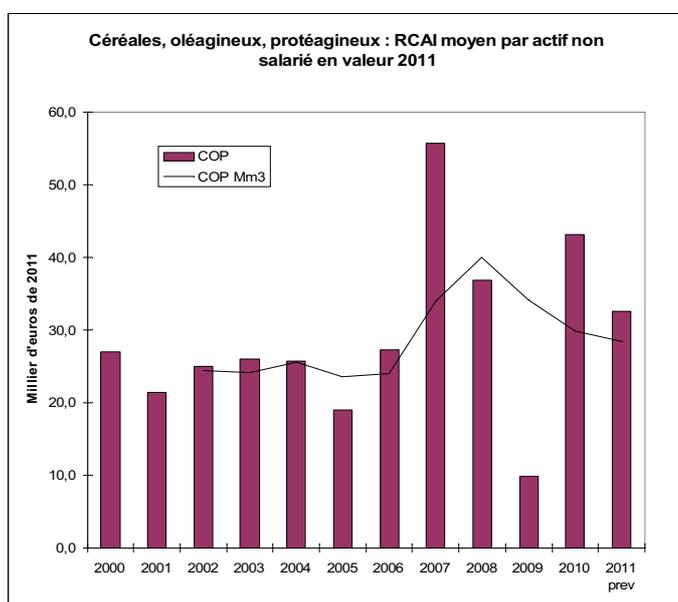
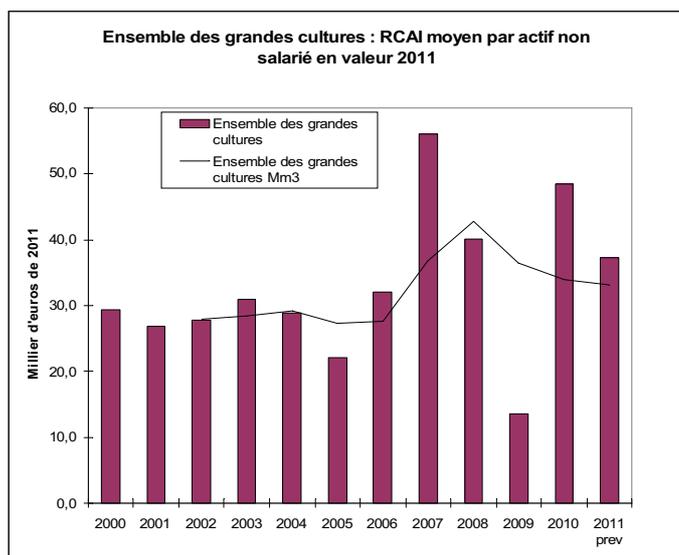
Globalement, les prix des céréales se stabilisent par rapport aux niveaux élevés de 2010. Compte-tenu des disponibilités mondiales plus importantes, les cours internationaux se détendent. Dans ce contexte les prix français du blé tendre se replient de 2 %. Les prix du maïs se réduisent de 8 % dans le sillage du recul des cours mondiaux, conséquence de l'offre plus abondante et de l'affaiblissement de la demande. En revanche, le recul de l'offre mondiale de blé dur et d'orge, induit par la baisse des récoltes européennes se répercute sur les cours internationaux et les prix français. Ces derniers affichent une forte hausse : + 30 % pour le blé dur, + 20 % pour l'orge.

Les prix des protéagineux progressent de 5 %, compte tenu de la bonne tenue de la demande européenne.

Ceux des oléagineux se maintiennent dans l'ensemble. Le prix du colza augmente de 5 %, la faiblesse de la récolte allemande ayant réduit l'offre européenne. A l'inverse, le prix du tournesol reflue de 10 % sous l'effet de l'abondance des récoltes européenne et ukrainienne.

Déjà en hausse en 2010, les prix de la betterave industrielle gagnent 9 % en 2011, malgré l'accroissement de l'offre. Par contre, ceux de la pomme de terre accusent un recul de 24 %, en liaison avec la hausse des disponibilités sur les marchés français et européen.

Les charges d'approvisionnement (engrais, produits de protection des cultures, semences, carburants et lubrifiants) augmentent globalement de 18 % en valeur. La hausse des prix des engrais, amorcée en début d'année 2010 a produit son plein effet sur la campagne 2011 (+ 17 %). Les achats en volume ont repris (+ 21 %) après la forte réduction intervenue en 2009. Les dépenses destinées aux engrais croissent ainsi de 42 % en valeur au cours de la campagne 2011. Le coût des carburants et lubrifiants s'alourdit en liaison avec la hausse des cours des produits pétroliers qui, malgré un recul marqué en mai 2011, se sont stabilisés à un niveau élevé. En revanche, les dépenses en semences et produits de protection des cultures évoluent peu (+ 1 % en valeur).



Maraîchage et fleurs

La baisse tendancielle du revenu perdue

La baisse tendancielle de 5 % par an depuis 2002 du résultat courant avant impôts (RCAI) moyen par actif non salarié des exploitations productrices de légumes et de fleurs se prolonge en 2011. En cumul sur les trois dernières années, le revenu des exploitations légumières recule de 16 % en 2011. Au sein de cette orientation, les situations conjoncturelles diffèrent selon les produits.

Globalement, le volume de la production de légumes progresse de 2% en 2011 mais les prix de l'ensemble des légumes se replient de 11 %.

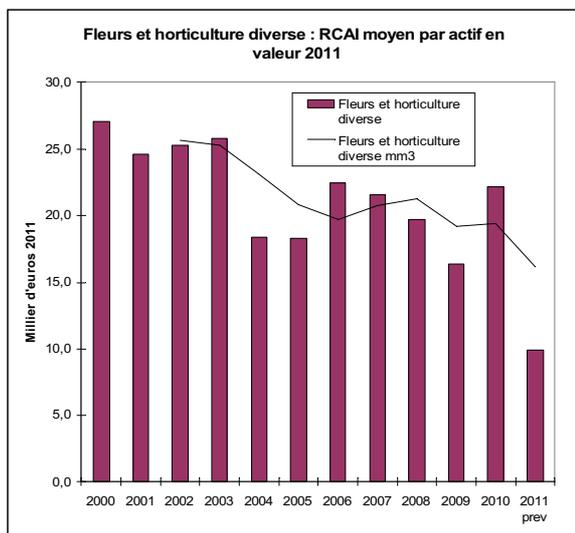
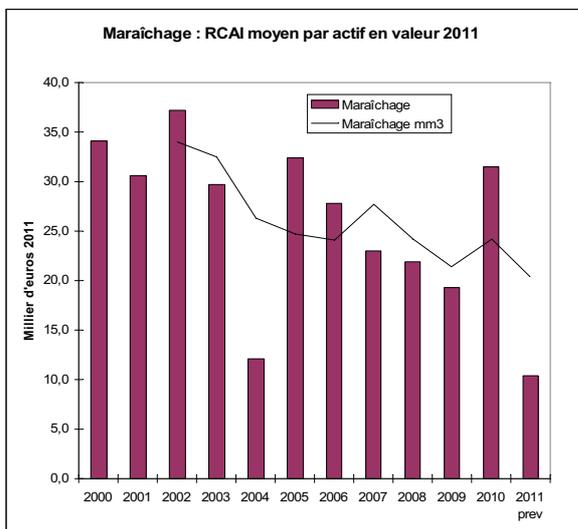
Les températures élevées du printemps ont été favorables aux récoltes et ont avancé les calendriers de production. Les mises sur le marché ont subi la concurrence des produits importés alors que la demande des consommateurs faiblissait du fait de la fraîcheur estivale. De plus, la crise liée à la bactérie E. Coli a affecté en début de campagne la commercialisation d'autres produits que le concombre. Dans ce contexte, la production en valeur de ce dernier chute de 25 %. La récolte de tomates augmente de 6 % sur des surfaces réduites, mais les prix perdent 14 %. A l'inverse, la production de melon est en retrait de 5 % du

fait du recul des superficies et de la baisse des rendements. Les prix s'améliorent en fin de campagne et augmentent de 12 % en moyenne sur l'année. Les légumes d'été à cuire bénéficient d'une demande soutenue, la carotte voit de ce fait son prix croître de 7 %.

La situation est peu favorable pour les légumes d'hiver. Malgré un recul de 5 % des volumes produits, les prix du chou-fleur et des poireaux chutent. La valeur de ces productions baissent de près de 20 %.

Les charges d'approvisionnement progressent globalement de 11 % en valeur. Cet accroissement des charges provient en grande partie des engrais dont les dépenses augmentent de 42 % en valeur. La hausse des prix de l'énergie pèse aussi sur les coûts, notamment pour les productions sous abri.

La hausse du coût des consommations intermédiaires allié à la baisse de la production en valeur (- 9 %) explique le net repli du résultat courant avant impôts des exploitations maraîchères. Ce dernier, de 10 400 euros par actif non salarié se situe à son plus bas niveau depuis le début des années 2000.



Viticulture

Bonnes récoltes, conjoncture favorable sur les prix

En 2011, le volume total de la production de vins d'appellation d'origine protégée (AOP) augmente de 7 % par rapport à 2010. En particulier, les volumes de vins de champagne remontent de 24 % après deux années de faible niveau. Ceux des vins à indication géographique protégée (IGP) croissent de 16 % après la faible vendange de 2010. Les vins destinés à la fabrication de cognac affichent, quant à eux, une récolte en hausse de 6 %. La production des autres vins, comprenant notamment les vins sans indication géographique (VSI) et les volumes au dessus des plafonds d'appellation augmentent de 17 % par rapport à l'année précédente.

La relance des exportations françaises de vins (tant en AOP qu'en IGP) initiée en 2010 se poursuit en 2011, essentiellement du fait de la demande japonaise et chinoise. Pour toutes les catégories de vins, les disponibilités en début de campagne 2011/2012 auraient un niveau équivalent, voire plus faible, que le niveau moyen 2005-2010.

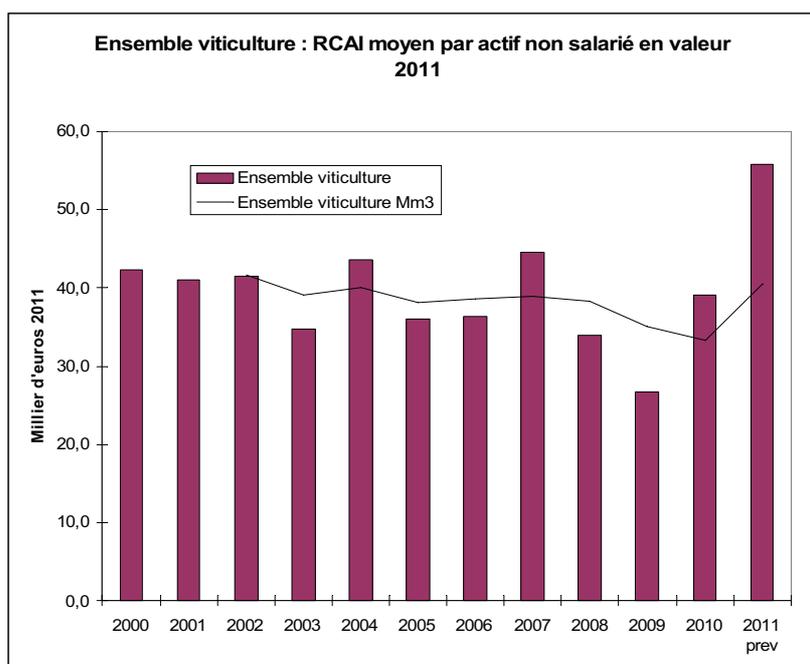
Dans ce contexte, les prix des vins s'amélioreraient sur l'ensemble de la campagne : + 3,5 % pour les vins de Champagne, + 2 % pour les autres catégories de vins (AOP hors champagne, IGP, VSI). Des disparités régionales apparaissent cependant. Les hausses de prix seraient plus accentuées en Bourgogne, Alsace et

Languedoc-Roussillon. Une exception, les Pays de la Loire où les prix reculeraient.

Les charges d'approvisionnement augmentent de 6 % en valeur, tirées à la hausse par la forte croissance des dépenses en engrais. Toutefois, la faible progression des dépenses en produits de protection des cultures (+ 1,5 %), poste prépondérant des charges, tempère la hausse du coût des consommations intermédiaires.

Très dépendant des volumes récoltés, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations viticoles progresserait en 2011 (+ 22 % par rapport à 2010 en cumul sur les trois dernières années), rompant avec la tendance baissière observée depuis 2007.

Compte tenu des concepts retenus, les évolutions annuelles du revenu des exploitations viticoles, très liées aux volumes des récoltes et aux prix de la campagne, ne retracent pas bien les tendances réelles en matière de trésorerie. Une analyse tendancielle montre que le RCAI de l'ensemble des exploitations spécialisées en viticulture a atteint en 2009 son plus bas niveau depuis 2000. Il se redresse ensuite jusqu'à 55 900 euros en 2011. En moyenne triennale, le revenu moyen (40 600 euros par actif non salarié) est équivalent à celui du début des années 2000. Il dépasse toujours nettement le revenu moyen de l'ensemble des exploitations (moyennes et grandes).



Arboriculture fruitière

Situation toujours difficile

La tendance baissière du résultat courant avant impôts (RCAI) des arboriculteurs fruitiers (- 10 % par an en moyenne depuis le début des années 2000) se prolonge en 2011. En cumul sur les trois dernières années, le revenu fléchit de 39 %. En effet, après le mieux observé en 2010, le RCAI par actif non salarié tombe à 4 700 euros, son plus bas niveau depuis 2000.

Globalement, le volume des récoltes progresse de 2 % mais les prix diminuent de 8 %.

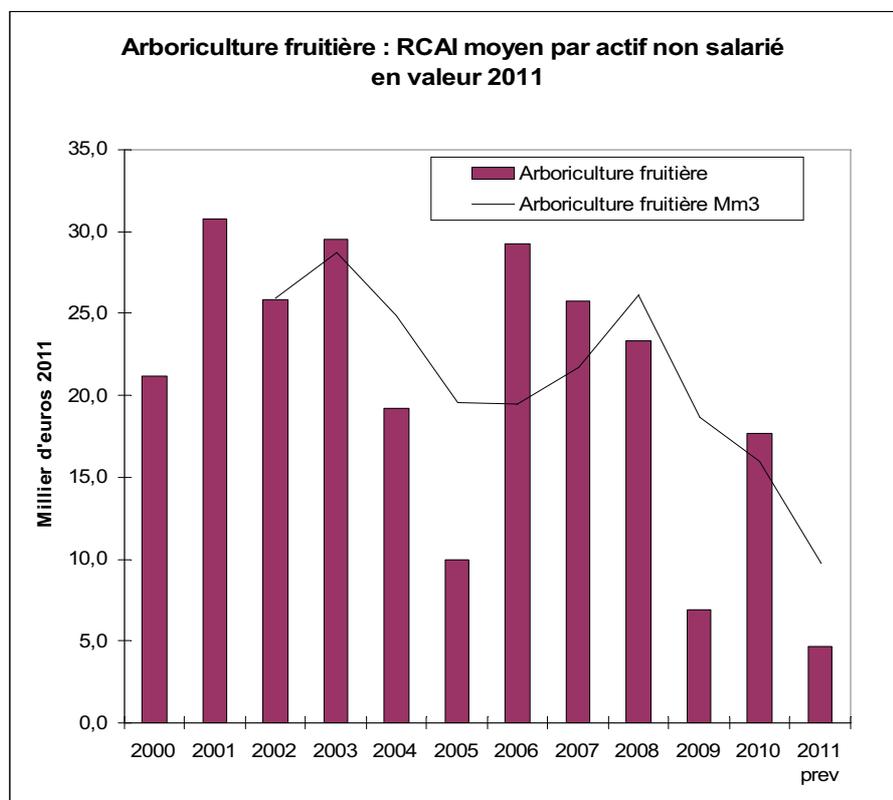
Les conditions climatiques ont eu un impact important sur la campagne 2011, affectant à la fois les calendriers de production et la demande. La fraise, concurrencée par la commercialisation précoce des fruits à noyau voit sa production baisser de 7 % en valeur, malgré le recul de la cueillette. Par ailleurs, la météo inhabituelle n'a pas favorisé la demande de fruits d'été. Les prix de la pêche et de l'abricot se replient de 8 % en dépit d'une récolte modeste. Contrairement aux autres espèces, les volumes de cerises augmentent de 6 %, ce qui compense la baisse marquée

des prix : le recul de la production en valeur est limité à 4 %.

La réduction des vergers de poires et de pommes se poursuit. Les récoltes dépassent toutefois les volumes de 2010. Ils augmentent respectivement de 7 % pour la poire et de 4 % pour la pomme. Mais les prix chutent (-19 % pour les poires et - 16 % pour les pommes). La conjoncture est meilleure pour les raisins de table. La cueillette s'accroît de 10 % et les prix de 20 %.

Les charges d'approvisionnement sont en hausse de 10 % en valeur, essentiellement du fait des engrais.

Ainsi, la hausse du coût des consommations intermédiaires, conjuguée au repli de la production en valeur (- 6 %) explique le net recul du revenu des arboriculteurs fruitiers. Celui-ci est, en 2011, de 60 % inférieur au revenu moyen par actif non salarié de toutes les moyennes et grandes exploitations confondues.



Élevage bovin

Situation difficile en bovins viande, embellie pour l'élevage laitier

En 2011, les effets positifs sur l'élevage d'herbivores des mesures mises en place en application du bilan santé de la PAC restent visibles. En cumul sur les trois dernières années, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations laitières progresse de 12 %, celui des exploitations spécialisées en bovins viande de 1 %. Toutefois, le revenu de ces dernières demeure inférieur à son niveau du début des années 2000.

Le volume de la production de veaux recule de 4 % en 2011. Celle de gros bovins se stabilise malgré une accélération des abattages au second semestre de 2011, conséquence des craintes de manque de fourrages face à la sécheresse.

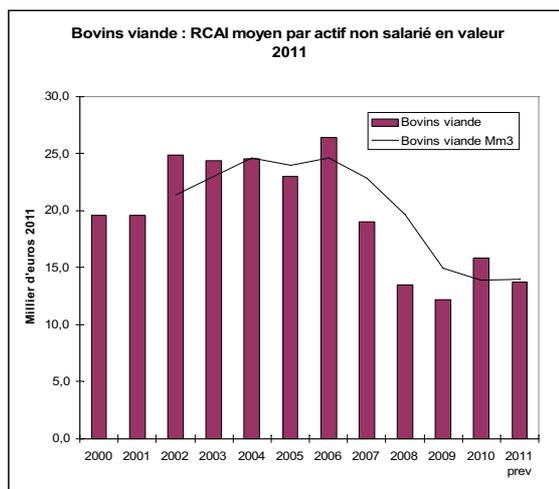
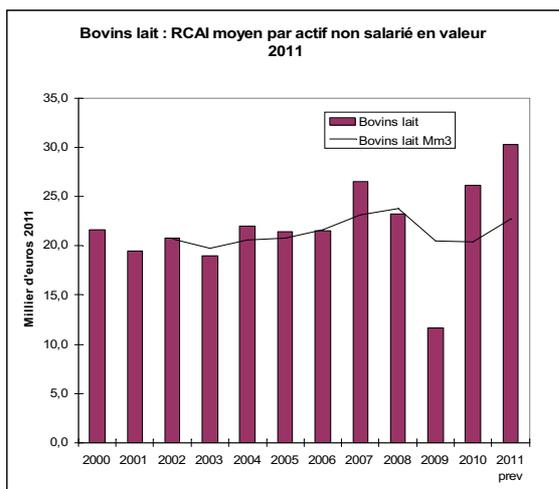
La reprise des prix du lait amorcée en avril 2010 s'est poursuivie en 2011. En moyenne sur l'année, le prix du lait de vache croît de 8 % en liaison avec l'augmentation des prix des produits laitiers industriels (beurres et poudres de lait). Dans ce cadre, la collecte laitière progresse de 4,5 %.

Les prix du veau sont en hausse de 6 %, poursuivant la remontée débutée en 2010. Globalement, les prix des gros bovins s'élèvent de 7 %. Les prix des animaux finis s'inscrivent en hausse de 9 % en raison de l'accroissement de la demande extérieure. En effet, certains pays du pourtour méditerranéen se tournent vers l'Union Européenne pour pallier la baisse de l'offre en provenance du Mercosur. Par contre, les prix des animaux maigres, malgré l'amélioration de la fin de l'année, se replient de

1 % en moyenne annuelle face à un marché frileux.

Les charges d'approvisionnement enregistrent une hausse sensible : + 14 % dans les exploitations laitières tout comme dans celles spécialisées en bovins viande. Cet accroissement des charges résulte de la hausse du coût de l'alimentation animale. En effet, la hausse des prix des céréales a provoqué, dès la fin de l'année 2010, une envolée des prix des aliments composés qui se répercute pleinement sur l'année 2011. Ceux destinés aux gros bovins augmentent ainsi de 16 %. Le surcroît d'achats d'aliments pour bovins pour faire face à la sécheresse du printemps a été très net au second trimestre mais s'est ralenti ensuite. En moyenne sur l'ensemble de l'année, le volume des achats a été stable, mais sans doute avec de fortes disparités régionales.

Sous le poids des charges, les exploitations spécialisées en bovins viande voient donc leur résultat courant avant impôts se replier en 2011. Retombé à 13 700 euros par actif non salarié (après 15 900 euros en 2010), le revenu des élevages bovins viande avoisine son niveau de 2008. Il est à peine supérieur à 50 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations (moyennes et grandes). La situation des exploitations laitières est plus favorable. Leur revenu continue à s'améliorer et atteint avec 30 300 euros par actif en 2011 son meilleur niveau depuis le début des années 2000. Il approche ainsi le revenu moyen toutes exploitations confondues.



Élevage ovin

La hausse des coûts de production pénalise le revenu

En cumul sur trois années, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en élevage ovin continue à progresser (+7 %). Mais après le net redressement intervenu en 2010 grâce aux mesures consécutives au bilan de santé de la PAC, il retombe à 14 700 euros par actif en 2011. Il se situe ainsi à un niveau très proche de celui du début des années 2000.

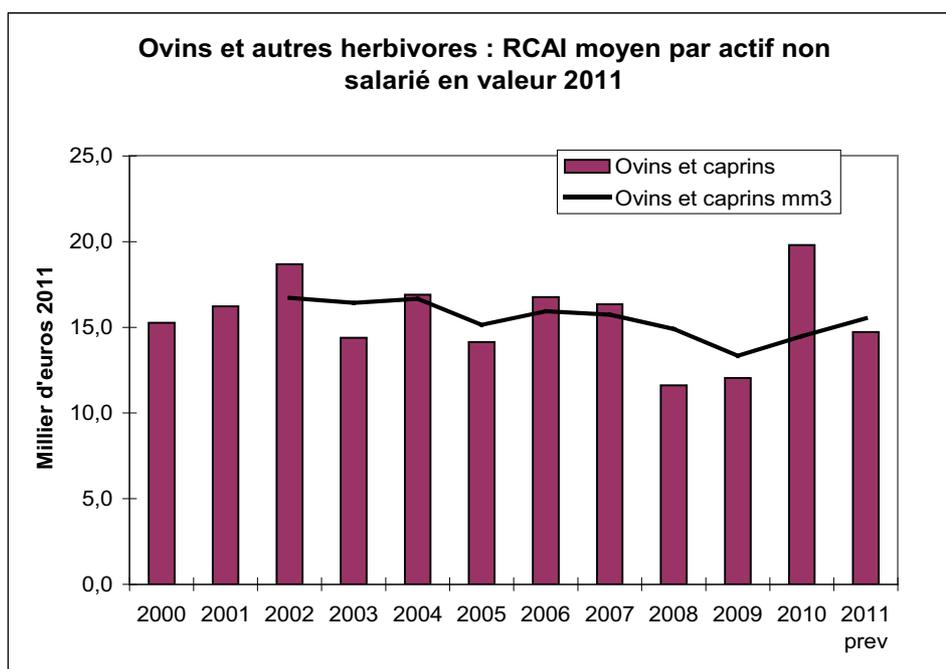
Le volume de la production ovine progresse de 2 % par rapport à 2010. Les achats en provenance d'Irlande et du Royaume-Uni reculent, ces pays ayant limité leurs exportations par manque de disponibilités intérieures. La Nouvelle-Zélande a réorienté ses ventes vers les marchés américains et asiatiques. De ce fait, les importations françaises venant de ces pays chutent. Dans ce contexte, malgré l'augmentation de la production intérieure, l'offre sur le marché national est réduite.

Les prix sont fermes en moyenne sur la campagne. Ils montent de 4 % par rapport à 2010 bien que la consommation de viande continue à diminuer.

Le coût de l'alimentation animale, en particulier des aliments composés, augmente fortement du fait de la hausse des prix des matières premières entrant dans leur composition. De ce fait, les charges d'approvisionnement progressent de façon notable en valeur (+17 %).

Cette hausse du coût des consommations intermédiaires explique le recul du revenu en 2011.

Malgré le net redressement de 2010, le revenu moyen par actif non salarié demeure très faible. Il est inférieur de 40 % au revenu moyen de l'ensemble des exploitations (moyennes et grandes).



Élevage hors sol

Hausse des prix et des coûts de production

En cumul sur les trois dernières années, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des exploitations spécialisées en élevage hors sol progresse en 2011 : + 24 % pour les élevages porcins et + 10 % pour les élevages avicoles.

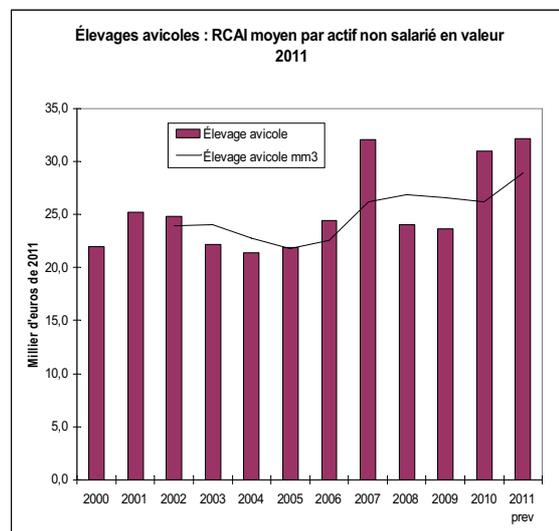
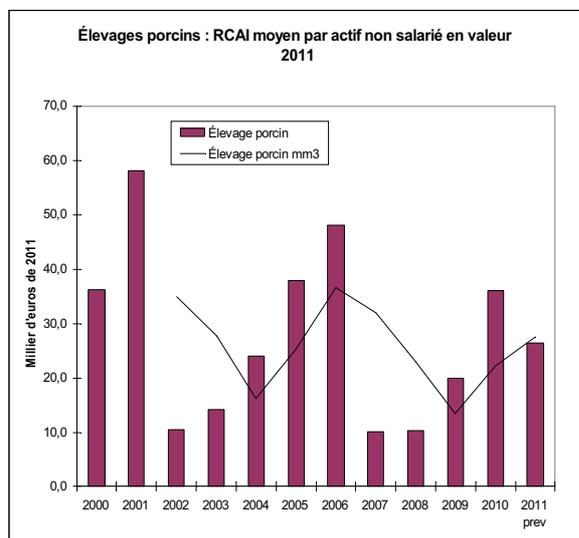
La valeur de la production porcine s'accroît sensiblement en 2011 après s'être stabilisée l'année précédente. Les volumes produits baissent légèrement. La demande extérieure soutient les marchés français et européens. Dans un contexte de hausse des cours, les prix du porc s'élèvent de 13 %.

Pour la volaille, la valeur de la production progresse de 15 %, essentiellement sous l'effet de la hausse des prix. L'augmentation globale du volume de la production résulte d'évolutions différenciées. Déjà en hausse l'année précédente, les abattages de poulets et de canards augmentent en 2011 (respectivement + 4 % et + 2 %). En revanche, les abattages de pintades se replient de 2 %. Les prix de l'ensemble des volailles croissent de 12 %. Cette hausse sensible traduit la répercussion de l'augmentation des coûts de production, notamment de l'alimentation animale, facilitée par la forte intégration de la filière.

Les mises en place de poulettes de ponte diminuent et le volume de la production d'œufs fléchit de 7 %. Ce recul pourrait être une conséquence de la directive de mise aux normes des cages de poules pondeuses à compter du 1er janvier 2012, certains éleveurs arrêtant ou réduisant leur activité pour ce faire. En réponse à la réduction de l'offre, les prix sont fermes et dépassent de 3 % leur niveau de 2010.

Le renchérissement du coût de l'alimentation animale pèse sur les charges d'approvisionnement qui s'accroissent de 22 % en valeur dans les élevages porcins et de 16 % dans les élevages avicoles.

En grande partie compensée par la hausse des prix de production, la forte hausse des charges n'a pas entraîné de baisse de revenu pour les exploitations avicoles. Celui-ci atteint 32 100 euros en moyenne par actif non salarié, son meilleur niveau depuis le début des années 2000. La situation des éleveurs porcins est moins favorable : leur revenu descend à 26 500 euros en 2011, valeur toutefois nettement supérieure aux bas niveaux de 2007 et 2008.



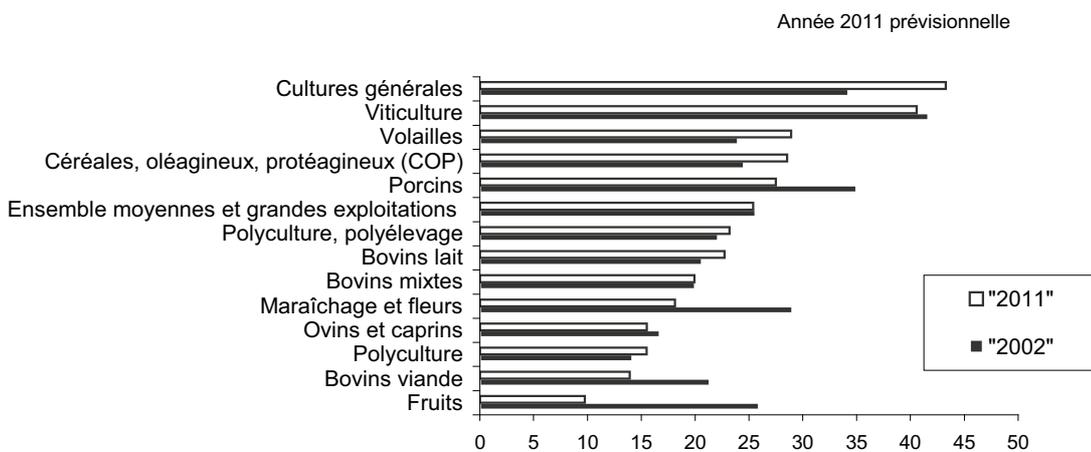
Disparités et évolutions à long terme du revenu

En 2011, le résultat courant avant impôts moyen par actif non salarié de l'ensemble des exploitations se situe au même niveau qu'au début des années 2000. Mais les situations sont variables selon les spécialisations. Les exploitations d'arboriculture fruitière enregistrent entre 2000 et 2011 une baisse sensible de leur revenu (- 10 % par an). Les exploitations maraîchères voient aussi leur revenu reculer (- 5 % par an). L'évolution est également orientée à la baisse pour les élevages de bovins viande, de porcins et d'ovins (respectivement - 5 %, - 3 % et - 1 % par an). Le revenu des exploitations viticoles est quasiment stable sur longue période. La situation est plus favorable pour les exploitations d'élevage allaitant qui bénéficient d'une légère hausse tendancielle (+ 1 % par an) et les exploitations de grandes cultures et d'élevage avicole (+ 2 % par an).

En conséquence, le revenu moyen de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations qui était de 25 600 euros sur la période 2000-2002 est en termes réels de 25 400 euros en moyenne sur les trois dernières années. Les exploitations maraîchères qui avaient un revenu largement supérieur à celui de la moyenne des exploitations voient leur situation relative se dégrader : de 32 % supérieur à cette moyenne en 2000-2002 (soit 33 900 euros), il est maintenant de 20 300 euros (moyenne des années 2009 à 2011) soit inférieur de 20 %. Le revenu des exploitations fruitières qui avoisinait en 2000-2002 celui de l'ensemble des

exploitations chute à 9 800 euros en 2009-2011, soit 60 % en dessous de la moyenne. En élevage hors sol, la situation des exploitations avicoles s'améliore : leur revenu passe de 24 000 euros en 2000-2002 à 28 900 euros en 2009-2011, soit 14 % au dessus de la moyenne. Les exploitations porcines connaissent une situation inverse. Leur revenu qui dépassait la moyenne de 37 % (35 000 euros) au début des années 2000 se replie à 27 500 euros en 2009-2011, n'excédant plus la moyenne que de 8 %. Sur cette même période, le revenu des exploitations de grandes cultures, déjà 9 % au dessus de la moyenne (28 000 euros) la dépasse très largement (33 100 euros) grâce aux bons résultats de 2010. La situation des exploitations d'élevage herbivores est moins favorable. Le revenu des exploitations bovins viande est en moyenne sur les trois dernières années de 13 900 euros, soit 45 % en deçà du revenu moyen toutes exploitations confondues contre 17 % auparavant. Celui des exploitations laitières (22 700 euros) représente actuellement 89 % du revenu total moyen en légère augmentation par rapport à la période 2000-2002. Pour les exploitations ovines, la situation évolue peu : la différence par rapport à la moyenne passe de - 35 % à - 39 % (soit 16 700 euros sur la période 2000-2002 et 15 500 euros sur les trois dernières années). Les exploitations de viticulture constituent une exception. Leur revenu très au-dessus de la moyenne (+ 60 %) en 2000-2002 le demeure en 2009-2011 (40 600 euros).

Résultat courant avant impôts par actif non salarié en millier d'euros 2011



Annexes chiffrées

Tableau 1 : Évolution du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en 2011

Tableau 2 : Résultat courant avant impôts agricole moyen par actif non salarié (RCAI par UTANS) selon les catégories d'exploitation

Tableau 3 : Résultat courant avant impôts agricole en termes réels (indices 2000 = 100)

Tableau 1 : Évolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (RCAI par UTANS)

	Résultat courant avant impôts par actif non salarié en valeur réelle selon les catégories d'exploitations								
	Valeurs annuelles moyennes en millier d'euros 2011				Évolution des moyennes triennales en % annuel			Valeurs triennales moyennes en millier d'euros 2011	
	2008	2009	2010	2011	"2011"/"2010"	"2011"/"2008"	"2011"/"2002"	"2002" (1)	"2011" (1)
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	26,0	14,5	31,4	30,2	5,9	-4,4	-0,1	25,6	25,4
Céréales, oléagineux, protéagineux	36,9	9,8	43,2	32,6	-4,7	-10,6	1,7	24,5	28,5
Cultures générales	47,0	21,7	60,2	48,0	0,8	-3,7	2,6	34,3	43,3
Ensemble grandes cultures	40,1	13,5	48,4	37,3	-2,7	-8,2	1,9	28,0	33,1
Légumes et champignons	21,8	19,2	31,4	10,4	-15,8	-5,6	-5,5	33,9	20,3
Fleurs et horticulture diverse	19,7	16,4	22,2	9,9	-16,7	-8,7	-5,0	25,6	16,2
Ensemble maraichage et horticulture	20,6	17,7	26,5	10,1	-16,1	-6,8	-5,1	29,0	18,1
Viticulture	34,0	26,7	39,2	55,9	21,9	1,9	-0,3	41,7	40,6
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	23,3	6,9	17,7	4,7	-38,9	-28,0	-10,3	25,9	9,8
Bovins lait	23,2	11,7	26,1	30,3	11,6	-1,5	1,1	20,6	22,7
Bovins viande	13,5	12,2	15,9	13,7	0,6	-10,8	-4,6	21,4	13,9
Bovins mixtes	20,6	11,2	23,5	25,1	8,0	-5,1	0,0	20,0	19,9
Ovins et caprins	11,6	12,0	19,8	14,7	7,1	1,4	-0,8	16,7	15,5
Porcins	10,3	19,9	36,1	26,5	24,4	6,4	-2,6	35,0	27,5
Volailles	24,0	23,7	31,0	32,1	10,3	2,5	2,1	24,0	28,9
Ensemble élevages hors sol	20,4	20,2	31,9	30,0	13,2	2,3	0,5	26,2	27,4
Polyculture, polyélevage	24,8	11,0	30,9	27,7	4,4	-4,9	0,5	22,1	23,2

(1) Moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2011" : moyenne des résultats 2009, 2010, 2011 affectée à 2011).
L'évolution "2011"/"2010" correspond à l'évolution entre les moyennes des années 2008 à 2010 ("2010") et 2009 à 2011 ("2011").

Source : SSP - Agreste - Rica et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 2 : Résultat courant avant impôts agricole moyen par actif non salarié (RCAI par UTANS) selon les catégories d'exploitations

	Valeur moyenne par exploitation en millier d'euros courants											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 prév
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	21,2	21,3	21,9	21,5	23,0	21,1	25,4	31,8	25,3	14,2	30,9	30,2
Céréales, oléagineux, protéagineux	22,2	18,0	21,5	22,8	22,9	17,3	25,3	52,9	35,9	9,6	42,5	32,6
Cultures générales	27,4	30,7	28,1	35,1	31,3	25,5	38,7	53,7	45,7	21,2	59,3	48,0
Ensemble grandes cultures	24,1	22,5	23,8	27,0	25,7	20,0	29,7	53,2	39,0	13,2	47,7	37,3
Légumes et champignons	28,0	25,6	31,8	25,9	10,7	29,3	25,6	21,8	21,2	18,8	31,0	10,4
Fleurs et horticulture diverse	22,2	20,7	21,6	22,6	16,3	16,6	20,8	20,4	19,1	16,0	21,8	9,9
Ensemble maraîchage et horticulture	24,5	22,7	25,8	23,9	14,2	21,7	22,6	21,0	20,0	17,3	26,1	10,1
Viticulture	34,8	34,4	35,6	30,4	38,8	32,6	33,6	42,3	33,1	26,1	38,6	55,9
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	17,4	25,8	22,1	25,8	17,1	9,0	27,1	24,5	22,7	6,8	17,4	4,7
Bovins lait	17,8	16,3	17,8	16,6	19,6	19,4	19,9	25,1	22,6	11,4	25,8	30,3
Bovins viande	16,1	16,4	21,3	21,3	21,8	20,8	24,4	18,1	13,1	11,9	15,6	13,7
Bovins mixtes	16,8	14,5	19,1	16,3	19,1	20,1	22,0	24,2	20,1	10,9	23,2	25,1
Ovins et caprins	12,5	13,6	16,0	12,6	15,0	12,8	15,5	15,5	11,3	11,8	19,5	14,7
Porcins	29,8	48,8	9,0	12,4	21,4	34,3	44,5	9,6	10,0	19,5	35,6	26,5
Volailles	18,0	21,1	21,3	19,3	19,0	19,9	22,6	30,4	23,3	23,1	30,5	32,1
Ensemble élevages hors sol	21,4	27,9	16,6	16,9	19,4	23,7	28,6	24,0	19,9	19,7	31,4	30,0
Polyculture, polyélevage	18,6	18,3	18,8	19,6	20,7	18,7	22,7	29,9	24,1	10,8	30,4	27,7

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 3 : Résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en termes réels (RCAI par UTANS) sur longue période selon les catégories d'exploitations

	Indices 2000 = 100											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 prév
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	100,0	98,4	99,1	95,2	100,3	90,4	106,4	129,8	100,7	56,1	121,5	117,1
Céréales, oléagineux, protéagineux	100,0	79,5	92,9	96,6	95,3	70,7	101,2	206,6	136,5	36,4	159,8	120,8
Cultures générales	100,0	109,7	98,5	120,4	105,6	84,5	125,6	169,9	140,9	65,2	180,4	143,9
Ensemble grandes cultures	100,0	91,6	94,8	105,3	98,6	75,3	109,3	191,2	136,6	46,1	164,9	127,3
Légumes et champignons	100,0	89,8	109,1	87,0	35,5	94,9	81,4	67,4	64,1	56,5	92,3	30,4
Fleurs et horticulture diverse	100,0	91,1	93,4	95,5	67,9	67,7	83,1	79,6	72,8	60,6	81,9	36,8
Ensemble maraîchage et horticulture	100,0	90,9	100,7	91,8	53,6	80,4	82,0	74,1	68,9	59,1	88,9	34,0
Viticulture	100,0	97,0	98,1	82,1	103,1	85,1	85,8	105,2	80,3	63,0	92,5	131,9
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	100,0	145,4	122,1	139,3	90,8	47,1	138,3	121,7	110,2	32,8	83,5	22,2
Bovins lait	100,0	90,0	96,0	87,6	101,7	98,9	99,4	122,4	107,3	54,0	120,7	140,1
Bovins viande	100,0	99,8	127,0	124,5	125,3	117,1	134,7	97,1	68,7	62,2	81,0	70,0
Bovins mixtes	100,0	84,3	108,6	91,0	104,9	108,3	116,3	124,5	100,8	54,7	114,8	122,5
Ovins et caprins	100,0	106,2	122,4	94,3	110,7	92,6	109,8	107,0	76,1	78,9	129,7	96,5
Porcins	100,0	160,5	28,8	39,3	66,3	104,4	132,9	27,8	28,4	55,0	99,6	73,0
Volailles	100,0	114,7	113,2	100,9	97,5	99,9	111,3	146,1	109,3	107,8	141,1	146,2
Ensemble élevages hors sol	100,0	127,6	74,3	74,2	83,7	100,4	118,7	96,9	78,4	77,5	122,2	115,2
Polyculture, polyélevage	100,0	96,6	97,3	99,4	103,2	91,4	108,6	139,6	109,7	48,7	136,6	122,8

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

CHAPITRE III

RICA 2010 : disparité des résultats et situation financière des exploitations ⁽¹⁾

Étude de la dispersion du résultat courant avant impôts	63
Des revenus plus dispersés... ..	65
Endettement des exploitations	67
Méthodologie	70
Annexes	73

(1) Présenté par Olivier CATROU, responsable du RICA, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Thierry De CORLIEU.

RICA 2010

Disparité des résultats et situation financière des exploitations

Avertissement : Ce rapport présente pour la première fois les résultats du RICA selon la nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles. L'ensemble des résultats du RICA ont été rétopolés sur la période 2000-2010 et sont donc modifiés par rapport aux séries diffusées jusqu'alors. Un encadré méthodologique de ce rapport précise les changements. Les nouvelles séries vont être mises en ligne sur le site Agreste du SSP.

En 2010, les résultats se redressent en moyenne, avec une plus grande dispersion, l'endettement poursuit sa progression

Avec le retour d'une conjoncture plus clémente en 2010, une grande majorité des exploitations améliorent leur résultat courant avant impôts (RCAI) par rapport aux deux années précédentes. La proportion des exploitations avec un RCAI négatif, qui avait fortement augmenté en 2008 et 2009 retrouve, avec 9,1 %, un niveau habituel. Pour 18,2 % des exploitations, le RCAI par unité de travail non salarié est supérieur à 50 000 euros, tandis que pour 22,4 % d'entre elles il est inférieur à 10 000 euros. Après une contraction en 2009, on retrouve, en 2010, les fortes dispersions de revenus déjà observées en 2007 et en 2008. Dans toutes les orientations le RCAI moyen progresse. La progression du RCAI est cependant relativement limitée en « Bovins viande » où les revenus restent faibles, la situation est difficile également pour une proportion significative de viticulteurs et d'arboriculteurs. En revanche, en « Grandes cultures », la situation paraît plus favorable.

Avec l'accroissement de la valeur des stocks et des créances sur les clients, l'amélioration des résultats ne s'est que partiellement traduite par un accroissement de flux de trésorerie d'exploitation, l'autre partie sera encaissée ultérieurement. Les prélèvements privés ont peu augmenté et les investissements sont réduits. L'endettement à long ou à moyen terme continue de croître.

En 2010, 78 % des exploitations améliorent leurs résultats, performance proche de celle de 2007

En 2010, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles s'élève à 45 400 euros en moyenne par exploitation, soit un niveau proche de celui observé en 2007, la meilleure année de la décennie. En 2009, année avec une conjoncture très défavorable, le RCAI par exploitation avait chuté à 21 000 euros en moyenne. Le niveau obtenu en 2010 est aussi à comparer avec celui de 2008, qui avec 36 900 euros en moyenne, est proche de celui mesuré sur l'ensemble de la décennie.

Après une forte baisse en 2009, les prix à la production des principaux produits agricoles retrouvent, en 2010, un niveau plus rémunérateur.

L'augmentation de la valeur de la production qui en résulte, + 13,3 % en moyenne par rapport à 2009, et dans une moindre mesure la diminution des charges d'approvisionnement (- 6,2 %), expliquent pour l'essentiel la très forte progression du RCAI en 2010. Dans un contexte redevenu favorable, 78,4 % des exploitations améliorent leur RCAI par rapport à 2009, et plus de 60 % par rapport à 2008.

La proportion des exploitations avec un RCAI négatif, qui avait atteint 14,1 % en 2008 et à 22,2 % en 2009, retrouve avec 9,1 % un niveau proche de celui observé en moyenne sur la décennie. La proportion des exploitations avec un RCAI négatif deux années consécutives est aussi en baisse : 5,0 % en 2009 et 2010 contre 7,4 % en 2008 et 2009.

Part des exploitations avec progression du RCAI par rapport à l'année précédente en % du nombre d'exploitation de la catégorie

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Céréales et oléoprotéagineux	34,0	61,7	52,8	50,9	31,7	69,5	91,6	27,3	14,0	93,9
Cultures générales (autres grandes cultures)	52,7	42,6	62,4	45,5	39,2	74,2	75,9	40,6	18,4	87,0
Maraîchage	47,4	56,0	44,2	29,0	64,7	56,3	37,2	43,6	40,3	62,1
Fleurs et horticulture diverse	41,8	47,8	39,6	33,8	44,1	46,1	52,7	49,3	50,3	55,0
Viticulture	41,4	56,2	41,6	56,7	34,0	49,7	61,0	40,2	44,1	63,2
Fruits et autres cultures permanentes	58,6	51,3	47,9	43,0	43,3	70,6	39,2	54,3	36,7	64,0
Bovins lait	39,8	56,7	39,7	62,5	46,6	49,7	65,4	39,7	21,0	86,9
Bovins viande	49,6	64,0	43,7	53,5	48,7	58,6	28,7	31,1	47,5	62,7
Bovins mixtes	38,7	64,4	39,9	65,4	51,5	53,5	49,6	37,5	29,0	85,7
Ovins et caprins	55,3	57,7	31,9	58,5	36,4	55,6	47,0	33,8	50,2	81,9
Granivores mixtes	50,9	31,6	51,2	58,9	61,6	60,5	49,1	31,9	33,0	88,2
Porcins	74,6	5,4	54,8	63,2	73,2	65,5	23,1	44,6	60,6	80,6
Volailles	60,4	45,9	44,8	56,3	50,2	57,9	67,7	38,0	42,2	66,4
Polyculture polyélevage	47,1	53,1	45,5	57,6	40,7	62,0	64,1	30,2	26,5	85,2
Ensemble des orientations	45,1	54,1	44,7	55,2	42,6	58,7	60,8	36,0	31,9	78,4

Source : SSP - RICA

Progression des résultats dans toutes les orientations

Les exploitations des orientations « céréales et oléoprotéagineux » et « cultures générales » ont bénéficié en 2010 de deux facteurs favorables : un rebond, après une forte baisse en 2009, des prix à la production des céréales et des principales cultures industrielles, et un mouvement inverse de baisse des charges de fertilisation après une hausse l'année précédente. Des rendements céréaliers un peu moins élevés qu'en 2009 et un montant des subventions d'exploitation en diminution sont à mentionner. Dans les deux orientations, le RCAI s'élève respectivement à 51 300 et 83 400 euros en moyenne par exploitation, après respectivement 11 700 et 30 200 euros en 2009 et 43 900 et 65 000 euros en 2008. En orientation « céréales et oléoprotéagineux », 93 % des exploitations voient

En viticulture, la progression du RCAI à plus de 53 000 euros en moyenne (+ 52 %) provient pour une part importante d'une appréciation de la valeur des stocks de vins et des eaux de vie à la clôture de l'exercice. Des prix qui restent élevés en 2011 doivent permettre l'écoulement des stocks dans de bonnes conditions. 63,2 % des exploitations améliorent leur résultat, cette proportion est sensiblement plus importante en Champagne-Ardenne (83 %) et Poitou-Charentes (94 %) qu'en Aquitaine ou en Bourgogne où elle est inférieure à 50 %. Les résultats demeurent très dispersés : la proportion des exploitations avec un RCAI négatif a peu diminué (17,1 %).

Les arboriculteurs ont pu profiter de la progression des prix à la production des fruits (pommes et pêche notamment). Par ailleurs les

leur RCAI progresser et 87 % en « Cultures générales ». Dans les deux orientations moins de 5 % des exploitations ont obtenu un RCAI négatif.

Avec des prix à la production en hausse pour la plupart des légumes, la valeur de la production des exploitations de l'orientation « Maraîchage » progresse de 11 % en moyenne par rapport à 2009. Le niveau du RCAI, 62 600 euros en moyenne, est sensiblement supérieur à celui enregistré au cours de la période 2006 à 2009 (37 000 euros en moyenne). La proportion des exploitations avec un RCAI négatif, 11 % en 2010, a diminué sensiblement. En orientation « Fleurs et horticulture diverse », le RCAI progresse en moyenne de 23 % pour atteindre 32 600 euros par exploitation. Dans cette orientation les évolutions des indicateurs de résultats sont moins marquées qu'en « Maraîchage ».

charges sociales du personnel salarié diminuent fortement : en 2010, le personnel occasionnel en est exonéré. Après une année 2009 en forte baisse, le RCAI des arboriculteurs retrouve, avec 29 400 euros en moyenne, un niveau proche de celui observé depuis une dizaine d'années. La proportion des exploitations avec un RCAI négatif (23,9 %) reste cependant supérieure à celle relevée sur la période 2000 à 2010 (20,6 %). Près de 10 % des exploitations ont connu un exercice déficitaire au cours des deux dernières années.

L'accroissement des subventions suite au bilan de santé de la PAC contribue fortement aux résultats en « Bovins viande » et « Ovins caprins »

En 2010, le prix du lait, après la forte baisse de 2009, retrouve un niveau habituel, par ailleurs les rendements laitiers continuent leur progression. Les exploitations de l'orientation « Bovins lait » ont perçu davantage de subventions d'exploitation (+ 13,5 %). Près de 87 % des exploitations améliorent leur RCAI, mais par rapport à un niveau très bas en 2009. Le RCAI s'élève en moyenne à 43 300 euros, le meilleur résultat de la décennie.

En orientation « Bovins viande », l'augmentation des subventions d'exploitation explique pour une part importante la progression du RCAI des éleveurs (+ 31,1 %). L'augmentation du RCAI de 63 % des exploitations de cette orientation confirme cette amélioration qui fait suite à deux années aux résultats très dégradés. La proportion des exploitations avec un RCAI négatif (13,4 %) reste relativement importante.

Les éleveurs de l'orientation « Ovins et de caprins » ont bénéficié eux aussi d'un accroissement important des subventions d'exploitation (+ 27,3 %). Elles contribuent fortement à l'amélioration du RCAI (+ 75 % par rapport à 2009), après deux années déprimées. Pour 80 % des exploitations, on observe

Avec la progression des résultats, la dispersion des revenus augmente

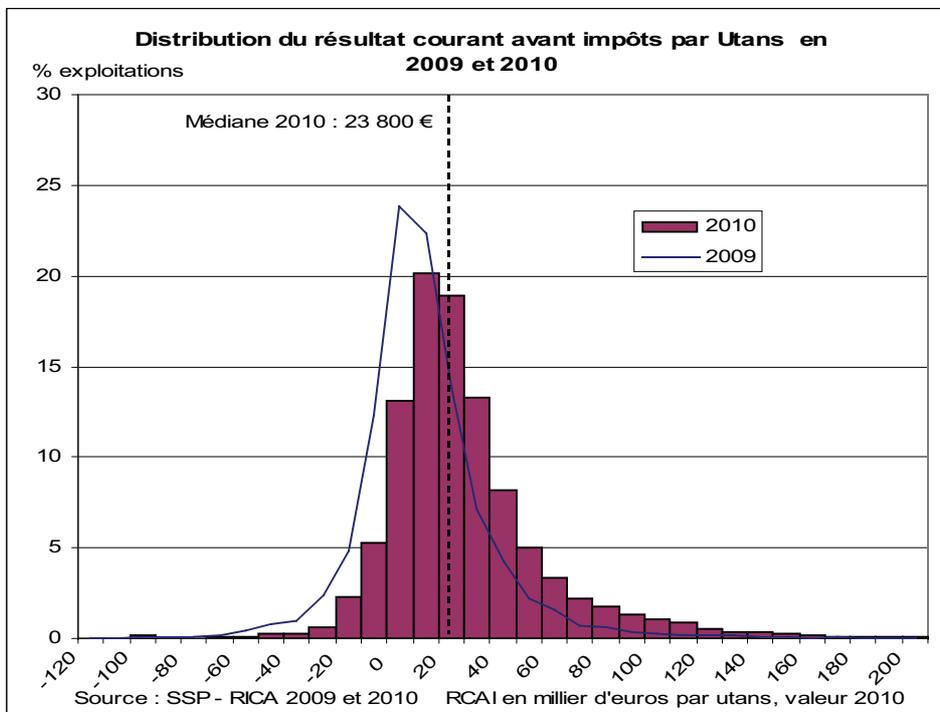
Le RCAI, solde intermédiaire de gestion proche d'un revenu d'entreprise, doit rémunérer

une progression du RCAI par rapport à celui des deux années précédentes.

En orientation « Porcins », après 2007 et 2008, deux années avec des résultats très faibles, on avait observé en 2009, à la faveur de la baisse du prix des aliments pour animaux, poste important de charges pour ces exploitations, les exploitations avaient pu retrouver l'équilibre. En 2010, avec la hausse du prix du porc en fin d'année, la valeur de la production, et en particulier celle de la production stockée progresse. En conséquence le RCAI augmente à nouveau pour atteindre plus de 52 000 euros en moyenne par exploitation. L'amélioration de la conjoncture est favorable au revenu pour plus de 80 % des éleveurs de l'orientation.

Les éleveurs spécialisés dans la production de volailles connaissent des évolutions de leurs résultats moins contrastées, une part plus importante des élevages sont sous contrat d'intégration, ce qui limite les effets des variations conjoncturelles des prix de l'alimentation. Avec la progression des produits d'élevage (+ 7,5 %) en orientation « Volailles », le RCAI augmente en moyenne de plus de 30 %.

l'activité de la main d'oeuvre non salariée de l'exploitation, soit en moyenne 1,47 unité de travail à temps plein. Pour l'étude de la dispersion des revenus des agriculteurs, le RCAI sera rapporté au nombre d'unité de travail non salarié (UTANS).



Avec l'augmentation forte et générale du RCAI en 2010, la distribution des revenus se déplace vers un

niveau sensiblement plus élevé. La proportion des exploitations avec des revenus inférieurs à 10 000

euros est de 22,4 %, après 45,7 % en 2009 et 41,2 % en 2008, tandis que celle des exploitations avec des revenus supérieurs à 50 000 euros atteint 18,2 % contre 6,7 % en 2009 et 14,9 % en 2008.

La proportion des exploitations avec de faibles revenus retrouve un niveau assez proche de celui observé jusqu'en 2007. Les exploitations avec des revenus inférieurs à 10 000 euros restent relativement nombreuses au sein des orientations « Fruits et autres cultures permanentes » (44,5 %), « Bovins viande » (34,8 %) et « Viticulture » (31,1 %).

La proportion des exploitations avec des revenus

supérieurs à 50 000 euros est sensiblement plus élevée que celle relevée en moyenne au cours de la période 2000 à 2010 (12,5 %). Les hauts revenus sont relativement peu nombreux au sein des orientations élevant des herbivores tandis que la proportion atteint 47 % en orientation « cultures générales » et 31 % « céréales et oléoprotéagineux ». En orientations « Maraîchage », « Porcins » et « Viticulture », un quart des exploitations environ ont obtenu un revenu supérieur à 50 000 euros, proportion assez habituelle en viticulture.

Part des exploitations avec un RCAI par unité de travail non salarié supérieur à 50000 euros (1) en % du total de la catégorie

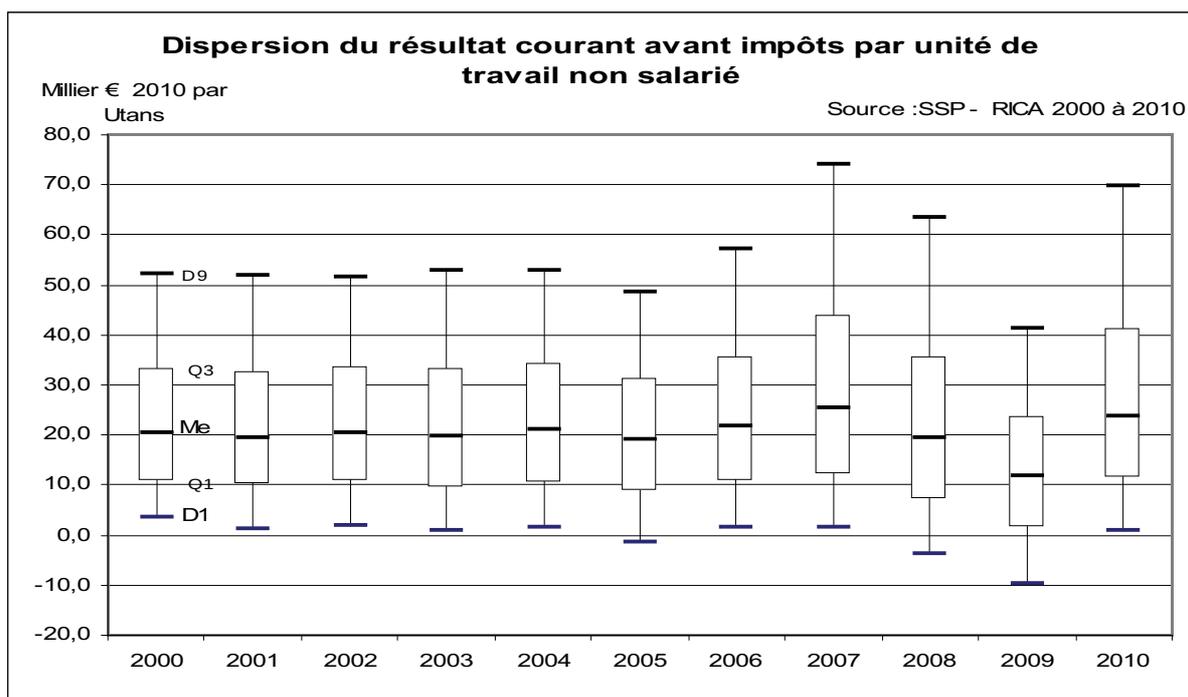
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Céréales et oléoprotéagineux	14,1	9,4	11,6	14,9	14,0	6,7	14,9	43,1	27,3	6,2	31,4
Cultures générales	23,6	26,2	21,7	29,9	24,7	16,8	30,7	43,4	40,8	13,5	47,2
Maraîchage	19,0	16,4	25,1	19,0	7,8	22,3	15,8	11,8	15,2	11,8	23,7
Fleurs et horticulture diverse	15,6	9,5	10,7	15,2	7,3	9,2	10,4	13,3	10,5	9,8	10,5
Viticulture	27,9	24,4	26,1	21,3	28,4	24,8	24,4	29,5	23,8	18,7	26,9
Fruits et autres cultures permanentes	11,2	22,1	20,7	19,6	16,6	7,2	15,6	15,3	15,1	6,3	10,8
Bovins lait	3,1	2,4	2,5	2,4	3,3	3,2	3,1	8,0	6,1	0,8	6,8
Bovins viande	3,8	2,6	6,3	7,6	7,0	4,9	8,2	3,4	1,0	1,4	1,7
Bovins mixtes	2,8	1,5	4,8	1,3	2,8	3,0	7,6	7,8	4,8	1,2	5,0
Ovins et caprins	1,3	2,2	2,1	1,7	2,8	1,5	1,4	0,6	0,7	0,9	2,8
Porcins	25,5	48,4	2,8	3,0	16,2	25,7	41,1	7,8	7,4	12,7	24,1
Volailles	4,2	6,9	6,6	6,1	2,8	5,2	9,2	16,6	11,6	9,8	16,2
Granivores mixtes	5,3	10,2	4,4	4,4	5,0	6,3	8,3	8,0	9,3	1,7	11,9
Polyculture polyélevage	6,5	7,4	7,0	8,8	5,0	5,7	8,4	17,7	11,4	3,7	18,1
Ensemble des orientations	11,0	10,8	10,7	11,1	11,5	9,3	13,0	19,9	14,9	6,7	18,2

(1) en valeur 2010.

Source : SSP - RICA

La dispersion du revenu annuel, après une diminution en 2009, retrouve un niveau élevé et comparable à ceux observés en 2007 et 2008. En 2010, l'intervalle interquartile (entre les 25 % d'exploitations aux revenus les plus élevés et les 25 % les plus faibles) s'élève à 29 800 euros contre 25 000 euros en moyenne au cours de la période 2000 à 2010. L'intervalle interdécile (entre les 10 % d'exploitations aux revenus les plus élevés et les 10 % les plus faibles) passe de 56 200 à 69 000 euros. Un niveau de dispersion des revenus plus important en 2007, 2008 et 2010 que ceux relevés jusqu'en 2006 caractérise donc la seconde partie de la décennie. Depuis 2006, les variations annuelles des résultats sont de plus grande amplitude. Les années avec une conjoncture favorable sont de plus en plus souvent associées à des revenus

généralement plus dispersés. La population des exploitations est en effet composée d'unités de tailles très diverses, les exploitations de grande taille, compte tenu de leur potentiel économique, peuvent alors obtenir une amélioration de leurs revenus d'une amplitude bien plus importante que les plus petites. Par ailleurs au cours de la décennie les écarts de revenus moyens se sont sensiblement creusés entre les exploitations des orientations « grandes cultures » d'une part et celles élevant des herbivores au sein des orientations « bovins viande » et « ovins et caprins » d'autres part, ce qui contribue à augmenter de façon tendancielle les dispersions des revenus entre les exploitations .



Lecture du graphique : le rectangle va du premier quartile (Q1) au troisième quartile (Q3), il est coupé par la médiane. Le premier des segments menant aux extrémités est le premier décile (D1), le second est le neuvième décile (D9). D1 : un dixième des exploitations a un RCAI par utans inférieur à ce niveau, Q1 correspond à 25 % des exploitations, Me à 50 %, Q3 à 75 % et D9 à 90 %.

Des revenus plus dispersés au sein des orientations végétales

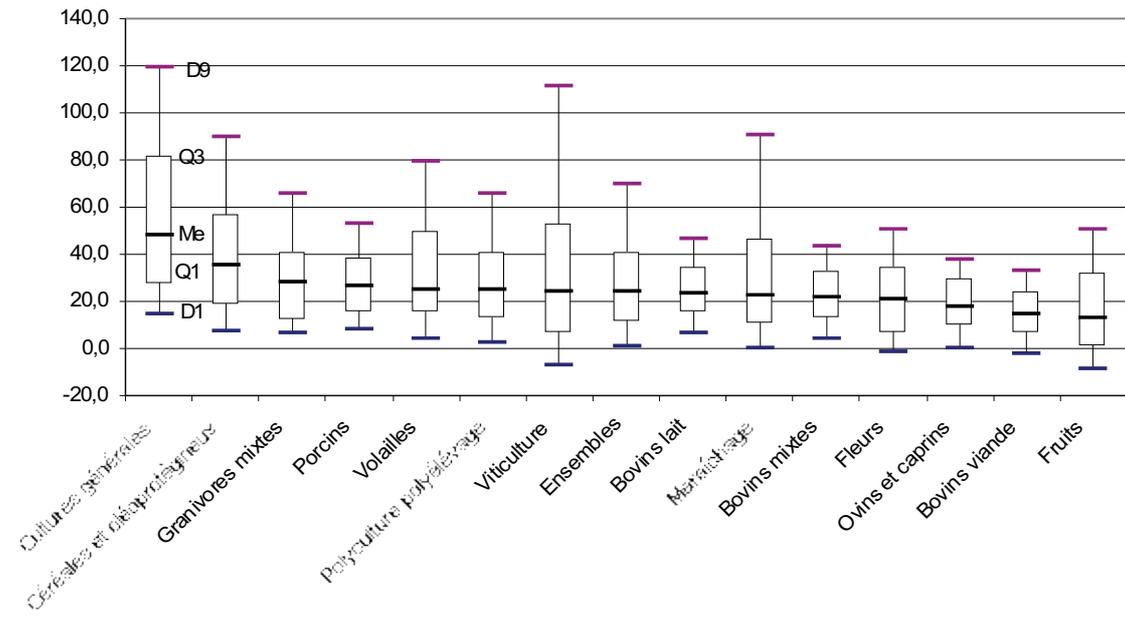
Au sein des orientations « céréales et oléagineux », « cultures générales », « viticulture » et en « maraîchage » le niveau de dispersion des revenus est relativement important. Ainsi, en orientation « Cultures générales » et en « Viticulture » l'intervalle interdécile du revenu dépasse 100 000 euros, tandis qu'il est inférieur à 40 000 euros chez les éleveurs d'herbivores. Pour les deux orientations de Grandes cultures, la taille économique explique une part importante des dispersions de revenus. En viticulture, on observe en Champagne-Ardenne et en Poitou-Charentes

des revenus très supérieurs à ceux des autres régions. En orientation « maraîchage », les exploitations avec des modes production en intérieur (sous serre ou abri haut) ont des revenus plus dispersés que ceux produisant en mode plein air. L'étude du revenu des agriculteurs sur le sous-ensemble des exploitations présentes dans l'échantillon du RICA pendant les cinq années de la période 2001 à 2005, même si elle écrête quelque peu les effets des fluctuations exceptionnelles des très bas et les très hauts revenus liés à la conjoncture et aux aléas, confirme les fortes dispersions de revenus dans les quatre orientations végétales.

Disparité du résultat courant avant impôts par UTANS en 2010 selon orientation

Millier € par utans

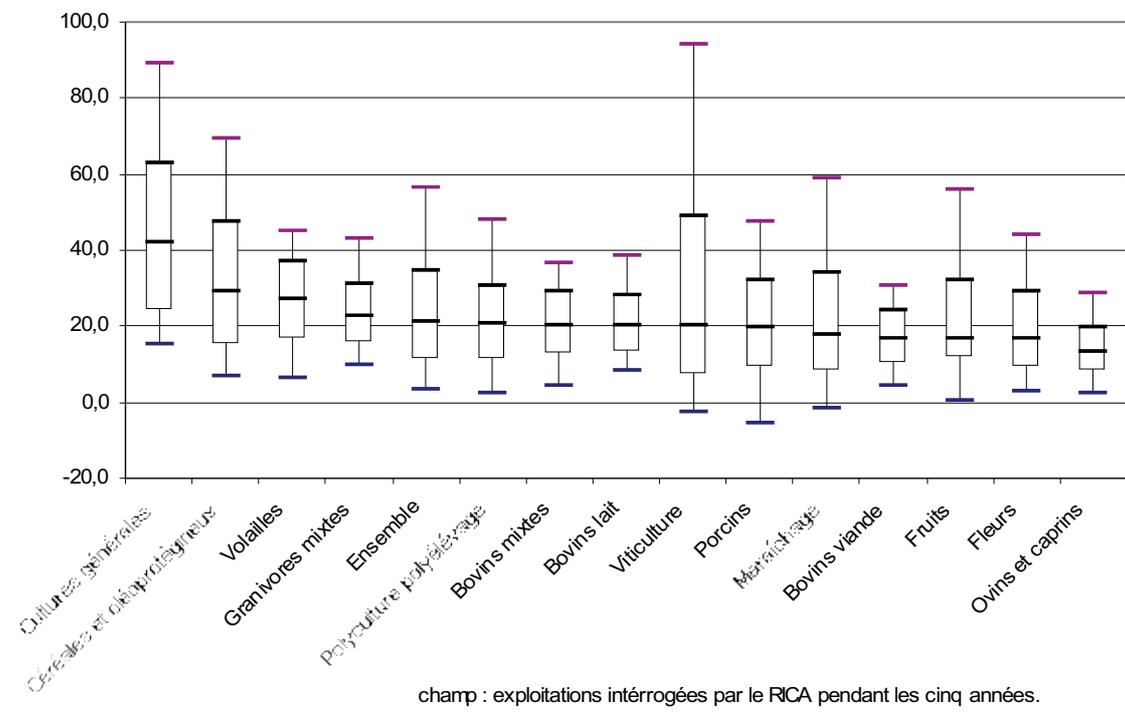
Source : SSP - RICA 2010



Dispersion du RCAI par UTANS selon l'orientation - Moyenne sur les dernières années

Milliers € 2010 par Utans

Source : SSP - RICA 2006 à 2010



champ : exploitations interrogées par le RICA pendant les cinq années.

Des prélèvements privés, des investissements limités et une trésorerie qui se reconstitue

La capacité d'autofinancement s'élève en moyenne à 72 700 euros. Ce flux potentiel de ressources financières générées pendant l'année par l'activité de l'exploitation profite de la conjoncture redevenue favorable, la capacité d'autofinancement progresse en moyenne de 25 200 euros par rapport à celle de l'année 2009. Elle doit cependant financer l'augmentation de la valeur des stocks à la clôture de l'exercice (+ 4 500 euros en moyenne), ainsi que celle des valeurs réalisables, principalement les créances auprès des clients (+ 4 900 euros en moyenne), traduisant aussi les effets de la conjoncture plus favorable. Ces flux financiers se concrétiseront en 2011 et les années suivantes par des flux de trésorerie lors de l'écoulement de ces

stocks et du paiement des créances par les clients. L'augmentation de cette partie de l'actif circulant concerne en particulier les orientations « grandes cultures », « viticulture » et « porcins ». Les prélèvements privés ont progressé modérément (+ 9,8 %). Ces prélèvements, 37 900 euros en moyenne, sont utilisés principalement pour rémunérer l'activité et payer les charges sociales du personnel non salarié, ces dernières s'élevant à 9 300 euros en moyenne. Les investissements (acquisitions moins cessions de biens immobilisés), 24 900 euros en moyenne, sont en retrait par rapport à ceux réalisés en 2008 ou en 2009.

En 2010, l'amélioration de la trésorerie, 5 000 euros en moyenne est observée dans la plupart des orientations.

Bilan à la clôture de l'exercice 2010 toutes orientations confondues

Détail de l'actif 2010	2010	ouverture %	Détail du passif 2010	2010	ouverture %
Actif immobilisé	233,8	0,7	Capitaux propres	229,4	5,9
Terrain	43,1	1,6			
Aménagements	2,2	2,5	Ensemble des dettes	159,2	1,2
Constructions	47,8	0,4	Dettes à long ou moyen terme	105,3	2,2
Installations spécialisées	9,2	1,8	Emprunts à court terme	6,1	-12,2
Matériel	63,9	-1,4	moins de 1 an	7,2	-14,5
Plantations	7,2	-1,6	Dettes auprès des tiers	40,6	4,3
Animaux reproducteurs	40,4	1,9			
Autres immobilisations	20,0	3,6			
Actifs circulants	153,7	9,4			
Stocks	92,9	5,1			
Valeurs réalisables	36,1	12,1			
Valeurs disponibles	24,6	24,1			
Régularisation actif	1,3	0,7	Régularisation passif	0,1	34,4
Total actif	388,7	3,9	Total passif	388,7	3,9

* valeurs moyennes par exploitation en millier d'euros.

L'endettement à long ou moyen terme progresse de 2,2 %

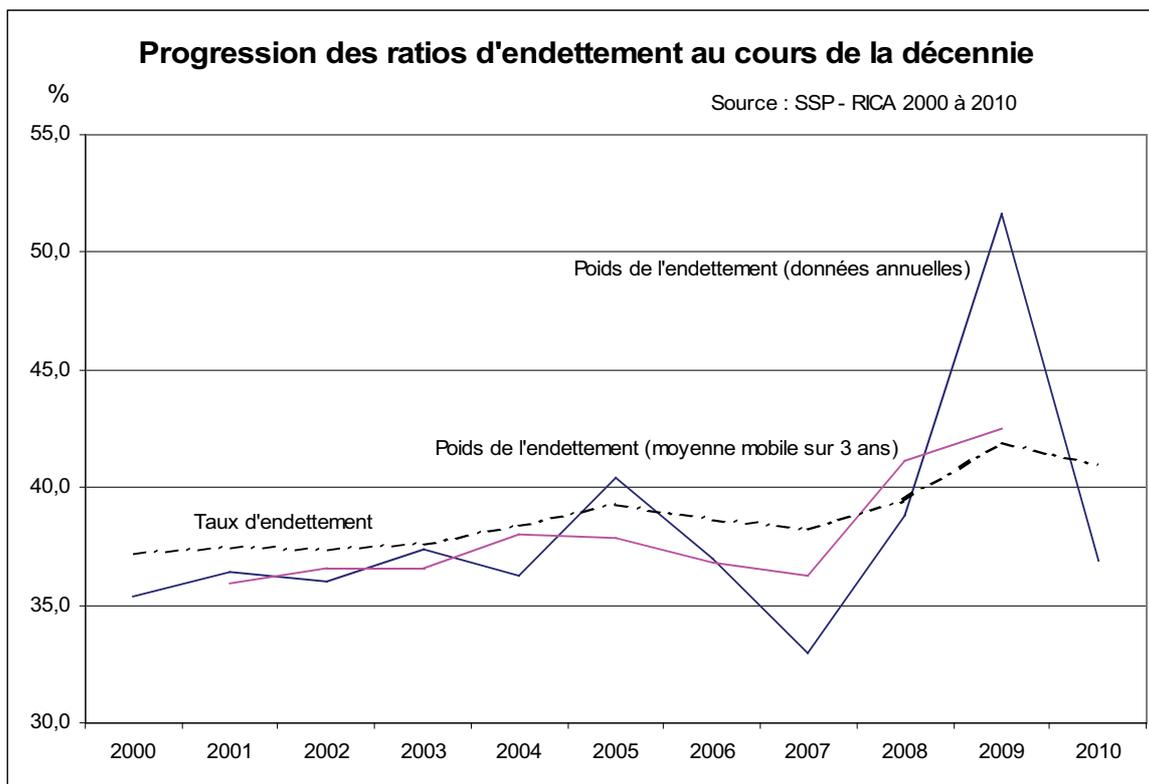
En 2010, l'endettement des exploitations s'élève en moyenne à 159 200 euros, en progression de 1,2 %. Les dettes à long ou moyen terme, qui représentent les deux tiers de l'endettement total, augmentent de 2,2 % en moyenne tandis que l'endettement financier à court terme diminue. Le taux d'endettement (rapport du total des dettes à l'ensemble de l'actif) est en moyenne de 41 %, cette valeur diminuant légèrement en 2010 : en effet, l'actif du bilan, en particulier l'actif circulant, progresse davantage que l'endettement. Au cours de la décennie, le taux

d'endettement varie assez peu dans la plupart des orientations à l'exception des exploitations spécialisées dans l'élevage des bovins et en orientation « polyculture-polyélevage ». Ainsi, en orientation « bovins lait », le taux d'endettement, 44,4 % en 2010, a progressé de 9,4 points en 10 ans, à comparer aux 3,8 points observés sur l'ensemble des exploitations.

Le taux d'endettement s'élève à 46,9 % pour les exploitations de grande taille (produit brut standard supérieur à 250 000 euros) contre 31 % pour celles de petite taille (produit brut standard inférieur à 50 000 euros). Cette différence entre grandes et petites exploitations est observée dans toutes les orientations.

Le taux d'endettement dépasse 60 % en moyenne pour les exploitations des orientations « Maraîchage », « Fleurs et horticulture diverse », « Porcins » et « Volailles ». Pour ces quatre

orientations, le taux d'endettement est resté assez stable au cours de la décennie.



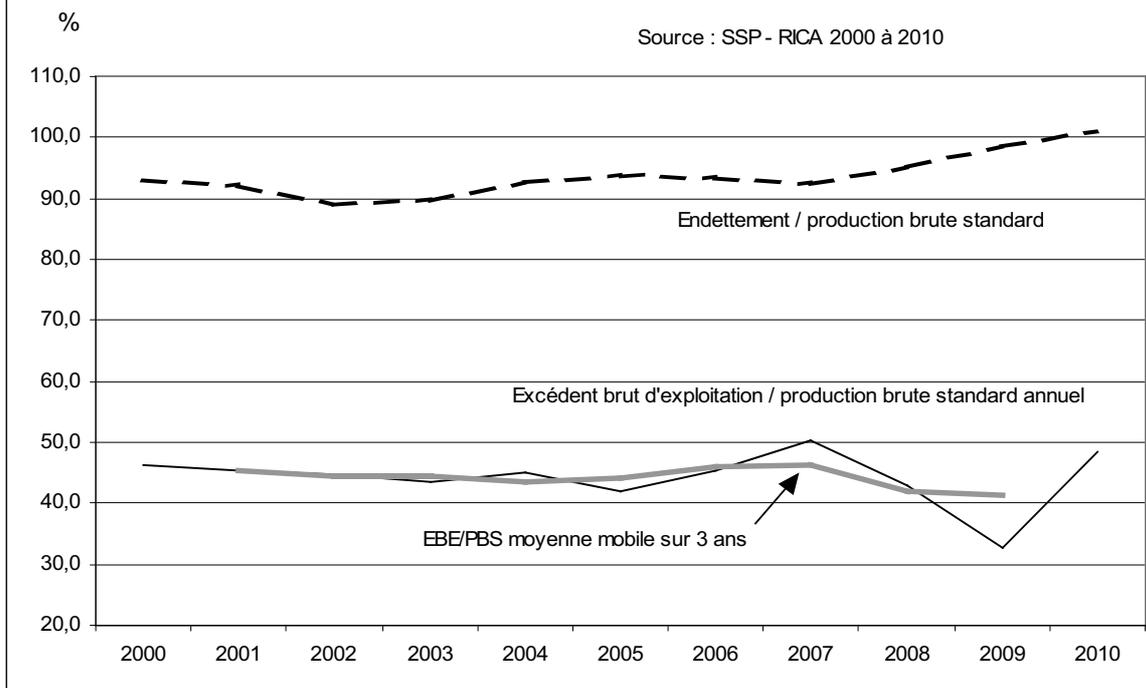
Le poids de l'endettement reste important en « Bovins viande » et en « Bovins mixte »

Avec l'amélioration des résultats, le poids de l'endettement (la somme du remboursement des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation) est sensiblement allégé : 36,9 % contre plus de 50 % en 2009. En tendance, le poids de l'endettement connaît une progression assez voisine de celle du taux d'endettement. La composante poids des charges financières diminue,

évolution à rapprocher de celle du taux d'intérêt apparent également à la baisse. Le poids des remboursements des emprunts progresse parallèlement avec celui de l'endettement. En 2010, au sein de l'orientation de « Grandes cultures », le poids de l'endettement, avec un peu plus de 30 % en moyenne est, comme en 2007 et 2008, sensiblement inférieur à celui observé dans les orientations « bovins viande » et « bovins mixte » où il dépasse 45 %. Au cours de la décennie le poids de l'endettement s'est allégé en orientation « Grandes cultures » et alourdi dans le cas des deux orientations bovines.

Évolution de l'endettement et de l'excédent brut d'exploitation par unité de dimension économique

Source : SSP - RICA 2000 à 2010

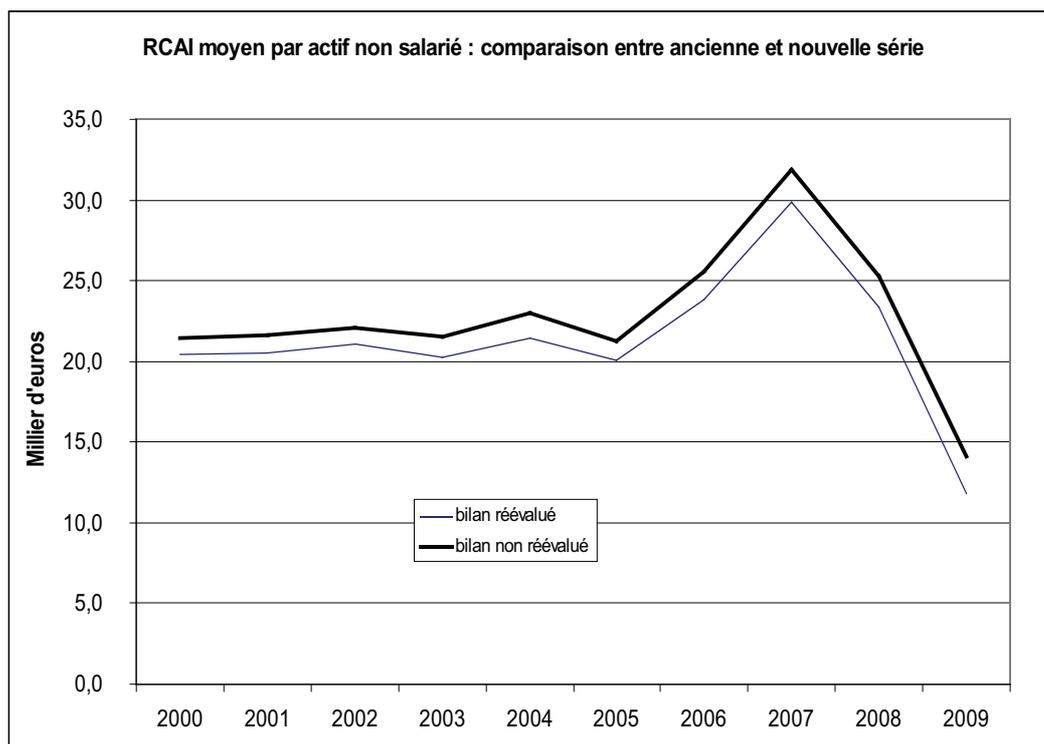


Méthodologie

Avertissement :

A partir de l'exercice comptable 2010, les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) sont présentés selon la nouvelle typologie des exploitations agricoles, conformément aux dispositions du règlement (CE) n°1242/2008 de la Commission, en cohérence avec ceux du recensement de l'agriculture 2010.

Les données du RICA, enquête européenne, peuvent être dépendantes des différences de taux d'inflation entre pays. Afin d'assurer une cohérence entre les données des actifs immobilisés acquis à des époques différentes, une réévaluation de ce type d'actif était appliquée dans les États membres, y compris en France. Cette procédure est abandonnée au niveau communautaire. Les résultats du RICA français sont donc désormais calculés sans appliquer cette réévaluation des bilans. La conséquence de cette réforme se traduit en 2010 par une diminution de 17 000 euros en moyenne de l'actif immobilisé. Le total de l'actif, les capitaux propres et le total du passif sont diminués d'autant. Cette réforme implique aussi la diminution de la valeur des dotations aux amortissements, les soldes intermédiaires de gestion qui en dépendent, et en particulier le résultat courant avant impôts (RCAI), sont donc augmentés d'autant, 2 000 euros en moyenne sur les années 2007 à 2009. Cette réforme rend les résultats du RICA plus cohérents avec ceux liés à la mise en oeuvre des règles comptables en France.



Le RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables et extra-comptables auprès de 85 000 exploitations agricoles de l'Union européenne. Réalisée dans les 27 États membres selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente près de 5 millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture communautaire. En France métropolitaine, le RICA couvre le champ des exploitations dont le produit brut standard est supérieur à 25 000 euros, soit en 2010 312 200 exploitations. Sur la métropole, l'échantillon total enquêté en 2010 regroupe 7 455 exploitations. L'échantillon provisoire exploité pour ce rapport comprend 7 348 exploitations. Les évolutions du résultat courant avant impôts (RCAI) sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut.

Méthodes de collecte et concepts

Les exploitations sont sélectionnées dans le RICA par échantillonnage (méthode des quotas). Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non soumise à la tenue d'une comptabilité). Le travail est en général confié à des centres de gestion et de comptabilité spécialisés, centres d'économie rurale du réseau CER France associations dépendant du réseau AS, divers autres centres comptables, experts-comptables, et de façon marginale, écoles d'agriculture, centres de recherche et agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut reconstituer des ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de **pondération** obtenu par rapprochement avec les données des recensements de l'agriculture (recensement de l'agriculture 2010 pour l'exercice comptable 2010). Le calcul des poids repose sur une stratification de l'univers selon trois critères : orientation technico-économique (OTEX) - région - taille (CDEX).

Les concepts centraux du RICA sont ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général. Un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles, et notamment des comptes par OTEX. Ainsi, sans lui être identique, le **résultat courant avant impôt (RCAI)**, indicateur central du RICA, est proche du **revenu net d'entreprise agricole des comptes macro-économiques**.

Comme les comptes macroéconomiques, mais sans inclure les subventions liées aux produits dans la valeur de la production, le RICA classe en subventions d'exploitation la plupart des aides prévues par la Politique agricole commune (PAC) : droits à paiement unique, aides à la restructuration du vignoble, primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, indemnité compensatoire de handicap naturel, prime à l'herbe, etc. Les subventions d'exploitation sont rattachées à l'exercice ouvrant le droit, dès lors qu'elles sont connues et certaines. Si le montant de la créance n'a pas pu être estimé à la clôture de l'exercice, les subventions sont enregistrées lors de l'encaissement sur l'exercice suivant. Les aides comme la dotation aux jeunes agriculteurs sont par contre classées en subvention d'investissement.

Les chiffres relatifs à 2010 sont issus de l'échantillon « provisoire ». Les comparaisons inter annuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » (constitué d'exploitations présentes à la fois en 2009 et 2010) et exprimées, sauf exception, en valeur courante. Les données présentées ici sont des valeurs moyennes par exploitation.

Les indicateurs de résultat

Le **résultat courant avant impôts (RCAI)** est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres (contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, les charges sociales de l'exploitant ne sont toutefois pas déduites du résultat dans le RICA). Le RCAI prend en compte à la fois des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements). Pour

appréhender les flux financiers potentiels, il ne faut pas tenir compte des charges calculées. Les analystes utilisent le plus souvent la **capacité d'autofinancement** qui diffère du RCAI principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

Pour d'autres analyses l'excédent brut d'exploitation (EBE) peut être préféré. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie potentiel généré par les opérations d'exploitation, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux.

Annexes

Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2010

Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2009 et 2010

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2010

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2009 en valeur réelle

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture	
	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.
Echantillon	7 348		1124		541		202		221	
Population	312 185		51 420		19 493		4 438		6 717	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	84	+1,0	123	+0,4	121	+0,2	14	-1,4	6	-1,2
dont : SAU en fermage	68	+0,7	104	+0,1	111	-0,2	11	-4,2	3	+0,2
Effectifs animaux (en UGB)	80	-2,1	7	-6,8	14	+4,7	1	-3,5	e	///
Nombre d'UTA	2,06	+0,2	1,39	-1,1	2,26	-0,1	4,81	-0,4	3,76	-1,0
dont : UTA non salariées	1,47	+0,0	1,21	-1,5	1,41	-0,6	2,02	-0,3	1,50	-3,4
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	72,7	+51,5	78,9	+114,4	123,2	+69,9	89,2	+40,2	52,4	+17,2
- Prélèvements privés	37,9	+9,8	34,9	+5,8	62,3	+16,1	51,5	+9,7	20,3	+36,4
= Autofinancement	34,9	+165,0	44,0	+1 186,4	60,9	+240,3	37,7	+119,4	10,5	+15,9
Actif immobilisé	233,8	-0,4	183,5	-1,0	280,4	+0,8	148,7	+5,0	106,7	-2,2
Actif circulant	153,7	+8,2	130,7	+21,7	198,1	+15,7	95,3	+15,7	81,5	+3,9
Stocks	92,9	+4,1	66,7	+15,6	82,6	+5,0	28,0	+7,5	34,9	+3,2
Capitaux propres	229,4	+4,9	192,3	+13,0	263,2	+11,9	96,1	+22,8	73,7	-0,7
Endettement total	159,2	+0,1	122,9	-0,9	216,8	+0,7	150,1	+3,0	115,8	+0,9
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	168,2	+10,9	132,9	+22,2	246,7	+19,0	287,0	+10,5	217,2	+2,0
- Achats d'animaux	6,6	-5,6	0,9	-17,2	2,7	-11,0	0,1	-18,9	e	///
d'animaux	161,6	+11,7	132,0	+22,5	244,0	+19,3	286,9	+10,6	217,2	+2,0
+ Production stockée	4,2	+1 294,5	7,7	+369,1	3,7	+55,4	-0,2	-128,9	0,5	-64,4
+ Production immobilisée	3,1	-18,9	1,4	-8,3	3,0	-0,4	5,8	+83,4	2,8	-63,7
+ Produits divers	4,0	+9,5	5,1	+9,0	8,2	+19,8	2,5	-3,3	4,6	+12,5
= Production de l'exercice	172,9	+13,3	146,2	+32,2	258,9	+19,4	295,0	+11,0	225,1	-0,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	-4,5	0,9	-3,9	0,9	-9,7	1,7	-8,7	0,5	+74,7
- Charges d'approvisionnement	58,5	-6,2	52,5	-19,5	82,3	-12,2	78,5	+2,3	81,0	-0,5
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	44,4	+0,8	33,9	+3,3	54,5	+3,0	70,8	+3,3	43,7	-10,5
= Valeur ajoutée	70,4	+51,1	60,6	+336,8	123,0	+73,9	147,4	+21,2	100,8	+5,0
+ Remboursement forfaitaire TVA	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///
+ Subventions d'exploitation	31,1	+2,2	39,7	-10,2	45,6	-4,6	8,9	+15,1	3,3	+23,4
+ Indemnités d'assurance	1,4	-26,5	1,6	-31,6	2,7	+3,2	0,6	-58,0	0,7	-27,1
- Fermages	12,1	-1,9	14,1	-1,3	21,9	-1,9	5,5	-1,0	2,7	-2,1
- Impôts et taxes	2,2	+0,2	2,2	-4,8	3,8	+3,8	1,6	-0,1	1,9	+3,8
- Charges de personnel	12,2	-1,6	3,9	-4,0	19,1	-0,8	57,3	+2,9	46,5	-1,2
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	76,5	+47,0	81,6	+107,2	126,5	+67,8	92,6	+36,2	53,8	+12,4
+ Transferts de charge	0,5	+51,4	0,5	-2,6	0,4	-16,7	0,6	+58,0	0,4	-22,9
- Dotations aux amortissements	27,0	+1,8	27,4	+5,9	38,1	+3,0	26,8	+0,2	18,6	+1,0
= Résultat d'exploitation	50,0	+93,2	54,7	+282,0	88,9	+131,1	66,4	+60,3	35,5	+19,6
+ Produits financiers	0,6	+20,9	1,0	+40,2	1,1	-5,0	0,5	+5,9	0,2	-18,0
- Charges financières	5,1	-4,8	4,5	-1,2	6,7	-2,5	4,3	-9,7	3,1	-9,2
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	45,4	+116,6	51,3	+381,0	83,3	+155,0	62,6	+69,0	32,6	+23,2
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	3,6	+16,1	6,4	+25,2	8,3	+28,3	2,4	+318,8	1,0	+50,9
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,3	+8,6	0,3	-8,1	0,6	+10,3	3,2	-9,5	1,3	-1,3
+ Profits et charges exceptionnels	0,3	-49,0	0,2	-75,3	1,8	-18,6	-0,2	+43,0	1,1	+1 610,7
= Résultat de l'exercice	50,7	+95,7	58,1	+249,3	94,0	+122,1	68,0	+67,6	36,1	+28,4

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant un

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : SSP - RICA 2010 provisoire

Tableau 1 (suite)

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2010

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2009 en valeur réelle

	Viticulture		Fruits et autres cultures		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.
Echantillon	1063		333		1135		725		274	
Population	46 941		7 951		48 171		33 455		9 374	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	22	+0,0	32	+0,6	86	+1,8	101	+1,8	120	+1,1
dont : SAU en fermage	15	-0,1	21	-1,0	73	+1,6	73	+1,9	102	+1,1
Effectifs animaux (en UGB)	0	-4,7	2	-1,5	92	+0,8	113	-0,6	153	+0,1
Nombre d'UTA	2,74	+1,4	4,58	-1,5	1,83	+0,6	1,38	-1,0	1,92	+0,1
dont : UTA non salariées	1,38	+0,5	1,69	+3,1	1,68	+0,2	1,30	-0,2	1,79	+0,3
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	73,2	+31,6	51,9	+26,4	73,2	+49,8	40,3	+12,8	77,7	+40,2
- Prélèvements privés	46,5	+6,5	29,2	+2,7	39,1	+20,8	24,6	+38,5	37,5	+6,2
= Autofinancement	26,7	+130,4	22,7	+109,8	34,1	+107,1	15,7	-14,7	40,2	+102,8
Actif immobilisé	218,2	-1,6	158,5	+1,6	270,8	+0,6	251,0	-1,8	350,4	+2,9
Actif circulant	335,6	+4,2	118,9	+5,4	99,9	+4,4	98,9	+1,0	142,1	+7,0
Stocks	255,2	+4,5	35,2	-2,5	54,4	-3,4	61,4	-3,5	90,0	+0,3
Capitaux propres	380,5	+1,4	146,0	+1,1	206,7	+3,9	244,0	-1,1	282,4	+2,7
Endettement total	174,6	+2,8	132,6	+5,3	165,3	-1,2	106,5	-1,0	211,6	+5,8
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	177,7	+2,4	182,5	+5,3	156,5	+15,2	72,3	+6,1	173,7	+12,9
- Achats d'animaux	0,0	-11,9	0,1	-42,4	3,9	-2,4	6,3	-10,2	14,1	+6,5
d'animaux	177,7	+2,4	182,4	+5,3	152,6	+15,7	66,0	+7,7	159,6	+13,5
+ Production stockée	13,6	+3 422,8	-0,1	-206,1	1,0	-12,6	-0,7	-238,5	0,5	-42,8
+ Production immobilisée	3,0	-17,4	9,5	+34,5	3,3	-29,4	1,5	-25,1	5,1	+1,8
+ Produits divers	3,5	+1,3	3,1	-1,8	1,4	+12,4	1,1	+0,9	1,6	+18,9
= Production de l'exercice	197,7	+9,1	194,9	+5,9	158,3	+13,9	67,9	+2,2	166,7	+12,1
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	+24,1	0,3	+129,8	0,2	-2,2	0,1	-39,8	0,2	-13,0
- Charges d'approvisionnement	29,1	-4,8	33,9	-4,7	54,5	-1,7	29,9	-0,4	65,8	-1,1
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	45,8	+1,3	61,4	+7,3	46,8	-0,6	27,2	-1,8	50,8	+2,6
= Valeur ajoutée	123,0	+16,4	99,9	+9,4	57,2	+55,1	10,8	+23,9	50,4	+52,9
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	-22,6	e	///	e	///	e	///	e	///
+ Subventions d'exploitation	4,3	-6,1	16,1	-2,0	34,2	+13,5	42,1	+6,6	48,8	+11,0
+ Indemnités d'assurance	1,0	-47,8	1,3	-51,3	1,1	-21,9	1,0	-19,5	1,3	-24,9
- Fermages	17,8	-5,0	7,6	-1,0	10,0	-0,3	8,1	+0,8	12,7	-1,7
- Impôts et taxes	3,3	+1,7	1,9	-1,3	1,7	-0,9	1,2	+0,7	1,9	-7,9
- Charges de personnel	30,3	-1,4	53,2	-7,7	2,7	+2,5	1,5	-4,0	2,7	+6,7
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	77,0	+29,1	54,6	+25,7	78,2	+44,8	43,2	+11,3	83,3	+36,1
+ Transferts de charge	0,5	+59,6	0,7	+74,3	0,3	+11,0	0,2	-12,3	0,1	-40,9
- Dotations aux amortissements	20,2	-1,0	22,9	-1,9	29,8	+0,8	20,0	-0,8	35,7	+2,2
= Résultat d'exploitation	57,3	+44,6	32,4	+56,6	48,6	+96,8	23,3	+23,9	47,7	+79,5
+ Produits financiers	0,4	+4,3	0,6	+0,8	0,4	+1,1	0,3	+52,8	0,6	+8,5
- Charges financières	4,6	-8,3	3,6	-0,8	5,7	-3,8	3,4	-6,6	6,8	+0,8
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	53,1	+51,6	29,4	+65,7	43,3	+125,2	20,3	+31,1	41,4	+104,5
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	0,1	-82,5	2,2	+243,1	3,3	+10,1	3,5	+27,9	3,9	+28,6
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	0,9	+6,0	3,1	+8,0	1,9	+1,7	1,2	+5,6	2,1	+5,2
+ Profits et charges exceptionnels	0,0	-122,0	-0,4	-279,7	0,0	-59,4	0,0	-159,1	0,5	+64,8
= Résultat de l'exercice	54,1	+43,9	34,2	+60,5	48,5	+100,6	25,0	+28,4	48,0	+87,2

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : SSP - RICA 2010 provisoire

Tableau 1 (suite et fin)

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2010

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2009 en valeur réelle

	Ovins et caprinx		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.	2010	% évo.
Echantillon	370		160		162		132		868	
Population	14 137		6 031		12 560		6 094		39 230	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	86	+1,6	60	+0,9	47	+1,7	84	+1,8	111	+1,2
dont : SAU en fermage	52	+0,8	50	+1,1	37	+0,4	74	+1,5	95	+0,6
Effectifs animaux (en UGB)	83	-1,3	415	-4,5	460	+0,2	249	+2,6	85	-1,1
Nombre d'UTA	1,51	-2,1	2,11	+0,7	1,68	+1,2	2,19	+1,7	2,02	+1,2
dont : UTA non salariées	1,42	-2,9	1,46	-0,0	1,42	+0,8	1,93	+1,5	1,61	+0,9
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	46,8	+40,3	92,6	+28,9	69,6	+18,7	92,1	+36,8	82,1	+61,7
- Prélèvements privés	20,9	+4,0	41,2	+10,6	38,7	+1,9	48,9	+17,3	39,1	+15,8
= Autofinancement	26,0	+104,8	51,3	+49,0	30,9	+47,6	43,2	+69,3	43,0	+174,5
Actif immobilisé	186,4	+1,2	305,4	-2,2	181,4	-0,7	293,3	+1,4	264,8	-0,2
Actif circulant	71,3	+14,5	179,1	+3,9	94,1	+7,3	139,0	+11,6	142,1	+9,9
Stocks	31,1	+5,5	140,4	+6,9	45,7	+4,0	87,1	+1,0	78,7	+4,0
Capitaux propres	165,7	+5,9	159,1	+9,0	117,0	+7,7	201,2	+6,0	230,0	+5,3
Endettement total	92,6	+2,2	327,6	-3,8	159,9	-1,6	232,6	+3,2	178,2	+0,5
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	73,2	+3,4	425,6	+1,4	281,0	+7,5	285,2	+7,7	182,4	+15,4
- Achats d'animaux	3,5	+35,8	26,7	-2,3	40,1	+2,8	20,0	+3,9	10,2	+10,4
d'animaux	69,7	+2,3	399,0	+1,6	240,9	+8,3	265,2	+7,9	172,1	+15,7
+ Production stockée	2,3	+205,3	9,3	+203,0	1,6	+2,3	2,5	+226,7	1,8	+1 829,1
+ Production immobilisée	2,2	-33,2	5,6	-49,9	2,3	-26,3	5,6	+24,2	3,6	-1,1
+ Produits divers	0,7	-1,3	2,7	-4,2	2,3	-21,1	2,3	+28,0	3,9	+14,0
= Production de l'exercice	74,9	+6,6	416,5	+4,5	247,0	+7,5	275,6	+10,7	181,5	+17,1
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	+15,6	0,3	+8,9	0,3	-38,0	0,5	+5,5	0,6	-10,7
- Charges d'approvisionnement	32,0	-0,6	240,4	+1,6	131,0	+3,4	135,6	-0,4	66,5	-9,0
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	27,1	+0,5	71,2	-7,7	48,6	+1,2	61,3	+6,8	49,7	+4,6
= Valeur ajoutée	16,0	+39,1	105,3	+23,1	67,7	+21,8	79,2	+39,9	65,9	+86,8
+ Remboursement forfaitaire TVA	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///
+ Subventions d'exploitation	38,6	+27,3	22,2	+6,5	17,6	-5,8	35,4	+4,0	41,4	-0,8
+ Indemnités d'assurance	1,1	+34,9	1,5	-76,9	1,3	-37,5	3,1	+120,4	1,9	-11,8
- Fermages	4,9	+2,2	8,2	-2,1	5,9	-3,1	10,5	-0,4	13,3	-0,9
- Impôts et taxes	1,0	+24,5	2,4	+5,6	1,6	+0,3	2,3	+7,2	2,3	+3,1
- Charges de personnel	1,5	+21,1	15,7	-2,0	4,8	+0,9	5,0	+7,0	7,9	-1,3
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	48,3	+34,9	102,6	+21,3	74,3	+16,7	99,8	+34,0	85,7	+55,0
+ Transferts de charge	0,1	-3,9	0,3	-9,4	0,3	-41,5	0,4	-18,3	1,1	+30,7
- Dotations aux amortissements	18,1	+1,1	40,3	-3,4	26,1	+2,6	35,4	+0,0	32,8	+1,9
= Résultat d'exploitation	30,3	+64,5	62,6	+44,2	48,5	+24,7	64,8	+62,9	54,0	+129,2
+ Produits financiers	0,2	+13,4	0,9	+59,5	0,3	+19,6	0,5	-15,3	0,9	+54,1
- Charges financières	2,8	-1,9	11,4	-13,9	5,5	-8,3	8,2	-7,0	6,1	-4,8
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	27,6	+75,0	52,1	+69,5	43,3	+30,5	57,1	+78,7	48,9	+174,6
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	2,2	+12,8	1,7	-53,4	1,7	-34,6	3,6	-14,3	4,4	+34,9
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,4	+0,2	1,5	-0,8	1,0	+9,9	1,9	+1,2	2,0	+29,2
+ Profits et charges exceptionnels	1,1	+3 639,5	0,2	+155,5	0,2	+139,4	-0,4	-258,3	0,4	-17,9
= Résultat de l'exercice	32,3	+68,8	55,5	+56,0	46,2	+26,9	62,2	+62,5	55,7	+139,1

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : SSP - RICA 2010 provisoire

Tableau 2 Situation financière des exploitations en 2009 et 2010

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et		Cultures		Maraîchage		Fleurs et	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Résultat courant avant impôts	20,9	45,7	11,0	53,2	31,4	80,7	37,2	63,3	25,4	31,6
+ Dotation aux amortissements	26,3	27,0	25,9	27,7	36,8	38,3	27,6	27,9	19,5	19,8
+ Charges et produits exceptionnels	0,5	0,3	0,6	0,1	2,3	1,9	-0,4	-0,2	-0,1	1,5
= Capacité d'autofinancement	47,7	72,9	37,5	81,0	70,6	120,9	64,4	91,0	44,8	52,9
- Prélèvements privés	34,9	38,7	34,0	36,3	53,6	62,7	46,5	51,4	30,5	37,0
= Autofinancement	12,8	34,3	3,4	44,7	17,0	58,2	17,9	39,6	14,3	15,9
+ Cessions d'immobilisations	6,1	7,6	10,7	12,3	11,6	16,2	1,6	6,2	1,1	1,9
+ Subventions d'équipement reçues	1,2	1,3	0,3	0,2	1,0	1,0	3,3	2,0	1,5	2,6
+ Nouvelles dettes financières	35,3	31,7	27,1	25,9	52,5	47,9	35,8	44,1	27,6	25,5
+ Variation des dettes auprès des tiers	-0,2	1,7	-1,3	-0,3	-2,0	-0,4	-0,2	5,2	2,4	1,3
+ Diminution de trésorerie nette	2,2		5,8		4,7		3,0		0,7	
= Total des ressources	57,4	76,6	46,1	82,8	84,8	123,0	61,5	97,2	47,6	47,2
Acquisitions d'immobilisations	33,3	31,0	36,9	32,7	54,0	50,3	23,0	39,8	25,1	19,2
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,8	0,7	-0,2	-0,1	0,2	-0,1	0,4	-0,1	ε	ε
+ Charges à répartir	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε
+ Remboursements des dettes financières	28,7	30,8	23,0	24,7	42,7	42,8	36,2	40,1	20,6	22,4
+ Variation des stocks	-3,9	4,4	-10,7	9,7	-5,4	4,5	-0,1	2,3	0,6	1,1
+ Variation des créances auprès des tiers	-1,5	4,6	-3,1	9,1	-6,7	14,9	1,9	-1,1	1,1	0,1
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	0,0	0,1	-0,2	0,0	-0,1	0,2	0,3	0,2	-0,1
+ Augmentation de trésorerie nette		5,1		7,0		10,6		16,0		4,4
= Total des emplois	57,4	76,6	46,1	82,8	84,8	123,0	61,5	97,2	47,6	47,2
Variation du fonds de roulement net	-7,3	12,4	-18,3	25,8	-14,9	30,3	-0,9	12,1	-1,2	4,4
Variation du besoin en fonds de roulement	-5,2	7,3	-12,4	18,9	-10,1	19,8	2,1	-3,8	-0,5	0,0
Variation de trésorerie nette	-2,2	5,0	-5,8	7,0	-4,8	10,6	-3,0	15,9	-0,7	4,4
Investissement total	28,0	24,2	26,0	20,3	42,5	34,0	21,7	33,4	24,1	17,2
Excédent de trésorerie d'exploitation	51,4	64,5	50,9	62,9	78,7	101,4	63,0	90,9	40,8	49,9

Bilan 2010	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Actif immobilisé	232,2	233,2	185,7	185,1	274,1	278,5	137,6	145,6	114,6	113,1		
Terrains	43,0	43,5	49,3	49,4	33,5	35,1	16,2	16,3	16,5	16,5		
Aménagements terrains	2,1	2,2	3,4	3,3	1,7	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9		
Constructions	47,6	47,7	14,3	14,9	32,3	34,9	46,5	44,1	34,7	35,7		
Installations spécialisées	9,0	9,2	4,2	4,3	12,0	12,8	18,3	24,0	25,6	24,7		
Matériel	64,3	63,2	86,3	84,4	110,8	107,4	38,7	43,3	23,7	22,8		
Plantations (y compris forêt)	7,4	7,2	0,3	0,2	0,8	0,8	3,4	4,0	4,1	3,3		
Animaux reproducteurs	39,8	40,5	4,3	4,3	8,0	7,9	1,6	1,5	0,0	0,0		
Autres immobilisations	19,1	19,7	23,7	24,4	75,0	77,7	11,1	10,6	8,3	8,2		
Actif circulant	141,7	154,5	108,8	133,4	170,9	199,4	84,9	99,0	81,4	84,9		
Stocks et en-cours	89,2	93,6	58,5	68,2	78,3	82,8	26,9	29,1	35,5	36,7		
dont animaux circulants	20,4	19,8	2,2	1,9	5,8	5,8	0,3	0,2	0,1	0,0		
Valeurs réalisables	32,5	36,3	30,0	38,0	59,2	69,8	25,4	27,6	27,5	26,9		
Valeurs disponibles	19,9	24,7	20,2	27,2	33,5	46,7	32,5	42,2	18,4	21,4		
Régularisation actif	1,3	1,3	1,2	1,1	1,8	1,7	2,1	2,4	1,4	1,4		
Total actif	375,3	389,1	295,7	319,6	446,8	479,6	224,6	247,1	197,5	199,4		
Capitaux propres	217,4	229,8	174,0	197,9	232,1	261,8	69,7	86,0	77,5	77,2		
Total endettement	157,8	159,2	121,6	121,5	214,4	217,6	154,8	161,1	120,0	122,1		
Dettes à long ou moyen terme	103,1	104,8	79,4	80,9	139,1	146,5	83,6	88,9	65,0	70,4		
Emprunts à court terme	7,0	6,1	4,4	4,2	9,2	6,9	8,0	6,6	6,7	4,4		
Autres dettes financières à - 1 an	8,5	7,2	8,0	6,9	9,9	8,3	8,9	5,9	5,1	2,9		
Dettes auprès de tiers	39,3	41,0	29,8	29,5	56,2	55,9	54,4	59,7	43,2	44,4		
Régularisation passif	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	ε	ε		
Total passif	375,3	389,1	295,7	319,6	446,8	479,6	224,6	247,1	197,5	199,4		

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2009 et 2010

Source : SSP - RICA 2010 provisoire

Tableau 2 (suite) Situation financière des exploitations en 2009 et 2010

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Viticulture		Fruits et autres		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Résultat courant avant impôts	35,5	54,3	18,1	30,2	19,2	43,7	15,5	20,5	19,9	41,1
+ Dotation aux amortissements	20,3	20,3	22,7	22,5	29,3	29,8	19,8	19,8	34,0	35,0
+ Charges et produits exceptionnels	0,3	-0,1	0,2	-0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,3	0,4
= Capacité d'autofinancement	56,2	74,6	41,0	52,2	48,7	73,6	35,4	40,3	54,2	76,6
- Prélèvements privés	44,8	48,1	31,9	33,1	32,4	39,4	18,3	25,6	35,1	37,6
= Autofinancement	11,4	26,4	9,1	19,2	16,4	34,2	17,1	14,7	19,1	39,0
+ Cessions d'immobilisations	2,9	4,5	2,2	4,2	5,4	6,2	4,3	5,8	6,3	6,6
+ Subventions d'équipement reçues	0,7	2,2	3,1	3,5	2,4	1,9	1,2	0,9	1,5	1,6
+ Nouvelles dettes financières	30,0	31,8	25,4	27,0	37,6	32,6	21,9	20,3	40,5	45,7
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,2	3,5	3,9	3,6	0,8	-0,8	0,0	0,8	-1,3	7,6
+ Diminution de trésorerie nette			4,2	0,0	2,5		0,2		2,5	
= Total des ressources	45,3	68,4	47,9	57,5	65,1	74,1	44,7	42,5	68,5	100,5
Acquisitions d'immobilisations	23,3	22,8	29,9	27,9	37,5	32,7	21,6	19,0	35,5	48,0
+ Augmentation des animaux reproducteurs	ε	ε	0,0	0,0	0,5	4,1	2,0	0,6	1,0	2,1
+ Charges à répartir	ε	ε	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0
+ Remboursements des dettes financières	25,5	29,1	19,7	24,1	29,6	31,5	22,0	20,8	34,0	38,9
+ Variation des stocks	-0,5	13,2	-0,1	-0,6	-1,8	-1,4	-1,5	-1,7	-1,6	1,0
+ Variation des créances auprès des tiers	-3,7	2,9	-1,7	6,2	-0,7	2,5	0,8	2,0	-0,6	5,0
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	0,2	0,1	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,4	0,1
+ Augmentation de trésorerie nette	0,7	0,3			4,9		1,9		5,4	
= Total des emplois	45,3	68,4	47,9	57,5	65,1	74,1	44,7	42,5	68,5	100,5
Variation du fonds de roulement net	-3,7	13,1	-9,8	1,9	-5,8	6,7	-0,8	1,4	-3,0	3,8
Variation du besoin en fonds de roulement	-4,4	12,8	-5,6	1,8	-3,3	1,8	-0,6	-0,6	-0,6	-1,6
Variation de trésorerie nette	0,7	0,3	-4,2	0,0	-2,5	4,9	-0,2	1,9	-2,5	5,4
Investissement total	20,4	18,3	27,7	23,7	32,6	30,5	19,3	13,8	30,1	43,5
Excédent de trésorerie d'exploitation	57,5	58,3	41,1	42,3	51,3	68,9	34,8	41,1	53,3	74,1

Bilan 2010	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Actif immobilisé	223,2	221,4	153,5	157,2	264,2	268,2	254,4	251,9	333,6	346,1		
Terrains	93,5	91,8	24,3	24,5	23,1	23,8	42,6	43,2	27,9	28,3		
Aménagements terrains	1,0	1,4	1,2	1,2	1,9	1,9	1,8	1,8	2,3	2,4		
Constructions	38,8	38,3	20,3	19,9	77,9	78,2	44,3	43,0	87,3	93,5		
Installations spécialisées	4,9	5,1	12,0	15,5	15,0	14,2	3,5	3,3	11,9	11,6		
Matériel	35,7	35,5	40,5	39,4	67,9	67,1	48,3	46,0	80,1	81,8		
Plantations (y compris forêt)	36,8	36,5	38,8	39,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Animaux reproducteurs	0,3	0,4	1,1	1,1	64,8	68,8	107,6	108,2	110,8	112,9		
Autres immobilisations	12,2	12,4	15,3	16,5	13,5	14,1	6,4	6,4	13,2	15,6		
Actif circulant	324,8	341,1	109,5	116,1	94,9	99,8	96,0	97,7	131,8	142,1		
Stocks et en-cours	246,8	260,0	33,9	33,4	55,6	54,2	62,3	60,6	89,3	90,4		
dont animaux circulants	0,2	0,2	0,3	0,2	27,6	25,2	42,5	40,2	57,5	57,0		
Valeurs réalisables	52,3	54,7	41,9	49,2	24,9	26,6	17,3	19,1	24,4	28,5		
Valeurs disponibles	25,8	26,4	33,7	33,6	14,4	19,0	16,4	18,0	18,1	23,3		
Régularisation actif	1,3	1,4	1,3	1,2	1,5	1,4	0,6	0,5	1,5	1,5		
Total actif	549,2	563,9	264,3	274,6	360,5	369,3	350,9	350,1	466,9	489,8		
Capitaux propres	379,2	387,9	141,1	143,6	197,4	206,9	247,7	247,0	267,1	276,7		
Total endettement	170,0	176,0	123,1	130,7	163,1	162,3	103,2	103,0	199,7	213,0		
Dettes à long ou moyen terme	85,7	87,0	68,4	69,5	119,9	122,5	74,4	75,1	142,7	150,5		
Emprunts à court terme	9,9	11,3	3,6	5,5	5,5	4,1	4,5	3,3	8,3	7,2		
Autres dettes financières à - 1 an	11,2	11,1	6,1	7,2	5,3	4,3	4,4	3,9	8,0	6,9		
Dettes auprès de tiers	63,2	66,7	44,9	48,6	32,3	31,5	19,8	20,7	40,7	48,3		
Régularisation passif	ε	ε	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1		
Total passif	549,2	563,9	264,3	274,6	360,5	369,3	350,9	350,1	466,9	489,8		

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2009 et 2010

Source : SSP - RICA 2010 provisoire

Tableau 2 (suite et fin) Situation financière des exploitations en 2009 et 2010

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores		Polyculture-polyélevage	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Résultat courant avant impôts	16,6	29,3	31,4	53,6	34,6	45,5	33,4	60,2	17,7	49,1
+ Dotation aux amortissements	16,9	17,2	41,6	40,5	25,5	26,4	35,8	36,2	33,0	33,9
+ Charges et produits exceptionnels	0,0	0,8	-0,4	0,2	0,0	0,1	0,3	-0,4	0,4	0,3
= Capacité d'autofinancement	33,5	47,3	72,6	94,3	60,2	72,0	69,5	95,9	51,1	83,4
- Prélèvements privés	21,4	22,5	38,0	42,4	38,0	39,0	43,4	51,3	36,3	42,4
= Autofinancement	12,0	24,8	34,5	51,9	22,2	33,0	26,1	44,6	14,8	40,9
+ Cessions d'immobilisations	3,8	3,6	7,2	4,3	4,2	4,0	6,4	8,2	7,5	10,2
+ Subventions d'équipement reçues	1,0	0,8	1,1	0,7	0,7	1,2	0,7	1,0	1,2	1,3
+ Nouvelles dettes financières	14,7	19,4	77,6	60,2	34,3	30,4	47,3	46,6	39,1	36,5
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,4	0,2	-3,4	-0,1	2,6	-0,8	-6,4	10,6	-1,4	2,6
+ Diminution de trésorerie nette				1,4					4,7	
= Total des ressources	31,9	49,0	117,1	118,4	63,9	67,8	74,1	111,0	65,9	91,5
Acquisitions d'immobilisations	17,7	21,5	43,1	37,6	33,0	28,4	35,4	43,0	39,2	40,2
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-0,4	0,7	-1,1	1,0	0,3	0,9	-0,3	4,2	0,1	0,4
+ Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
+ Remboursements des dettes financières	15,5	15,9	79,2	73,1	29,8	30,0	43,4	45,6	33,1	33,5
+ Variation des stocks	-2,0	1,8	-9,7	10,2	0,5	2,2	-4,6	1,5	-6,1	3,7
+ Variation des créances auprès des tiers	0,1	2,8	-0,5	-3,4	-0,2	3,2	-1,9	8,1	-0,3	5,1
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Augmentation de trésorerie nette	1,0	6,3	6,1		0,5	3,1	2,2	8,6		8,6
= Total des emplois	31,9	49,0	117,1	118,4	63,9	67,8	74,1	111,0	65,9	91,5
Variation du fonds de roulement net	-1,2	10,6	-0,8	5,4	-1,7	9,2	2,0	7,6	-9,8	14,8
Variation du besoin en fonds de roulement	-2,3	4,4	-6,8	6,9	-2,2	6,1	-0,2	-1,0	-5,0	6,2
Variation de trésorerie nette	1,0	6,3	6,0	-1,5	0,5	3,1	2,2	8,6	-4,8	8,6
Investissement total	13,4	18,6	34,8	34,2	29,1	25,4	28,7	39,0	31,8	30,4
Excédent de trésorerie d'exploitation	36,4	43,8	82,0	91,1	63,7	68,4	73,0	88,8	57,5	76,3

Bilan 2010	Ouv. Clôture									
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Actif immobilisé	173,2	176,7	312,2	307,7	178,3	178,5	286,0	292,5	266,3	267,9
Terrains	36,4	39,8	25,4	26,0	19,8	20,3	18,4	18,8	32,6	34,3
Aménagements terrains	1,6	1,5	3,1	3,7	3,0	2,8	2,0	1,8	3,1	3,1
Constructions	37,9	35,8	146,4	138,0	60,9	61,3	89,2	88,1	55,1	55,0
Installations spécialisées	4,9	5,4	7,1	7,0	14,0	13,7	11,2	10,2	10,9	11,9
Matériel	42,8	43,7	64,6	63,2	52,9	51,3	76,3	81,1	85,9	84,0
Plantations (y compris forêt)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,5	0,0	0,0	4,5	3,8
Animaux reproducteurs	44,1	44,8	44,2	45,2	18,4	19,3	69,1	73,2	52,0	52,5
Autres immobilisations	5,4	5,6	21,4	24,6	8,9	9,3	19,8	19,4	22,2	23,4
Actif circulant	61,7	71,2	167,6	175,5	90,4	97,7	123,1	138,5	131,3	145,4
Stocks et en-cours	28,6	30,4	130,6	140,8	44,9	47,1	82,3	83,8	76,9	80,6
dont animaux circulants	12,2	12,3	96,3	100,6	28,9	29,0	50,9	50,1	27,5	27,5
Valeurs réalisables	18,2	20,3	27,6	24,0	30,7	32,5	25,1	32,2	32,7	36,2
Valeurs disponibles	14,8	20,4	9,4	10,6	14,8	18,1	15,7	22,5	21,6	28,6
Régularisation actif	0,4	0,4	2,0	2,1	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6
Total actif	235,3	248,3	481,7	485,2	270,3	277,9	410,8	432,7	399,1	414,9
Capitaux propres	154,2	164,7	139,5	153,4	103,8	112,7	191,0	204,1	219,1	232,5
Total endettement	81,1	83,6	342,2	331,7	166,5	165,1	219,7	228,5	179,9	182,3
Dettes à long ou moyen terme	57,0	61,0	225,9	216,0	107,9	109,2	156,6	159,3	124,1	128,6
Emprunts à court terme	2,3	1,8	28,6	25,7	4,8	4,0	10,1	8,4	6,5	5,0
Autres dettes financières à - 1 an	3,7	2,3	32,9	35,4	7,7	6,6	15,5	12,8	9,8	6,5
Dettes auprès de tiers	18,1	18,4	54,7	54,6	46,1	45,3	37,5	48,1	39,6	42,1
Régularisation passif	0,0	ε	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Total passif	235,3	248,3	481,7	485,2	270,3	277,9	410,8	432,7	399,1	414,9

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2009 et 2010

Source : SSP - RICA 2010 provisoire

CHAPITRE IV

Les concours publics à l'agriculture en 2011 ⁽¹⁾

Les concours publics à l'agriculture en 2011	83
Méthodologie des concours publics à l'agriculture	101

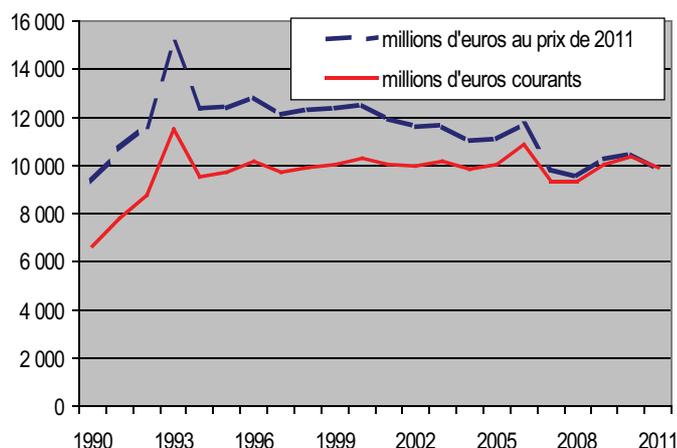
(1) Ce rapport a été préparé et présenté par Stéphanie MOURIAUX, chef du bureau de l'étude des concours publics à l'agriculture, au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Les concours publics à l'agriculture en 2011

En 2011, les concours publics à l'agriculture (hors protection sociale et hors pêche) s'élèveraient à 16 milliards d'euros, dont 61 % financés par l'Union européenne. Ils diminueraient de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Les aides nationales baisseraient de 10 % tandis que les aides européennes augmenteraient de 2 %. Les aides en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux, plus directement destinées au secteur de l'agriculture, décroîtraient de 2,6 %. Elles représentent les trois quarts de l'ensemble des concours publics mais quasiment la totalité des aides européennes. Pour ces dernières, l'année 2011 se caractérise par une relative stabilité des dispositifs par rapport à l'année 2010, qui était la première année de mise en œuvre des mesures du bilan de santé de la Politique Agricole Commune (PAC). A l'inverse, sur le plan des aides nationales, l'année 2011 marque un retour à la normale après une année 2010 atypique marquée par la mise en œuvre du Plan de Soutien Exceptionnel à l'Agriculture (PSEA). Un fait marquant de l'année 2011 concerne le redressement des dépenses de développement rural en baisse depuis 2006 alors que la nouvelle programmation atteint son régime de croisière.

1- Agriculture et territoires ruraux : des soutiens publics en légère diminution

1.1 - Baisse des aides aux marchés et revenus agricoles



Graphique 1 : Evolution des aides de marché et revenus agricoles. Source : Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT / SAFSL / SDABC, 2011.

Note : chevauchement en 1993 de l'application des dispositifs PAC antérieur et postérieur à 1992

En 2011, les aides de marchés et les aides au revenu agricole (1^{er} Pilier) baissent de 403,6 millions* par rapport à 2010. Les aides européennes augmentent

* l'unité monétaire retenue est l'euro. Dans la suite du document, millions s'entend comme millions d'euros et milliards comme milliards d'euros

légèrement à 8,8 milliards alors que les aides nationales d'un montant de 1,2 milliard, reculent de 30 % par rapport à celles de 2010.

L'année 2011 est caractérisée par les faits suivants :

- **Le maintien des mesures d'allègement de charges à un niveau proche de celui de 2010**

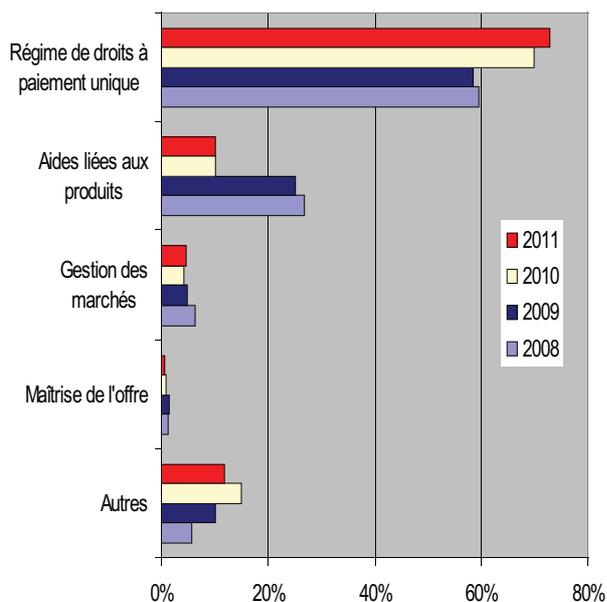
En 2011, les mesures nationales d'exonération de charges sociales s'élèvent à 481 millions. Ces mesures nationales d'exonération de charges sociales concernent l'emploi dans le secteur agricole et notamment la mesure relative aux taux réduits pour l'emploi de travailleurs occasionnels. L'Etat compense auprès des organismes de sécurité sociale les moindres recettes perçues du fait de l'exonération des charges sociales.

- **La fin des aides de crise liées au PSEA**

Les derniers versements au titre des aides du PSEA ont lieu en 2011. Cela concerne le solde du Dispositif d'Accompagnement Spécifique pour les agriculteurs en difficulté (DACS Agri) pour un montant de 56,5 millions et le solde des prêts bonifiés de consolidation (4,5 millions).

- **La stabilité du régime de paiement unique et des soutiens au titre de l'article 68**

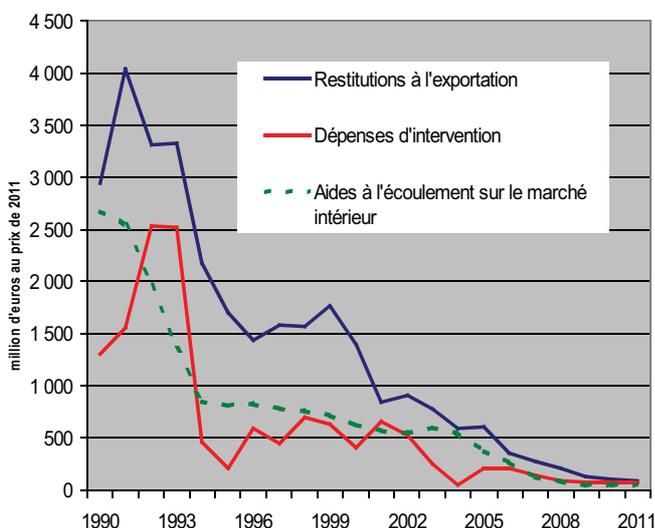
Alors que les autres dispositifs d'aides subissent une légère érosion de leur crédit en 2011, le régime de paiement unique connaît peu d'évolution par rapport à l'année 2010. Sa part dans le total des aides aux marchés et revenus agricoles augmente donc.



Graphique 2 : Répartition et évolution des aides de marché et revenus agricoles (hors fonds de restructuration de l'industrie sucrière). Source : *Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels*. MAAPRAT / SAFSL / SDABC, 2011.

Note : "Autres" correspond aux aides d'organisation et modernisation des filières, de promotion et qualité des produits, d'aide alimentaire, de gestion des aléas de production et allègement des charges.

1.1.1- Faible hausse des aides de gestion de marché



Graphique 3 : Evolution des restitutions à l'exportation, dépenses d'intervention, et d'aides à l'écoulement sur le marché intérieur. Source : *Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels*. MAAPRAT / SAFSL / SDABC, 2011.

En 2011, les aides de gestion de marchés augmentent de 3,1 %, pour atteindre 455,2 millions.

Cette hausse succède à des années de baisse successives depuis 2005. Les aides à l'écoulement sur le marché intérieur et les restitutions à l'exportation se replient. A l'inverse, les dépenses d'intervention marquent une hausse de 6,3 %.

- **Des restitutions plus touchées**

Les restitutions (93 millions) diminuent de 13 % en 2011. En terme de produits, les volailles, qui concentrent la quasi-totalité des restitutions avec 82 millions sur 93 millions au total, bénéficient d'une augmentation de 4,9 %. La baisse de 13 % des restitutions s'explique essentiellement par celle sur les produits laitiers de 17,6 millions. En effet, la fin de ces restitutions en novembre 2009 du fait de l'amélioration de la conjoncture ne se traduit dans les paiements qu'en 2011. Le versement des restitutions sucre qui s'élevait encore à 7 millions en 2010 s'achève en 2011, la réforme de l'OCM sucre mettant fin en 2008 aux restitutions.

- **Des dépenses d'intervention marquant un redressement après quatre années de baisse**

Les dépenses d'intervention communautaires (80,7 millions) affichent une augmentation de 6,3 %, principalement du fait de l'ouverture au stockage de l'orge, courant 2010, afin de soutenir les cours. L'année 2011 constitue la première année complète de paiement de frais de stockage qui s'élèvent à 37 millions. En ce qui concerne les interventions sur les produits laitiers, des sorties de stock ont eu lieu de juin à septembre 2011, ce qui a réduit les frais de stockage de 22 millions.

Les interventions concernant le secteur vitivinicole (35,7 millions) diminuent de 8 %. La nouvelle OCM vitivinicole entrée en vigueur il y a deux ans ne finance plus le stockage public d'alcool. Les soutiens accordés à la distillation de crise, qui s'élevaient encore à 9,6 millions en 2010, disparaissent en 2011 marquant la fin de cette mesure conjoncturelle.

- **Des aides à l'écoulement sur le marché intérieur en diminution**

Les aides européennes à l'écoulement sur le marché intérieur, se replient de 6 %. Les aides à la production de fourrages séchés et à la transformation de chanvre et lin textile diminuent respectivement de 8 et 10 %. La plupart des autres aides n'a pas fait l'objet de paiements en 2010, à l'exception de l'aide du Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité (POSEI) pour la transformation du sucre de canne qui se maintient à 5,7 millions.

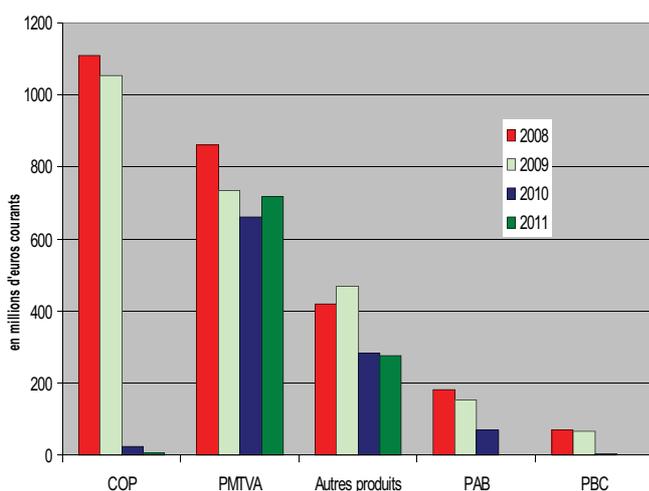
• **Les autres soutiens aux marchés en hausse**

Les autres soutiens pour la gestion des marchés augmentent de 12,7 %.

Hors apurement, les aides européennes sont de 216,8 millions (+ 8,9 %) dont 44 % sont alloués au fonds opérationnel des organisations de producteurs de fruits et légumes, lequel est relativement stable. Les versements au titre du POSEI représentent 113 millions soit une hausse de 13 % qui est à mettre en relation avec l'augmentation de 34 % (+15 millions) des aides à l'industrie sucrière. Cette hausse fait suite à une baisse de 25 % en 2010. En réalité, l'année 2010 connaît un paiement artificiellement faible du fait d'un paiement anticipé en octobre 2009 (au titre de l'année budgétaire européenne qui s'étale d'octobre 2009 à octobre 2010). Le Régime spécifique d'approvisionnement, qui compense les surcoûts liés à l'insularité et à l'éloignement, a quant à lui, diminué de 7 % notamment les soutiens consacrés aux produits végétaux.

Hors apurement, les aides nationales (65 millions) augmentent de 5 % du fait essentiellement d'une aide nouvelle nationale de 5,9 millions versée en complément du POSEI dans les DOM pour la structuration de la filière élevage, afin que les producteurs s'organisent, en coopérative et en association.

1.1.2 -Légère baisse des aides liées aux produits avec la fin de la mise en œuvre du découplage



Graphique 4 : Evolution des aides liées aux produits. Source: *Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT /SAFSL/SDABC, 2011.*

Après la forte baisse de ces aides en 2010 (-58 %), année de mise en œuvre du bilan de santé de la

Politique Agricole Commune, les aides liées aux produits enregistrent une baisse plus mesurée de 4 % en 2011 et se situent légèrement au-dessus du milliard. Cette baisse reflète celle des aides européennes alors que les soutiens nationaux sont stables. Les aides liées aux produits qui subsistent concernent :

- la Prime au Maintien du Troupeau de Vache Allaitante (PMTVA), pour 716 millions,
- les mesures non découplées dans les DOM pour 186 millions, dont 33 millions d'aide aux planteurs de canne à sucre à la Réunion et 14 millions au titre des aides animales encore couplées (PMTVA...),
- des aides diverses dont notamment la prime aux protéagineux (20 millions), le paiement compensateur féculé de pomme de terre (12 millions), les aides à la production de produits transformés à base de fruits et légumes (38 millions) et les aides à la surface pour le riz (7,3 millions).

La nouvelle baisse en 2011 s'explique principalement par le fait qu'en 2010, des paiements ont été effectués au titre de la campagne 2009/2010 où le découplage n'était pas encore effectif, notamment pour la Prime à l'Abatage (PAB) pour 69 millions et les paiements à la surface pour les céréales et oléo-protéagineux (COP) pour 24 millions.

L'aide aux cultures énergétiques fait l'objet de ses derniers paiements en 2011 (-96 %). De même, la prime tabac qui s'élevait encore à 13,7 millions en 2010 disparaît avec la réforme de l'OCM tabac. Les dernières aides couplées qui concernent notamment le riz, les fourrages séchés, la féculé de pommes de terre, les protéagineux, le lin et le chanvre seront amenées à basculer en 2012 dans le régime découplé.

Malgré cette baisse globale, les paiements au titre de la Prime au Maintien du Troupeau de Vache Allaitante (PMTVA) augmente de 8 % (+54 millions) essentiellement du fait de l'augmentation du taux d'avance européen à 80 %, le taux d'avance national sur cette mesure restant à 60 %.

L'aide au maintien et à l'engraissement et l'indemnisation des éleveurs en lien avec la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), qui représentait en tout 2 millions en 2010, n'a pas été reconduite.

1.1.3 - Légère augmentation des aides de maîtrise de l'offre

Les aides de la maîtrise de l'offre augmentent de 4 % pour atteindre 99,4 millions en 2011.

Concernant le fonds de restructuration du sucre, les paiements au titre de la restructuration sont terminés alors que ceux pour la diversification

augmentent de 11,7 millions et s'élèvent à 29 millions. Ces dernières aides seront versées jusqu'en 2012, date d'échéance du fonds.

Les aides communautaires versées au secteur vitivinicole pour procéder à l'arrachage des surfaces en vignes dans le cadre de la nouvelle OCM vitivinicole, reculent de 26 % (-12 millions) pour atteindre 35 millions. Cette baisse s'inscrit dans le dispositif d'arrachage ouvert au niveau européen qui prévoyait des dotations en diminution sur trois ans.

L'aide à la cessation d'activité laitière augmente de 14 % (+4 millions) pour atteindre 35 millions. Ce montant inclut 5,9 millions d'aide attribuée au titre du **plan stratégique de développement des filières, annoncé par le Ministre en charge de l'agriculture lors du salon de l'élevage fin 2010 et qui entre en vigueur en 2011. Ce plan a pour objet d'accompagner les mutations et le renouvellement des générations sur la période 2011-2013.**

1.1.4 - Stabilité du régime de paiement unique et des aides de l'article 68

La mise en œuvre du bilan de santé de la PAC en 2010 a modifié le champ du régime de paiement unique avec l'extension du découplage à de nombreuses aides. Par rapport à celle de 2010, la campagne 2011 se caractérise par une grande stabilité dans le dispositif des aides à la surface qui se maintiennent, droits à paiement unique et aides de l'article 68 confondus, à 7,2 milliards.

Quelques changements mineurs sont néanmoins intervenus. Ainsi, l'aide à la diversité des assolements, mise en place lors de la campagne 2010 avec un montant de 76,7 millions dans le cadre des soutiens spécifiques de l'article 68, n'est-elle pas reconduite en 2011. A l'inverse, deux dispositifs de soutien spécifique font l'objet de premiers paiements en 2011 : le soutien à la conversion à l'agriculture biologique et l'aide à l'assurance récolte.

Cette dernière intervient en complément de l'aide nationale à l'assurance récolte et prend la forme d'une prise en charge partielle des cotisations d'assurance éligibles qui, avec l'aide nationale, ne doit pas dépasser 65 % de leur montant. Les paiements européens correspondant à ce dispositif en 2011 s'élèvent à 40 millions au titre des deux campagnes 2010 et 2011.

A l'instar de l'aide au maintien en agriculture biologique en 2010, l'aide à la conversion à l'agriculture biologique a été transférée en 2011 du deuxième vers le premier pilier de la PAC. Les

soutiens correspondants, qui sont dès lors financés intégralement sur crédits communautaires, atteignent 18 millions en 2011. Le soutien spécifique au maintien en agriculture biologique double quasiment à 32 millions, ce qui correspond à une surface de 192 605 hectares.

Par ailleurs, certains dispositifs qui existaient en 2010 ont vu leur périmètre revu. L'aide supplémentaire aux protéagineux est élargie aux nouvelles surfaces en légumineuses fourragères (luzerne, trèfle, sainfoin) afin de favoriser l'implantation de ces cultures qui enrichissent le sol en azote et limitent la consommation d'intrants dans les assolements. Par ailleurs, en dehors des soutiens au titre de l'article 68, la prime aux protéagineux, qui était résiduelle en 2010, croît à 20 millions en 2011.

Les soutiens pour désavantage spécifique augmentent de 4,6 % pour atteindre 169 millions. Enfin, le taux de modulation sur le droit à paiement unique passe à 9 %.

1.1.5 - Maintien à son haut niveau des aides d'organisation et modernisation des filières du principalement à l'OCM vitivinicole

Les aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières qui avaient doublé en 2010 se maintiennent à 220 millions en 2011.

Les soutiens européens au programme national d'aides quinquennal dans le cadre de la nouvelle OCM vitivinicole représentent un montant de 187,5 millions (+3 %). Les aides pour la restructuration et la reconversion du vignoble progressent de 10 % et atteignent 114 millions. A l'inverse, les aides européennes aux investissements destinées aux entreprises de production et de négoce baissent de 7 %, à 73,4 millions, du fait de la nouvelle répartition dans la prise en charge des investissements vitivinicoles entre le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Dans ce cadre, les opérations d'investissement relevant de l'OCM vitivinicole sont devenues éligibles au FEADER à partir du 1/03/2011.

Les aides nationales (31,9 millions) ont baissé de 15 % du fait, essentiellement, de la **fin des paiements au titre du plan de relance et d'anciens plans de modernisation.**

Par ailleurs, les paiements au titre du plan stratégique de développement des filières n'ont pas encore eu lieu en 2011, année d'engagements de

ces crédits. Ce plan, qui s'étale sur trois ans à partir de 2011, soutient entre autre la modernisation des bâtiments d'élevage pour l'application de la réglementation sur le bien-être animal. Pour les producteurs de porcs, volailles et palmipèdes gras, l'enveloppe prévisionnelle 2011 s'élève à près de 30 millions avec d'éventuels redéploiements entre les filières en fonction des besoins.

1.1.6 - Baisse des aides en faveur des actions de promotion et de qualité des produits tant sur le plan européen que national

Les aides pour des actions de promotion et de qualité des produits (116 millions) baissent de 6,7 %.

Après deux années de forte croissance en 2009 et 2010, les aides européennes diminuent de 10 % (-4,5 millions) en 2011 et s'élèvent à 39 millions.

Les aides à la promotion sur les marchés des pays tiers de l'OCM viticulture baissent de 22 % (-7 millions).

Les mesures européennes de promotion à l'intérieur de l'Union européenne atteignent 10 millions en 2011, soit 39 % de plus que leur montant de 2010 (en y incluant les mesures mises en œuvre pour les produits laitiers et la viande).

Après la forte hausse de 2010 (+25 %), les dépenses nationales diminuent de 5 % (-3,7 millions) du fait du repli des aides structurelles liées à l'expérimentation, aux études et au développement technologique (-30 % soit -2,6 millions) et de la diminution des aides aux actions collectives de promotion à l'international du vin (-2,3 millions). Ces dernières représentent la contrepartie nationale aux programmes de promotion européen et évoluent en fonction des programmes en cours.

Par ailleurs, le fonds viticole créé en 2011 intègre différents soutiens à cette filière : celui à l'expérimentation, à la promotion et à la communication. Ces aides se maintiennent ainsi à un haut niveau (7,3 millions) en 2011.

Les aides nationales à la promotion et à la communication sur le marché européen connaissent une augmentation de 58 % (+3,4 millions) qui bénéficie majoritairement aux filières viande bovine, lait et fromage alors que les aides de promotion aux fruits et légumes diminuent de 23 % (-1,7 million).

Les subventions de fonctionnement de l'INAO et de l'Agence Bio comme celles de la SOPEXA, ADEPTA et des autres organisations de promotion à l'international sont stables.

1.1.7- Stabilité de l'aide alimentaire nationale, réduction de l'aide européenne

L'aide alimentaire (96 millions) est en retrait de 4,6 % par rapport à 2010. Les aides européennes diminuent de 5 % pour atteindre 86,4 millions en 2011. Les programmes européens en faveur des personnes les plus démunies reculent de 6,1 % (-4,8 millions).

Contrairement aux années précédentes, où une part des produits des programmes alimentaires étaient encore achetés sur le marché, le programme européen d'aide aux plus démunis se voit attribuer, en 2011, exclusivement les produits stockés dans le cadre d'intervention de marché.

Ainsi, sur 73 millions, 50 millions correspondent à la valorisation d'orge stocké et 19 millions à celle de lait écrémé en poudre qui ont été accordés au programme. Cette attribution des stocks de produit au programme d'aide alimentaire ne génère ni produit financier lié à un déstockage (comptabilisés auparavant négativement dans les concours publics à l'agriculture), ni coûts d'achat sur le marché.

Les aides nationales se maintiennent au même niveau qu'en 2010 à 9,9 millions, soit le montant le plus bas atteint depuis la mise en œuvre de ce programme. Le programme de distribution de lait aux écoles diminue de 15 %. A l'inverse, les aides liées à la coopération technique (0,8 million) sont en hausse de 11 % mais n'atteignent pas les niveaux antérieurs à 2009.

1.1.8 - Retour à la normale des aides pour gestion des aléas de production et allègement de charges suite à l'effort exceptionnel de 2010

Les aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègement de charges reculent de 35,2 % et s'élèvent à 743 millions, en 2011, financés presque intégralement par l'Etat. En effet, l'année 2010 s'est caractérisée par un niveau exceptionnellement haut de ces aides avec la mise en place du Plan de soutien aux exploitations agricoles (PSEA) et une aide de crise ponctuelle débloquée par l'Union européenne en faveur des producteurs laitiers durement touchés par la crise.

En 2011, les compensations des exonérations de charges sociales versées à la CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole) restent à un haut niveau puisqu'elles s'élèvent à 481 millions. Ces aides en diminution de 7 % concernent :

- l'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels ou de demandeurs d'emplois : 468 millions ;
- l'embauche en CDI ou la transformation de CDD en CDI par les groupements de main d'œuvre agricole : 0,1 million ;
- le contrat vendange : 13,6 millions.

Les aides à la prise en charge des cotisations d'assurance récolte (15 millions) se replient de 42 % du fait du nouveau dispositif d'intervention spécifique mis en place dans le cadre de l'article 68 qui finance une partie de ces cotisations via le FEAGA (Fonds européen agricole de garantie).

Le Dispositif d'Accompagnement spécifique des Agriculteurs (DACs) mis en place dans le cadre du PSEA est soldé avec le versement de 56,8 millions. Cette somme comprend 13 millions d'exonération de charges sociales versés à la MSA et 43,8 millions pour le volet audit, intérêt d'emprunt et aides à la reconversion professionnelle.

L'aide à la balance, qui aide, dans les DOM, les producteurs de cannes à sucre à acheminer leurs productions du bout de champ à la balance, l'aide forfaitaire d'adaptation des sociétés sucrières à la réforme de l'OCM et l'aide à l'écoulement du sucre des DOM pour la Réunion et la Guadeloupe s'élèvent à 47,7 millions (-4 % par rapport à 2010).

Le remboursement de Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) s'élève à 135 millions soit quasiment le même montant qu'en 2010.

Une aide de minimis pour le cuir des bovins d'1,2 million vient à l'appui de ce secteur de transformation, qui connaît des difficultés.

Le fonds d'allègement de charge (FAC), qui avait généré 203 millions de paiement en 2010, dont l'essentiel au titre du PSEA, ne représente même pas un million en 2011 (0,9 million). Ces paiements se répartissent entre le FAC Corse (0,2 million), le solde du PSEA (0,2 million) et les premiers paiements au titre du FAC fruits et légumes (0,5 million).

Cette dernière mesure s'intègre dans le plan d'action fruits et légumes, qui comprend 15 millions de mesures conjoncturelles, dont 10 millions de FAC et 5 millions de prise en charge de cotisations sociales. Ce plan présenté par le Ministre en charge de l'agriculture en septembre 2011 répond à la détérioration de la consommation engendrée par la crise sanitaire exceptionnelle en Allemagne. Ce plan inclut également des mesures structurelles, qui visent à accompagner les

agriculteurs en grande difficulté (par le biais d'aide à la reconversion professionnelle notamment), à soutenir les mesures d'investissement (mesures de rénovation des vergers et de modernisation des serres) et à former les salariés. L'essentiel du paiement de ces mesures devrait intervenir en 2012.

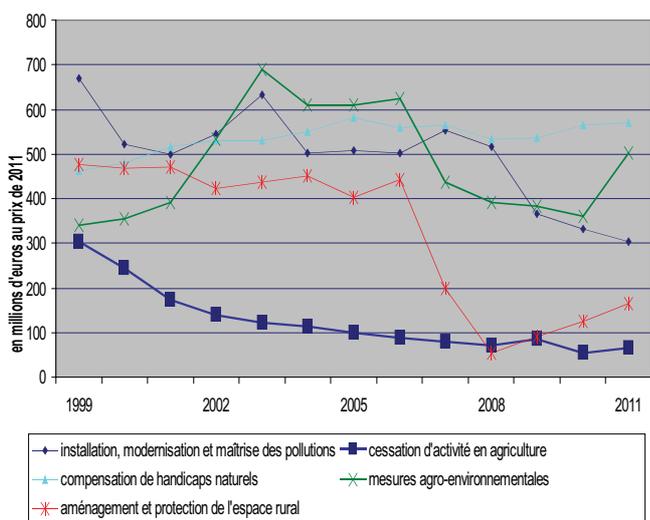
Le Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA), ne fait pas l'objet de nouvel abondement en gestion, ce qui ne génère donc aucun montant au titre des concours publics prévisionnels même si des versements en provenance de ce fonds ont eu lieu. En effet, les paiements prévisionnels du FNGRA s'élèvent à 189 millions dont 100 au titre de la sécheresse 2011. Par ailleurs, des crédits pourraient être délégués en fin d'année au FNGRA et donc, les éléments du présent rapport devront être confirmés à l'établissement des concours définitifs 2011.

1.2- Augmentation des dépenses de développement rural avec le report des paiements et la montée en puissance des axes 3 et Leader

Les concours publics au développement rural passent de 1,492 milliard en 2010 à 1,692 milliard en 2011, soit une hausse de 13 %. Le financement national augmente de 6 % (+44,7 millions) et le financement communautaire de 20 % (+154,7 millions).

Hors mesures forestières, le PDRH et les cinq programmes de développement régionaux (pour la Corse et chacun des DOM) représentent en 2011 1,485 milliard ce qui représente une augmentation de 17 % (+213,7 millions par rapport à 2010). Globalement, ces plans ont atteint leur régime de croisière mais les reports de paiement de 2010 à 2011 d'une partie des mesures agro-environnementales (MAE), de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) et des prêts bonifiés conduisent à une hausse des soutiens en 2011.

Cette augmentation s'explique également par une très nette hausse des crédits de l'aménagement et de la protection de l'espace rural : l'axe 3, qui vise au maintien et au développement de l'attractivité des zones rurales et l'axe Leader connaissent un essor bien que les montants qui leur sont impartis restent limités. Pour l'essentiel, ce sont les crédits européens qui sont responsables de l'augmentation de ces axes dont le co-financement national est plutôt pris en charge par les collectivités.



Graphique 5 : Evolution des principaux soutiens au titre du développement rural. Source: *Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT / SAFSL/SDABC, 2011.*

Hors mesures forestières, les Plans de Développement Rural (PDR) dans les DOM connaissent une hausse de 21 %. Cela tient au fait que les crédits non consommés sont perdus au bout de deux ans, ce qui a conduit à une forte mobilisation pour engager les crédits. Par ailleurs, en 2011 s'est ouverte la possibilité d'avance aux bénéficiaires ce qui a généré des paiements supplémentaires.

1.2.1- Inflexion de l'évolution des soutiens relatifs à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions

Les aides à l'installation et la maîtrise des pollutions passent de 327 à 304 millions.

- La Dotation jeunes Agriculteurs (DJA)

La DJA enregistre, en 2011, une baisse dans les paiements (-5,3 %) alors que le nombre de bénéficiaires passe de 4 730 à 4 500. Compte tenu des décalages des paiements, cette évolution reflète la baisse des installations constatée en 2008-2009.

Après cette date, le nombre de candidats à l'installation s'est maintenu, ce qui devrait conduire à une stabilisation du dispositif en 2012.

- Le Plan de performance énergétique

La croissance fulgurante du Plan de performance énergétique (PPE) depuis sa création en 2009, se confirme en 2011 avec un taux de +61 % par rapport à 2010. Une part de ces aides (10,2 millions) relève du PDRH alors qu'une autre part (1,5 million), s'inscrit initialement dans le cadre du plan

de relance. Cette dernière, sans contrepartie communautaire, est multipliée par trois pour atteindre 1,3 million du fait du nouvel élan apporté dans le cadre du plan de développement des filières sur la période 2011-2013.

- Les aménagements fonciers et hydrauliques
Les aménagements fonciers et hydrauliques, dont le montant se porte à 10 millions en 2011, baissent de 14 % du fait du fort repli des crédits nationaux (-54 %) alors que les crédits communautaires augmentent de 77 %. Le financement des travaux d'hydraulique par le ministère en charge de l'agriculture est en effet arrêté depuis le 31 décembre 2008. Il n'y a plus de nouvel engagement dans ce domaine. Les investissements financés concernent des ouvrages de stockage d'eau pour l'irrigation dont l'Etat demeure propriétaire.

- Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE)

Le nombre de bénéficiaires du PMBE passe de 8 384 à 6 800 en 2011. Les crédits correspondants subissent une baisse de 11 millions suite au pic des paiements en 2009-2010.

- Le programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA)

Les crédits du programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA) baissent de 56 % (de 17,4 millions en 2010 à 7,7 millions en 2011). Ces crédits financent le solde des dossiers de ce programme dont les engagements se sont arrêtés le 31/12/2006.

- Les bonifications de prêt d'investissement

Les bonifications de prêt d'investissement connaissent une hausse modérée (+1,8 %) pour atteindre 78 millions, principalement du fait de l'augmentation des paiements européens sur les prêts bonifiés jeunes agriculteurs (+6,3 millions). A l'inverse, les paiements sur les prêts bonifiés modernisation, tant nationaux qu'européens, reculent de 53 % puisqu'il n'y a plus de nouveaux entrants, depuis le 1^{er} janvier 2008, à l'exception des prêts aux coopératives. En ce qui concerne les prêts bonifiés de consolidation mis en place dans le cadre du PSEA, cinq années de bonification ont été décaissées en une seule fois en 2011 pour un montant de 6,6 millions.

1.2.2- Des paiements en hausse pour la cessation d'activité en agriculture

Les aides à la cessation d'activité en agriculture voient leur montant croître de 19,7 %, ce qui

découle de la hausse des aides nationales, alors que les aides européennes baissent de 54 %.

Les indemnités viagères de départ (IVD) représentent 93 % des concours publics de cet ensemble. Cette mesure concerne encore 109 000 personnes, nombre qui se réduit chaque année puisque la mesure ne compte plus de nouveaux entrants depuis 1990. Néanmoins, du fait de l'apurement progressif de la dette sur ce dispositif, les crédits augmentent de 14,7 millions pour s'établir à 61 millions.

Les préretraites diminuent de 2,5 millions, après avoir baissé de 4,2 millions en 2010, pour s'établir à 2 millions. La préretraite n'est maintenue que dans les DOM : le nombre de nouveaux entrants est de 15 personnes, ce qui porte le nombre total de bénéficiaires à 830.

1.2.3- Relative stabilité des concours publics pour la compensation de handicaps naturels

Les aides versées pour compenser les handicaps naturels passent de 555 millions en 2010 à 569 millions en 2011 (+ 2 %).

Cette hausse est due à l'augmentation des paiements des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) qui représentent plus de 98 % de ces crédits. Ils passent de 546,5 millions en 2010 à 559,2 millions en 2011(+2 %). En plus du report d'une partie des paiements de 2010, l'année 2011 voit l'application de la dernière phase de la réévaluation du montant de l'aide des 25 premiers hectares, ajustement permis par le bilan de santé de la PAC.

1.2.4- Augmentation conséquente des mesures agro-environnementales

Les concours publics pour les mesures agro-environnementales enregistrent une hausse globale de 42 %, passant de 354 millions en 2010 à 502 millions en 2011. Les crédits nationaux augmentent de 45 millions (+38 %) et les crédits européens de 103 millions (+43 %).

• La Prime herbagère agro-environnementales (PHAE) en augmentation

La hausse des crédits communautaires sur le dispositif de la prime herbagère agro-environnementale (+27,1 millions, soit +15 %) tire les paiements de cette mesure vers le haut (+20,3 millions, soit +8 %) malgré la baisse de 9 % des crédits nationaux.

Les effets du passage en 2010 du taux de cofinancement des aides européennes de 55 à 75 % se font encore sentir en 2011. De plus, un report important de l'année 2009 sur 2010 expliquait des données nationales anormalement élevées pour l'année 2010.

Ces crédits financent le solde du dispositif PHAE du règlement de développement rural 2000-06 et du dispositif du règlement de développement rural 2007-2013.

En 2011, le dispositif PHAE n'est ouvert pour les engagements qu'aux nouveaux agriculteurs ayant obtenu les aides nationales à l'installation et aux entités collectives souhaitant engager de nouvelles surfaces.

• Baisse des crédits des contrats d'agriculture durable (CAD)

Les CAD diminuent de 23,3 millions pour atteindre 13,1 millions. Ce dispositif s'achève avec ces derniers paiements en 2011.

• Forte augmentation des financements liés à la mesure MAE rotationnelle

Les crédits dédiées à la mesure rotationnelle sont en forte augmentation : ils passent de 2,9 à 70,4 millions. Les crédits européens et nationaux augmentent dans cette même proportion. Le dispositif a été relancé en 2010 : les crédits financent le solde des dossiers souscrits avant 2008 et l'annuité 2011 des dossiers souscrits en 2010. Ce dispositif n'est pas ouvert à de nouveaux entrants en 2011 après un volume élevé de contractualisation en 2010, qui engage la période 2010-15.

1.2.5- Importante hausse des soutiens à l'aménagement et la protection de l'espace rural, en particulier à l'agriculture biologique

Les concours publics pour l'aménagement et la protection de l'espace rural augmentent de 33 % pour s'établir à 163,8 millions. Ce sont les crédits européens qui sont surtout responsables de cette hausse, puisqu'ils croissent de 91 % (+38,5 millions), tandis que les crédits nationaux sont quasiment constants à 83 millions.

Ce taux d'augmentation élevé est largement corrélé à celui des crédits correspondant à la conversion à l'agriculture biologique, qui sont multipliés par plus de trois : ils passent de 13 à 48 millions. Ce haut niveau de paiement s'explique par des engagements

exceptionnellement élevés en 2010 pour répondre à la forte demande : ils ont concerné 138 785 hectares alors qu'en 2009, les surfaces engagées s'élevaient à 51 271 hectares. Par ailleurs, ces engagements de 2010 ont été intégralement payés en 2011 en une seule fois, alors que ceux relevant des autres financeurs ont été contractualisés sur cinq années. En 2011, l'aide à la conversion à l'agriculture biologique est transférée sur le 1er pilier et bénéficie d'un soutien spécifique au titre de l'article 68 à l'instar de la mesure de maintien en agriculture biologique qui avait basculé dans ce régime en 2010.

Le soutien spécifique pour la conversion à l'agriculture biologique n'est pas mis en œuvre en Corse où la mesure agroenvironnementale "Conversion à l'agriculture biologique" du Plan de Développement Rural de la Corse reste ouverte.

Un autre facteur de croissance des crédits liés à l'aménagement et la protection de l'espace rural correspond à la montée en puissance de l'axe 3 et de Leader avec le développement de la phase opérationnelle des groupes d'action locale, qui se sont constitués les premières années de la nouvelle programmation du PDRH. Ces crédits quasiment exclusivement européens sont multipliés par plus de deux pour atteindre 23 millions.

Enfin, les subventions pour les pôles d'excellence rurale diminuent de 33 % pour se porter à 29 millions marquant la fin du financement au titre du premier appel à projet alors que le deuxième est en cours.

1.2.6- Hausse des dépenses de transformation et commercialisation des produits agricoles

Après une augmentation très forte en 2010 (+22,1 millions), les concours publics en faveur de la transformation et la commercialisation des produits agricoles atteignent, en 2011, 39,7 millions (+54,7 %).

Le Fonds Stratégique d'Investissement dans les Industries Agro-alimentaires (FISIAA), après la hausse exponentielle de 2010, enregistre une baisse de 11 %. Cela est lié au rythme d'avancement des projets, qui sont pluriannuels. Les investissements agroalimentaires dans le cadre du PDRH connaissent à l'inverse une forte croissance (+55 %) et, contrairement au FISIAA, ne ciblent que les petites et moyennes entreprises. Ces crédits sont communautaires à 67 % puisque la contrepartie nationale est souvent accordée par les collectivités

territoriales et concernent des investissements qui induisent un temps parfois important entre l'engagement (au début de la nouvelle programmation du PDRH) et le paiement.

1.2.7- Légère diminution des dépenses en faveur du secteur du cheval

Les concours publics pour les activités hippiques enregistrent une baisse de 6,4 % (-3,2 millions).

La dotation à l'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public né en 2010 de la fusion entre les Haras Nationaux et l'Ecole nationale d'équitation, passe de 42,1 millions en 2010 à 40,6 millions en 2011, en raison de la mise en œuvre de la dernière tranche du plan de réduction des effectifs décidé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la diminution des dépenses de fonctionnement permise notamment par la fusion des deux établissements

1.3- Sécurité des végétaux et des animaux : des aides en diminution

Les soutiens en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux, 255,2 millions, diminuent de 31,4 %.

La contribution au service public de l'équarrissage (SPE) et à l'élimination des farines animales, 89,3 millions, recule de 22 % en raison de la réduction du périmètre du marché dans le cadre de la libéralisation du service de l'équarrissage. Si le financement du traitement des cadavres d'animaux dans les exploitations agricoles revient en totalité aux filières, il appartient à l'Etat d'apurer la dette affichée par le service public qui a pris fin en 2009 ainsi que de financer le service public résiduel.

Ce montant correspond à la fois à la subvention de l'Etat et au produit de la taxe d'abattage reversé à l'association de la filière des éleveurs de ruminants. En année courante, la subvention de l'Etat qui couvre le besoin au titre du service public de l'équarrissage dans les DOM et les cas relevant de l'intérêt général en métropole s'élève à environ 4 millions. Le solde de la dette du SPE s'élève à 9,5 millions et est apuré en 2011. Les aides versées pour l'élimination des farines animales, qui étaient encore de 17,7 millions en 2010, ont quasiment disparu suite à la destruction des stocks.

Les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux (165,9 millions) baissent de 36 % par rapport à celles de 2010. Les indemnités d'abattage baissent de 25 %, elles s'élèvent à 64,2 millions. La baisse est prononcée

pour les animaux atteints de la tuberculose bovine (+ 40 %) et la tremblante (- 77 %).

Les autres aides de lutte contre les maladies animales représentent 49,3 millions soit une baisse de 67 % par rapport à 2010. Cette baisse est due à la suppression des aides à la vaccination contre la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) en 2011.

Les dépenses pour la FCO correspondent essentiellement (pour près de 30 millions) au remboursement partiel de la dette à France Agrimer, qui a réalisé en partie l'avance des dépenses des frais de vaccination pris en charge par la Commission européenne mais remboursés a posteriori.

Les soutiens concernant les risques liés aux aliments (hors abattage) se maintiennent quasiment au niveau de ceux de 2010 avec 13,9 millions de dépense.

Les aides destinées à la protection des végétaux (22 millions) baissent de 4 % par rapport à celles de 2010 du fait du rattachement des dépenses liées au laboratoire national de la protection des végétaux (LNPV) à la subvention pour charge de service public versée à l'Agence Nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSÈS). L'intégration du LNPV à l'ANSÈS s'inscrit dans la logique de la séparation de l'évaluation et de la gestion des risques.

Les aides de suivi des risques phytosanitaires augmentent de 11 % pour atteindre 15 millions. Cela est dû à la recrudescence d'organismes nuisibles (chrysomèle du maïs, ralstonia, sharka...). Au contraire, les aides pour le contrôle de la production des végétaux, qui financent l'indemnisation des producteurs en cas d'arrachage ordonné par l'administration, baissent de - 30 % en 2011 pour atteindre 3 millions après le pic de l'année 2010. Les aides pour la promotion des modes de production respectueux de l'environnement, sont en hausse de 28 % pour atteindre 2 millions.

2- La forêt : des soutiens en baisse avec la fin des crédits pour la tempête 1999 et la diminution des aides post tempête Klaus

Les soutiens au secteur forestier baissent de 111 millions (- 23 %) du fait, notamment, de la fin des aides au transport et stockage du bois, suite à la tempête Klaus, qui avaient généré 59 millions de paiement en 2010.

Les mesures forestières des plans de développement rural représentent en 2011, 52,3 millions (14 % des crédits du secteur forestier) : elles diminuent de 23 % par rapport à 2010. Les crédits forestiers du plan de développement rural hexagonal enregistrent une baisse de 30 % pour s'élever à 45,2 millions en 2011, alors que les premiers paiements pour les PDRH de la Martinique et de la Réunion ont eu lieu. Les crédits du secteur forestier du plan de développement rural de la Corse sont multipliés par cinq.

Les aides pour le développement économique de la filière bois continuent de baisser, de manière beaucoup plus importante qu'en 2010 (-58 %) pour atteindre 43,9 millions en 2011. La quasi totalité de cette baisse porte sur les aides à la filière forestière mises en œuvre dans le cadre de la tempête Klaus.

Les concours publics pour la gestion du patrimoine forestier public (167,9 millions) baissent de 18 % (- 37 millions).

Le versement compensateur à l'ONF se maintient à 144 millions. La participation de l'Etat au financement de l'augmentation du taux de cotisation des pensions civiles des personnels fonctionnaires de l'ONF passe de 58,5 millions en 2010 à 23,7 millions en 2011. En 2010, 18,6 millions avait été prévus en projet de loi de finance, auxquels sont venues s'ajouter deux subventions exceptionnelles d'un total de 39,8 millions afin de soutenir l'équilibre financier du budget de l'ONF confronté à une importante baisse de ses recettes suite à la dégradation de la conjoncture économique mondiale. Ce montant est en fait la somme des subventions exceptionnelles de 2010 et de 2011, la subvention exceptionnelle de 2011 ayant été versée en 2010.

Les concours publics pour l'amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée (122 millions) sont en baisse de 13,9 millions en 2011 (- 10 %). Les crédits communautaires et les crédits nationaux connaissent des variations très importantes mais en sens contraire : alors que les crédits nationaux doublent, les crédits communautaires baissent de 76 %. Cela est dû à un fonds de concours exceptionnel en 2010 lié à la tempête Klaus de 58 millions non reconduit cette année. L'enveloppe, hors fonds de concours, dédiée à la reconstitution des forêts suite à la tempête Klaus est cependant renforcée et passe de 64,4 à 67,1 millions. A l'inverse la mesure de reconstitution des forêts suite à la tempête de 1999 (Plan chablis) du PDRH baisse de 45 % pour atteindre

18 millions, marquant la fin progressive de ce plan de nettoyage et de boisement engagé sur dix ans.

Le Centre national de la propriété forestière (CNPFF), issu de la fusion du Centre national de la propriété forestière (CNPFF) et des centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) voit sa subvention pour charge de service public baisser de 23 % pour s'établir à 13,7 millions, ce qui est compensé par un prélèvement sur les réserves de cet opérateur.

Les aides en faveur de la prévention des risques et de la protection de la forêt se maintiennent à près de 40 millions. Dans le cadre du PDR de la Réunion, un versement d'aide européenne de 2,9 millions intervient pour la première fois en faveur de la préservation des espaces naturels et forestiers pour la protection.

3- Stabilité des dépenses liées à l'enseignement et à la recherche

Les crédits dédiés à l'enseignement et la recherche agricoles sont relativement stables (+0,7 %) à 2,37 milliards en 2011. Ils représentent 14,8 % des soutiens publics hors protection sociale et sont constitués quasiment exclusivement de crédits nationaux.

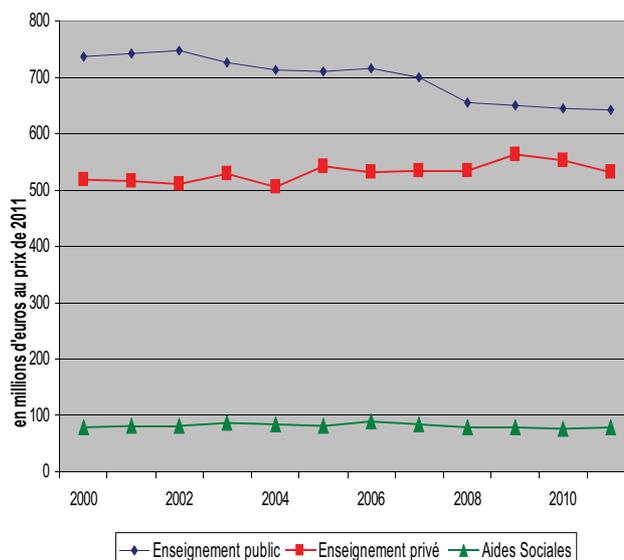
Ces financements sont répartis entre :

- les trois pôles d'enseignement (technique, supérieur et formation), qui totalisent 1,54 milliard,
- le pôle recherche (830 millions).

Les dépenses du pôle enseignement supérieur ainsi que celles du pôle enseignement technique connaissent des évolutions mineures : respectivement +1,1 % et -0,5 %. Le pôle recherche affiche une hausse de 2,7 % de ses crédits (+21,4 millions) et le pôle apprentissage/formation, une baisse de 8 % pour s'établir à 25 millions.

3.1- Relative stabilité des crédits consacrés à l'enseignement technique

A la rentrée scolaire 2010-11, l'enseignement technique agricole a accueilli 173 303 élèves, contre 170 867 en 2010 (effectif hors jeunes en pré-apprentissage). Cela équivaut à une hausse de 1,4 % des effectifs. Les effectifs de l'enseignement public sont de 62 955 élèves, contre 62 413 élèves en 2010, soit une hausse de 0,9 %. Ceux de l'enseignement privé augmentent de 1,7 % (de 108 454 élèves en 2010 à 110 348 en 2011).



Graphique 6 : Evolution des concours publics à l'enseignement technique. Source: Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT / SAFSL/SDABC, 2011.

Pour l'enseignement public, ces données sont en rupture avec la tendance des années antérieures marquées par une baisse continue des effectifs depuis 2006. Cependant, la part de l'enseignement public n'augmente pas pour autant puisqu'elle se maintient à 36 % (contre 40 % en 1999).

Les effectifs des lycées agricoles des collectivités d'outre-mer (750 élèves) sont en augmentation par rapport à 2010, compte tenu de la création de l'établissement de Mayotte.

Les crédits de l'enseignement technique (1,25 milliard) diminuent de 0,5 % (-6,1 millions) du fait des baisses des crédits de fonctionnement de l'enseignement privé (-3 %), ainsi que des crédits destinés au paiement des salaires de l'enseignement privé (-10,8 millions soit une baisse de 2 %).

Parallèlement, les crédits de fonctionnement de l'enseignement public baissent légèrement (-0,7 %) pour s'élever à 39,9 millions en 2011, tandis que les crédits des salaires de l'enseignement public augmentent de 0,5 %, pour s'établir à 425,7 millions (601,43 millions avec le compte d'affectation spécial dédié aux pensions). Cette dotation est en augmentation compte tenu de mesures générales et de mesures catégorielles mises en œuvre en 2011.

La légère baisse des crédits de fonctionnement de l'enseignement public (-0,7 %) est corrélée à celle de la rémunération des assistants d'éducation (26 millions) qui représente 65 % de ces crédits et est en baisse pour la première fois depuis 2006 (-3,1 %).

Les moyens communs aux deux formes d'enseignement que sont l'organisation et la gestion des examens, l'inspection et le fonctionnement de l'observatoire national de l'enseignement agricole augmentent de 6 % à 5,3 millions.

Les crédits consacrés à l'enseignement privé du temps plein et du rythme approprié s'élèvent à 531 millions (-14,4 millions par rapport à l'année 2010). Les crédits de fonctionnement de l'enseignement privé diminuent de 3 %. Ces chiffres prévisionnels sont à prendre avec précaution compte tenu de l'incertitude sur l'exécution de fin d'année. La subvention pour l'enseignement agricole privé à temps plein augmente à 144,2 millions (+5 %) du fait de l'augmentation du nombre d'élèves, qui est un critère de détermination de la subvention.

Les dépenses d'aide sociale pour les élèves de l'enseignement technique (77,7 millions) sont en augmentation de 3 % par rapport à 2010. Les bourses sur critères sociaux représentent 75,1 millions (73,3 en 2010). Le niveau de la dépense résulte du nombre d'élèves de l'enseignement technique agricole, public et privé, remplissant les conditions d'accès aux différents dispositifs d'aide que sont les bourses sur critères sociaux, les primes attribuées selon les niveaux de scolarité et les aides particulières permettant de répondre à des situations exceptionnelles.

Le fonds social lycéen qui représente 2,7 millions vise à aider 6 573 familles avec une aide moyenne stabilisée à hauteur de 163 euros par famille. Il intègre également une enveloppe destinée à l'application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (1,6 million).

3.2- Baisse des soutiens à la formation professionnelle

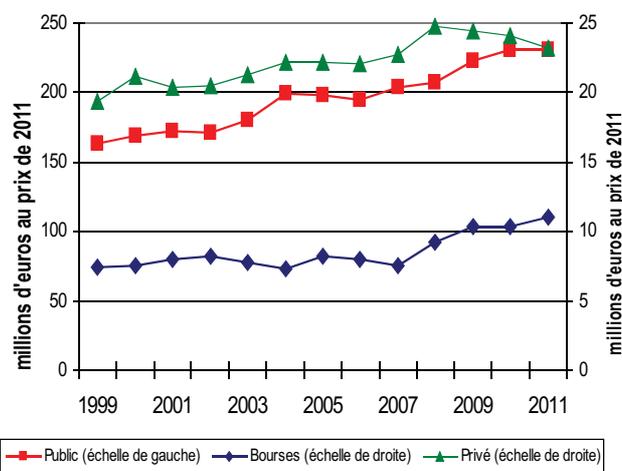
Les soutiens publics à la formation professionnelle sont en baisse : ils passent de 27,3 millions en 2010 à 25,1 millions en 2011 (-8 %). Cette baisse concerne en premier lieu les dépenses liées aux stages à l'installation qui diminuent de 34 % puisque, depuis 2009, le parcours professionnel personnalisé (PPP) se substitue au stage de six mois et au stage préparatoire à l'installation. Les actions de formation professionnelle financées dans le cadre des Plans de Développement Ruraux

sur crédit communautaire diminuent de 7 % essentiellement du fait de l'achèvement de mesures de formation à la Réunion (-3 millions). Les crédits relatifs aux centres de formation d'apprentis (CFA) et aux centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) qui correspondent aux charges de pensions pour les emplois gagés sont relativement stables à 9,9 millions.

3.3- Statu quo des concours publics à l'enseignement supérieur

Les concours publics pour l'enseignement supérieur se maintiennent quasiment à leur niveau de 2010 à 264,6 millions en 2011 (+1,1 %).

L'enseignement supérieur long agronomique, vétérinaire et du paysage est constitué par un réseau de 20 établissements (13 établissements publics et 7 établissements privés sous contrats avec l'Etat) qui assurent la formation de 12 176 étudiants en 2011. 58 % de ces étudiants vont dans un établissement public, et 42 % (+2 % par rapport à 2010) dans un établissement privé.



Une subvention pour charges de services publics est versée aux établissements publics de l'enseignement supérieur agricole pour couvrir leur charges de fonctionnement et d'investissement ainsi que le CAS pensions des emplois gagés des établissements du supérieur. Cette subvention baisse de près de 14 % pour atteindre 45 millions, notamment du fait de l'achèvement d'opérations d'investissement (en 2010, vingt-deux opérations d'investissement avaient été financées hors contrats de plan Etat région et neuf nouvelles opérations avaient été lancées dans le cadre des contrats de plan Etat région).

Les dépenses de personnel de l'enseignement supérieur agricole augmentent pour leur part de 5,8 % pour s'élever à près de 181 millions (avec le CAS pension). Les effectifs n'évoluent pas entre 2010 et 2011 conformément au principe de maintien des effectifs au sein de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » mais des plans de requalification pluriannuels sont à l'origine de cette augmentation. Les ratios de promotion et l'accès au corps de catégorie supérieure sont ainsi améliorés.

Les soutiens aux établissements de l'enseignement supérieur privé se portent à 23,2 millions en 2011, soit une baisse de 2 % par rapport à 2010. Un nouveau cadre de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur privé a été adopté en 2010, intégrant un volet de suivi de la performance sur la base d'objectifs. Une partie de la dotation financière (environ 16 % en 2011) dépend de l'atteinte des objectifs.

Les crédits destinés aux bourses progressent de 8,2 % (+0,8 millions) pour atteindre un montant de 11,1 millions. Sont ainsi financées des bourses sur critères sociaux à hauteur de 10,3 millions (+0,8 million par rapport à 2010), bénéficiant à environ 3 858 étudiants, et des bourses de coopération internationale à hauteur de 0,7 million. L'augmentation des crédits des bourses sur critères sociaux s'expliquent par de nouvelles mesures en matière d'aides aux étudiants, et en particulier la mise en place du versement d'un dixième mois de bourses.

Le MAAPRAT a mis en œuvre une politique d'ouverture sociale des établissements d'enseignement supérieur, coordonnée avec la politique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dès à présent, les établissements de l'enseignement supérieur agricole accueillent plus de 31 % d'étudiants boursiers.

3.4- Hausse modérée des crédits de la recherche, du développement et du transfert de technologie

Les soutiens à la recherche, au développement et au transfert de technologie augmentent de 2,7 % (+21,4 millions).

Les crédits abondés par le MAAPRAT s'élèvent à 111,4 millions et progressent de 9,2 %. Ceux du ministère en charge de la recherche totalisent 719 millions (+1,7 %). Ils concernent l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) pour 654 millions (+2 %), le Centre d'Etude du Machinisme Agricole (CEMAGREF) à hauteur de 56 millions (+2 %) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de

l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour 8,8 millions (+7 %).

Les moyens du MAAPRAT sont mobilisés en faveur de l'Anses (75,1 millions en 2011, soit +23 %), du Cémagref (22,2 millions, soit +3,5 %), de l'INRA (1,6 million, soit -60 %) et des Centres techniques ACTIA et ACTA (6,3 millions soit -11 %).

Sur la hausse totale de 21,5 millions des crédits consacrés à la recherche, 65 % bénéficie à l'Anses.

Cette hausse vise à abonder le plan pluriannuel d'investissement de l'Agence (4,5 millions sont fléchés sur ce plan) et à prendre en compte le transfert à l'Anses le 01 juillet 2011 du laboratoire national de protection des végétaux, devenu le laboratoire de la santé des végétaux (ce qui a occasionné une majoration des crédits de 8 millions).

4- Diminution des dépenses des services généraux

Les dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère (hors programme 143 « Enseignement technique agricole » et programme 142 « Enseignement supérieur et recherche agricoles »), de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), de l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'Outre-Mer (ODEADOM) mobilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole et forestière s'élèvent à 1,325 milliard marquant une baisse globale de 2 % par rapport à 2010.

Les dépenses de personnel et en fonctionnement de FranceAgriMer, de l'ASP et de l'ODEADOM (224,4 millions) augmentent de 5,4 %. Les dépenses de personnel cumulées de ces trois établissements (153,7 millions) augmentent de 7,2 %. Les dépenses de personnel de l'ASP augmentent de 3,5 % (+2,3 millions, soit un total de 69,8 millions). Celles de FranceAgriMer augmentent de 9,8 % (+7,5 millions, soit un total de 84,3 millions).

La hausse des dépenses de personnel de l'ASP trouve son origine dans le surcoût lié à l'intégration dans la fonction publique des agents de cet opérateur. Ce surcoût est de 4,9 millions. Les économies liées à la diminution des effectifs de 45,85 ETPT s'élèvent à 2,6 millions et compense une partie du coût d'intégration dans la fonction publique des agents de l'ASP.

Quant à FranceAgriMer, son plafond d'emplois s'établit à 1 247 ETP, soit une réduction de 58 ETP par rapport au plafond 2010, conformément au plan pluriannuel de réduction des effectifs décidé dans le cadre de la RGPP. L'augmentation des coûts de personnel est liée à celle du CAS pension et au coût des personnels mis à disposition qui n'a pas été déduit du montant 2011.

Les dépenses de fonctionnement des trois opérateurs totalisent 70,7 millions, contre 69,7 en 2010 (+1,6 %). Les frais de fonctionnement de l'ASP augmentent de 1,1 million (+3,2 %) du fait d'un report d'engagement lié à une action de communication de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale (DATAR) qui pourrait ne pas être exécutée en 2011. Cette action relève des missions d'assistance technique de l'ASP.

Les dépenses en personnel et en fonctionnement du ministère baissent de 3,4 % pour un total en 2011 de 1,1 milliard (-38,5 millions par rapport à 2010). Les moyens de fonctionnement (178,4 millions) baissent de 4,5 % (soit une baisse de 8,4 millions). L'achèvement du recensement général de l'agriculture au début de l'année 2011, génère une baisse de 4 millions.

Les dépenses de personnel, de vacation et de pension du ministère diminuent de 35,6 millions (-3,7 %).

Tableau 1 : Evolution des concours publics à l'Agriculture entre les années 2010 et 2011 (en millions d'euros).

Source: Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT /SAFLS /SDABC, 2011.

LES CONCOURS PUBLICS	2010	2011	2011 / 2010	Etat		UE	
				2011	2011 / 2010	2011	2011 / 2010
AGRICULTURE ET TERRITOIRES RURAUX	12 213,6	11 892,7	-2,6%	2 164,3	-21%	9 728,4	3%
<i>Marchés et revenus agricoles</i>	10 349,4	9 945,8	-3,9%	1 168,6	-30%	8 777,2	1%
Régulation des marchés	441,4	455,2	3,1%	67,7	-67%	387,6	63%
Restitutions à l'exportation	107,3	93,0	-13,4%	0,0		93,0	-13%
Dépenses d'intervention	75,9	80,7	6,3%	0,0		80,7	6%
Aides à l'écoulement sur le marché intérieur	49,8	46,8	-6,0%	0,0		46,8	-6%
Autres soutiens (adaptation des filières, apurement et taxes)	208,4	234,8	12,7%	67,7	-67%	167,1	3996%
Aides liées aux produits	1 041,9	1 001,0	-3,9%	204,0	-1%	797,0	-5%
PMTVA	662,4	716,0	8,1%	167,8	1%	548,2	10%
PSBM	0,0	0,0	-100,0%	0,0		0,0	-100%
Prime à l'abattage	68,9	0,7	-98,9%	0,0		0,7	-99%
PBC	2,3	0,1	-97,1%	0,0		0,1	-97%
Aide compensatrice à l'hectare COP	24,0	7,3	-69,8%	0,0		7,3	-70%
ADL	0,0	0,0	-100,0%	0,0		0,0	-100%
Autres paiements directs liés aux produits	284,3	276,9	-2,6%	36,2	-11%	240,7	-1%
Maîtrise de l'offre	95,7	99,4	4,0%	35,0	13%	64,4	-1%
Aide au retrait des terres gel	0,0	0,3		0,0		0,3	
Aide à la cessation d'activité laitière	30,5	34,8	14,0%	34,8	14%	0,0	
Autres aides à la maîtrise de l'offre (arrachage vigne, verger et autre)	47,7	35,4	-25,7%	0,3	-32%	35,2	-26%
Fonds de restructuration de l'industrie du sucre	17,5	28,9	65,5%	0,0		28,9	66%
Paievements uniques et article 68	7 178,6	7 215,0	0,5%	0,0		7 215,0	1%
Paievements uniques	6 880,4	6 909,4	0,4%	0,0		6 909,4	0%
Paievements article 68	298,2	305,6	2,5%	0,0		305,6	2%
Organisation et modernisation des filières	219,7	219,4	-0,1%	31,9	-15%	187,6	3%
Dynamique des filières de production (dont restructuration vignoble)	124,5	134,3	7,8%	20,1	-3%	114,1	10%
Dynamique des filières de commercialisation (actions de modernisation)	95,2	85,2	-10,5%	11,7	-29%	73,4	-7%
Actions de promotion et qualité des produits	124,3	116,0	-6,7%	77,1	-5%	38,9	-10%
Aide alimentaire	100,9	96,3	-4,6%	9,9	0%	86,4	-5%
Gestion des aléas de production et allègement des charges	1 146,9	743,4	-35,2%	743,2	-32%	0,2	-100%
FNGRA, Bonification, prêts calamités, FAC et Agridiff	835,3	558,1	-33,2%	558,1	-33%	0,0	
Autres mesures	177,6	50,3	-71,7%	50,1	-61%	0,2	-100%
TIPP et TICGN	134,0	135,1	0,8%	135,1	1%	0,0	
Développement rural	1 492,3	1 691,7	13,4%	782,3	6%	909,3	20%
Installation et maîtrise des pollutions (Bonif, Dja, Pmpoa, Cte/Cad, Pmbe)	327,5	304,1	-7,2%	158,2	-12%	145,9	-2%
Cessation d'activité en agriculture (IVD-Préretraité)	54,5	65,3	19,7%	64,5	22%	0,8	-54%
Compensation de handicaps naturels (ICHN et autres mesures)	555,4	569,0	2,4%	253,7	2%	315,3	3%
Mesures agro-environnementales (PHAE-CTE/CAD)	354,5	502,2	41,7%	161,5	38%	340,7	43%
Aménagement et protection de l'espace rural (Axe 3, leader...)	123,7	163,8	32,4%	83,0	2%	80,7	91%
Transformation et commercialisation des produits agricoles (POA)	25,7	39,7	54,7%	13,7	76%	26,0	45%
Activités hippiques	51,0	47,8	-6,4%	47,8	-6%	0,0	
Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	371,9	255,2	-31,4%	213,3	-39%	41,9	90%
Service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	114,4	89,3	-22,0%	89,3	-22%	0,0	
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	257,5	165,9	-35,6%	124,0	-47%	41,9	90%
FORET	484,2	373,5	-22,9%	342,8	-12%	30,7	-68%
Développement économique de la filière forêt-bois	103,8	43,9	-57,7%	38,7	-59%	5,2	-38%
Gestion du patrimoine forestier public	205,0	167,9	-18,1%	167,9	-18%	0,0	
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	135,9	122,0	-10,3%	101,5	97%	20,4	-76%
Prévention des risques et protection de la forêt	39,5	39,8	0,7%	34,7	-6%	5,1	104%
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	2 354,0	2 370,1	0,7%	2 359,8	1%	10,3	-7%
Enseignement technique	1 256,2	1 250,1	-0,5%	1 250,0	0%	0,0	
Apprentissage, formation continue et autres	27,3	25,1	-8,0%	14,9	-8%	10,3	-7%
Enseignement supérieur	261,6	264,6	1,1%	264,6	1%	0,0	
Recherche, développement et transfert de technologie	808,9	830,3	2,7%	830,3	3%	0,0	
SERVICES GENERAUX	1 352,5	1 325,5	-2,0%	1 255,3	-7%	6,2	14%
Personnel	1 093,7	1 068,4	-2,3%	1 066,3	-2%	2,1	-7%
Autres frais de fonctionnement	258,8	257,0	-0,7%	188,9	-26%	4,1	30%
TOTAL	16 404,3	15 961,8	-2,7%	6 122,1	-10%	9 775,7	2%

Tableau 2 : Evolution des concours publics nationaux et communautaires à l'Agriculture entre les années 2001 et 2011 (en millions d'euros).
 Source: Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT /SAFLS /SDABC, 2011.

CONCOURS (en millions d'euros)		2001 exécuté	2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté
agriculture et territoires ruraux												
marchés et revenus agricoles												
régulation des marchés	10 028,0	9 998,6	10 178,7	9 851,6	10 068,7	10 848,1	9 346,7	9 320,7	10 042,1	11 962,4	12 213,6	11 892,7
aides liées aux produits	2 016,1	1 970,0	1 709,9	1 337,5	1 364,3	1 048,6	787,6	624,3	485,0	441,4	10 349,4	9 945,8
maîtrise de l'offre	6 941,9	7 022,7	7 186,5	7 393,9	7 712,6	3 301,9	2 595,9	2 644,1	2 453,3	1 041,9	1 041,9	1 001,0
paiements uniques et article 68	585,9	570,5	594,2	473,3	586,7	117,9	(294,1)	(379,0)	376,7	95,7	95,7	99,4
actions de promotion et qualité des produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 178,6	7 178,6	7 215,0
aide alimentaire	128,9	186,6	150,7	179,7	136,2	180,4	94,5	122,2	99,7	219,7	219,7	219,4
gestion des aînés de production et allègement des charges	119,5	108,8	104,1	97,6	80,0	76,5	77,0	87,7	91,9	124,3	124,3	116,0
développement rural	128,2	94,6	106,8	105,5	89,9	87,4	86,4	75,8	114,4	100,9	100,9	96,3
installation, modernisation et maîtrise des pollutions	107,6	45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	683,4	1 146,9	1 146,9	743,4
cessation d'activité en agriculture	1 925,2	2 063,3	2 297,7	2 176,8	2 229,3	2 240,4	1 808,3	1 678,5	1 486,2	1 492,3	1 492,3	1 691,7
compensation de handicaps naturels	419,1	466,7	553,2	445,2	459,3	464,4	524,2	503,0	358,8	327,5	327,5	304,1
mesures agro-environnementales	145,7	119,6	105,6	102,0	89,1	80,5	74,6	69,2	81,9	54,5	54,5	65,3
aménagement et protection de l'espace rural	433,6	453,7	463,6	489,1	527,5	516,4	535,0	517,6	524,4	555,4	555,4	569,0
transformation et commercialisation des produits agricoles	327,3	457,3	602,0	541,6	552,2	576,3	414,1	380,2	373,0	354,5	354,5	502,2
activités hippiques	393,5	362,7	380,8	399,5	365,9	408,4	187,6	52,1	88,8	123,7	123,7	163,8
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	60,0	74,8	52,5	65,4	49,5	144,4	15,2	98,6	3,6	25,7	25,7	39,7
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	146,1	128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,0	51,0	47,8
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	613,4	614,6	530,3	431,9	374,5	400,5	354,8	429,6	434,1	371,9	371,9	255,2
Forêt	420,2	412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	114,4	114,4	89,3
Développement économique de la filière forêt-bois	193,2	201,7	168,3	166,0	145,1	207,2	177,6	247,7	249,0	257,5	257,5	165,9
Gestion du patrimoine forestier public	461,5	529,8	421,6	467,1	353,5	351,0	376,1	375,0	431,4	484,2	484,2	373,5
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	223,5	242,8	223,8	229,7	62,0	29,3	47,2	42,5	112,4	103,8	103,8	43,9
Prévention des risques et protection de la forêt	177,6	228,6	170,0	205,0	151,1	162,8	165,6	180,4	192,9	205,0	205,0	167,9
Enseignement et recherche	21,8	20,7	0,7	1,4	101,4	106,5	109,9	98,2	85,2	135,9	135,9	122,0
Enseignement technique	38,5	37,6	27,0	31,0	39,0	52,4	53,4	53,9	40,9	39,5	39,5	39,8
Apprentissage, formation continue et autres	1 944,9	1 977,8	2 039,6	2 035,9	2 139,8	2 187,4	2 246,0	2 286,0	2 347,8	2 354,0	2 354,0	2 370,1
Enseignement supérieur	1 123,5	1 148,3	1 172,4	1 157,5	1 205,9	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,7	1 256,2	1 256,2	1 250,1
Recherche, développement et transfert de technologie	12,7	16,5	13,8	14,5	14,4	21,0	20,5	19,7	22,3	27,3	27,3	25,1
Service généraux	167,8	171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	251,4	261,6	261,6	264,6
Personnel	640,9	641,3	670,9	660,9	712,4	721,7	752,3	798,8	810,4	808,9	808,9	830,3
Autres frais de fonctionnement	1 228,5	1 237,6	1 268,2	1 256,2	1 319,7	1 402,0	1 404,5	1 413,9	1 347,8	1 352,5	1 352,5	1 325,5
TOTAL DES CONCOURS	928,5	981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,6	1 116,3	1 124,4	1 141,2	1 090,3	1 093,7	1 093,7	1 068,4
dont: financements européens	300,1	256,0	263,8	234,1	265,1	285,7	280,2	272,7	257,4	258,8	258,8	257,0
dont: financements nationaux	16 201,6	16 421,7	16 736,0	16 219,5	16 485,5	17 429,3	15 536,4	15 503,7	16 089,4	16 404,3	16 404,3	15 961,8
	9 679,2	10 008,8	10 295,5	10 066,3	10 414,7	11 152,1	9 434,6	9 372,7	9 605,1	9 570,3	9 570,3	9 775,7
	6 522,4	6 412,9	6 440,5	6 153,2	6 070,8	6 277,2	6 101,8	6 131,0	6 484,3	6 834,0	6 834,0	6 122,1

Tableau 3 : Evolution des concours publics à l'Agriculture - Budget NATIONAL entre les années 2001 et 2011 (en millions d'euros).
 Source: Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT /SAFLS /SDABC, 2011.

	2001 exécuté	2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté
CONCOURS (en millions d'euros)											
agriculture et territoires ruraux	2 935,7	2 724,7	2 782,9	2 462,5	2 313,2	2 401,1	2 146,0	2 118,5	2 404,3	2 755,0	2 164,3
marchés et revenus agricoles	1 052,1	865,6	915,4	841,8	829,2	1 036,1	873,5	839,9	1 243,2	1 667,5	1 168,6
régulation des marchés	256,1	261,6	124,1	164,0	304,4	218,0	253,1	132,8	144,1	204,3	67,7
aides liées aux produits	405,2	336,8	252,1	224,5	244,8	313,8	198,7	228,6	264,2	206,7	204,0
maîtrise de l'offre	22,7	16,6	28,0	27,4	64,1	14,4	40,4	46,0	26,7	30,9	35,0
paiements uniques et article 68	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
organisation et modernisation des filières	92,2	82,6	61,8	47,0	26,1	44,1	33,5	62,0	38,4	37,3	31,9
actions de promotion et qualité des produits	115,0	105,2	98,1	88,1	72,9	69,9	70,2	78,8	65,4	80,8	77,1
aide alimentaire	53,4	17,4	25,0	26,8	18,1	17,9	18,7	9,7	21,9	9,8	9,9
gestion des aléas de production et allègement des charges	107,6	45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	682,4	1 097,6	743,2
développement rural	1 299,4	1 305,2	1 378,8	1 220,6	1 135,2	993,8	943,7	919,2	820,2	737,6	782,3
installation, modernisation et maîtrise des pollutions	315,9	315,4	403,9	303,7	288,6	308,3	345,5	305,1	203,5	179,3	158,2
cessation d'activité en agriculture	122,2	104,8	95,2	89,3	76,4	69,6	64,9	64,1	78,6	52,8	64,5
compensation de handicaps naturels	219,5	208,7	233,1	244,6	254,7	254,7	239,5	233,1	234,7	248,5	253,7
mesures agro-environnementales	176,9	253,3	323,7	288,2	265,1	234,7	186,1	173,6	168,6	116,7	161,5
aménagement et protection de l'espace rural	266,6	262,8	163,8	139,2	42,8	42,1	34,8	48,4	78,9	81,5	83,0
transformation et commercialisation des produits agricoles	52,2	32,3	19,1	21,8	11,7	34,6	15,2	37,1	0,3	7,8	13,7
activités hippiques	146,1	128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,0	47,8
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	584,2	553,9	488,7	400,0	348,8	371,2	328,9	359,4	340,9	349,9	213,3
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	420,2	412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	114,4	89,3
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	164,0	141,0	126,7	134,2	119,5	177,9	151,7	177,5	155,7	235,4	124,0
Forêt	413,5	478,3	362,1	404,2	302,9	291,9	309,6	317,2	393,5	389,0	342,8
Développement économique de la filière forêt-bois	178,4	192,1	165,7	168,6	46,9	26,6	43,6	35,7	107,6	95,4	38,7
Gestion du patrimoine forestier public	177,6	228,6	170,0	205,0	151,1	153,5	157,9	180,4	192,9	205,0	167,9
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	18,9	19,9	(0,6)	0,0	68,3	62,9	59,4	61,6	53,6	51,6	101,5
Prévention des risques et protection de la forêt	38,5	37,6	27,0	30,6	36,6	48,9	48,7	39,4	39,4	37,1	34,7
Enseignement et recherche	1 944,4	1 976,9	2 036,5	2 033,1	2 137,2	2 184,4	2 244,4	2 283,5	2 342,3	2 342,9	2 359,8
Enseignement technique	1 123,5	1 148,3	1 172,4	1 157,5	1 205,9	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,5	1 256,2	1 250,0
Apprentissage, formation continue et autres	12,2	15,6	10,7	11,7	11,7	18,0	18,9	17,2	17,0	16,2	14,9
Enseignement supérieur	167,8	171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	251,4	261,6	264,6
Recherche, développement et transfert de technologie	640,9	641,3	670,9	660,9	712,4	721,7	752,3	798,8	810,4	808,9	830,3
Service généraux	1 228,8	1 233,0	1 258,9	1 253,4	1 317,6	1 399,7	1 401,8	1 411,7	1 344,2	1 347,1	1 255,3
Personnel	928,5	981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,5	1 116,3	1 124,4	1 140,5	1 088,9	1 091,4	1 066,3
Autres frais de fonctionnement	300,4	251,4	254,6	231,4	263,0	283,5	277,5	271,2	255,3	255,7	188,9
TOTAL DES CONCOURS	6 522,4	6 412,9	6 440,5	6 153,2	6 070,8	6 277,2	6 101,8	6 131,0	6 484,3	6 834,0	6 122,1

Tableau 4 : Evolution des concours publics à l'Agriculture - Budget EUROPEEN entre les années 2001 et 2011 (en millions d'euros).
 Source: Concours publics à l'agriculture 2011 prévisionnels. MAAPRAT /SAFLS /SDABC, 2011.

CONCOURS (en millions d'euros)		2001 exécuté	2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté
agriculture et territoires ruraux		9 631,0	9 951,8	10 223,8	9 997,8	10 359,3	11 087,8	9 363,8	9 310,3	9 558,1	9 458,6	9 728,4
marchés et revenus agricoles		8 975,9	9 133,0	9 263,3	9 009,8	9 239,5	9 811,9	8 473,3	8 480,8	8 798,8	8 681,9	8 777,2
régulation des marchés		1 759,9	1 708,4	1 585,8	1 173,5	1 059,9	830,6	534,5	491,5	340,9	237,1	387,6
aides liées aux produits		6 536,7	6 686,0	6 934,4	7 169,4	7 467,8	2 988,1	2 397,2	2 415,4	2 189,1	835,2	797,0
maîtrise de l'offre		563,2	553,9	566,2	445,9	522,6	103,5	(334,4)	(425,1)	350,0	64,8	64,4
paiements uniques et article 68		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 178,6	7 215,0
organisation et modernisation des filières		36,7	104,0	89,0	132,7	110,1	136,3	60,9	60,2	61,2	182,4	187,6
actions de promotion et qualité des produits		4,5	3,6	6,0	9,5	7,2	6,7	6,8	8,9	26,5	43,5	38,9
aide alimentaire		74,9	77,2	81,8	78,7	71,8	69,5	67,7	66,2	92,5	91,1	86,4
gestion des aîlés de production et allègement des charges		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	49,2	0,2
développement rural		625,9	758,1	919,0	956,2	1 094,1	1 246,6	864,7	759,3	666,0	754,6	909,3
installation, modernisation et maîtrise des pollutions		103,2	151,4	149,3	141,5	170,7	156,1	178,7	197,9	155,3	148,2	145,9
cessation d'activité en agriculture		23,5	14,8	10,5	12,7	12,7	10,9	9,6	5,0	3,3	1,7	0,8
compensation de handicaps naturels		214,1	245,0	230,5	244,5	262,8	261,8	295,5	284,5	289,8	306,9	315,3
mesures agro-environnementales		150,4	204,5	278,3	253,4	287,1	341,6	227,9	206,7	204,4	237,7	340,7
aménagement et protection de l'espace rural		126,9	99,9	217,0	260,4	323,1	366,3	152,8	3,6	9,9	42,2	80,7
transformation et commercialisation des produits agricoles		7,8	42,6	33,4	43,6	37,8	109,9	0,0	61,5	3,3	17,9	26,0
activités hippiques		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux		29,2	60,7	41,6	31,9	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1	41,9
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux		29,2	60,7	41,6	31,9	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1	41,9
Forêt		48,0	51,4	59,4	62,9	50,7	59,1	66,5	57,8	37,9	95,2	30,7
Développement économique de la filière forêt-bois		45,1	50,7	58,1	61,1	15,2	2,8	3,6	6,8	4,8	8,4	5,2
Gestion du patrimoine forestier public		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée		2,9	0,8	1,3	1,4	33,1	43,7	50,5	36,6	31,6	84,3	20,4
Prévention des risques et protection de la forêt		0,0	0,0	0,0	0,4	2,4	3,4	4,7	14,5	1,6	2,5	5,1
Enseignement et recherche		0,5	1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,5	11,1	10,3
Enseignement technique		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Apprentissage, formation continue et autres		0,5	1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,3	11,1	10,3
Enseignement supérieur		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche, développement et transfert de technologie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Service généraux		(0,3)	4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	2,1	3,6	5,5	6,2
Personnel		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,4	2,3	2,1
Autres frais de fonctionnement		(0,3)	4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	1,5	2,2	3,2	4,1
TOTAL DES CONCOURS		9 679,2	10 008,8	10 295,5	10 066,3	10 414,7	11 152,1	9 434,6	9 372,7	9 605,1	9 570,3	9 775,7

Méthodologie des concours publics à l'agriculture

Les concours publics à l'agriculture consolident les dépenses budgétaires en faveur du secteur agricole : dépenses du budget du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT), à l'exception de celles spécifiques à la pêche et à l'aquaculture, financements inscrits dans les comptes spéciaux du trésor gérés par le MAAPRAT, dépenses des budgets d'autres ministères pour les actions concourant aux mêmes finalités que celles du MAAPRAT, dépenses du budget de l'Union Européenne dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les dépenses relatives aux aides agricoles sont collectées au plus proche du bénéficiaire, soit auprès des organismes payeurs. En conséquence, les flux internes entre le ministère et ces organismes sont éliminés.

Les aides et les avantages fiscaux et certaines aides sociales (comme par exemple les dégrèvements d'impôts fonciers) ne sont pas retracés dans les concours publics à l'agriculture, sauf lorsqu'il s'agit de subventions effectivement versées aux bénéficiaires afin de réduire le coût d'acquisition de leurs approvisionnements. Par ailleurs, les aides des collectivités locales ne sont pas agrégées aux concours publics nationaux et communautaires. Elles font l'objet d'évaluations ponctuelles, la dernière évaluation exhaustive portant sur l'exercice 2002.

Les concours publics à l'agriculture sont répartis selon un découpage fonctionnel de quatre domaines, eux-mêmes subdivisés en sous-domaines et ensembles d'actions concourant à une même politique.

La présentation des concours publics à l'agriculture vise à rapprocher leur structure de celle du budget du MAAPRAT en programmes et actions selon les principes de la LOLF. Elle reflète également la structuration de la PAC en deux piliers, les programmes eux-mêmes s'en rapprochant.

La période d'enregistrement des concours publics à l'agriculture est l'année budgétaire nationale. Les dépenses du budget de l'Etat sont celles exécutées au cours de l'année ; elles ont pour origine les relevés de la Direction Générale de la Comptabilité Publique¹ (Etat annuel de

"comptabilisation annexe des dépenses" par ministère au 31 décembre). On ne retient cependant pas les dotations budgétaires aux organismes payeurs. Les dépenses de fonctionnement de ces opérateurs sont mesurées à partir de leurs comptes financiers. Les dépenses communautaires du Feoga-garantie sont celles qui sont déclarées à l'Agence Unique de Paiement (AUP) par chaque organisme payeur, puis à partir de 2009, à l'agence de services et de paiement (ASP). A partir de 2007, le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) remplacent le Feoga-garantie et le Feoga-orientation. Le FEAGA finance les aides du premier pilier et le FEADER les soutiens au développement rural.

Les concours publics à l'agriculture sont présentés en distinguant les dépenses nationales et les dépenses communautaires. Les concours transitant par les organismes payeurs sont collectés en deux volets, partie nationale et partie communautaire. Les concours du budget du ministère, faisant l'objet d'un financement ou d'un cofinancement par voie de fonds de concours du Feoga-garantie ou du Feoga-orientation, remplacés en 2007 par le FEAGA et le FEADER, sont conventionnellement répartis ainsi : le montant du fonds de concours représente la part communautaire et la part nationale est déterminée en déduisant ce montant communautaire de l'exécution de la ligne budgétaire concernée.

Dans le cadre d'une procédure de contrôle, la Commission européenne applique des corrections financières traduisant des refus de financement des dépenses engagées par les Etats membres, lorsqu'elles n'ont pas été exécutées conformément aux règles communautaires. Chaque année, le montant de ce refus d'apurement communautaire est pris en charge par le budget du ministère et constitue donc un concours public national supplémentaire qui s'ajoute aux autres concours financés sur des fonds nationaux. Parallèlement, les montants communautaires, mesurés à partir des sommes payées par les opérateurs et présentées à l'ACOFA, sont minorés du refus d'apurement puisque ce dernier n'est pas pris en charge par les fonds communautaires.

¹ La Direction Générale de la Comptabilité Publique a été supprimée par décret du 3 avril 2008. Elle a été

fusionnée avec la Direction Générale des Impôts au sein de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Certaines dépenses de soutien de marché sont en partie financées par des contributions spécifiques des producteurs (taxes de coresponsabilité laitière et céréalière jusqu'en 1993 et pénalités laitières pour dépassement des quotas). De même, le « montant temporaire », recette affectée au fonds temporaire de restructuration de l'industrie du sucre, qui fait parti du FEAGA, est également pris en compte dans l'évaluation des concours publics. Ces derniers sont présentés après déduction de l'ensemble de ces contributions.

Les principaux domaines et ensembles des concours publics sont :

1. Agriculture et territoires ruraux

11. Marchés et revenus agricoles

- 111. Régulation des marchés
- 112. Aides liées aux produits
- 113. Maîtrise de l'offre
- 114. Paiements uniques
- 115. Organisation et modernisation des filières
- 116. Promotion et qualité des produits
- 117. Aide alimentaire
- 118. Gestion des aléas de production et allègement des charges

12. Développement rural

13. Sécurité sanitaire

2. Forêt

3. Enseignement et recherche

4. Services généraux

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2011 ⁽¹⁾

Résumé	105
Le compte social des exploitants agricoles	106
Les prestations sociales	106
Les cotisations et les autres ressources	109
Le compte social des salariés agricoles	113
Les prestations sociales	113
Les cotisations et les autres ressources du compte	114

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Estelle GEORGE au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2011

Le compte social prévisionnel 2011 des exploitants agricoles fait apparaître une légère augmentation de 0,4% des prestations sociales versées aux actifs et inactifs.

Cette évolution serait liée à la diminution des prestations vieillesse et famille, respectivement de 0,4% et 0,3 %, et à la progression des dépenses maladie de 1,5%.

Les cotisations des non salariés enregistreraient une baisse de 0,6%. Les autres recettes évolueraient positivement de 0,3%.

Sous ces évolutions conjuguées, le compte social prévisionnel 2011 se solderait par un déficit de 1,3 Md€.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient en 2011 de 2,1%. La progression des dépenses serait partagée par l'ensemble des branches, avec des hausses de 2,8% pour les dépenses de santé, de 1,6% pour les prestations vieillesse, et de 2,4% pour les prestations famille.

Le rendement des cotisations augmenterait de 3,6% grâce au redressement de l'emploi agricole après deux années de dépression. Les autres ressources progresseraient de 1,2%.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, le compte social est par construction équilibré par des subventions des caisses nationales du régime général.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Tendanciellement ces dernières années, le vieillissement et l'érosion de la population protégée font progresser les dépenses maladie, affectent les produits de compensations démographiques et, a contrario, font diminuer les prestations légales vieillesse et famille.

Le compte prévisionnel 2011 s'inscrit dans cette tendance, avec une baisse des prestations vieillesse et des prestations familiales (respectivement -0,4% et -0,3%), et une augmentation des dépenses maladie de 1,5%.

Au total, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmenterait de 0,4%, soit une baisse de 1,6% après correction par l'indice des prix à la consommation.

1) Les dépenses de santé

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie serait contrebalancé par le vieillissement de la population, qui induit un surcoût de consommation des prestations exécutées en établissements de soins.

Comme les années passées, deux évolutions aux effets dissemblables seraient observées en 2011.

En premier lieu, le poste médico-social progresse de façon soutenue (+8,1%), dans la lignée des hausses annuelles de 13 % à 16% entre 2008 et 2010. Cette progression porte à la hausse les dépenses tous établissements (+3%) et le total des dépenses de santé.

Ce dynamisme repose sur l'ouverture de nouvelles places au sein des établissements médico-sociaux, notamment en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et en service «soins infirmières à domicile», conformément au plan solidarité grand âge. Ces créations de places correspondent aux besoins d'un régime dont la part de la population âgée de 80 ans et plus, déjà importante, ne cesse de croître (+0,7% en 2011).

En second lieu, les soins de ville diminueraient de 0,4%. Ces dernières années, ce poste est marqué par une relative stabilité. Plusieurs facteurs y contribuent : le recul démographique de la population protégée en maladie, les mesures d'économies intégrées dans l'objectif national des dépenses d'assurance maladie et une meilleure gestion du risque maladie.

2) Les allocations vieillesse

En 2011, les prestations vieillesse de base et complémentaire obligatoire diminueraient de 0,4%.

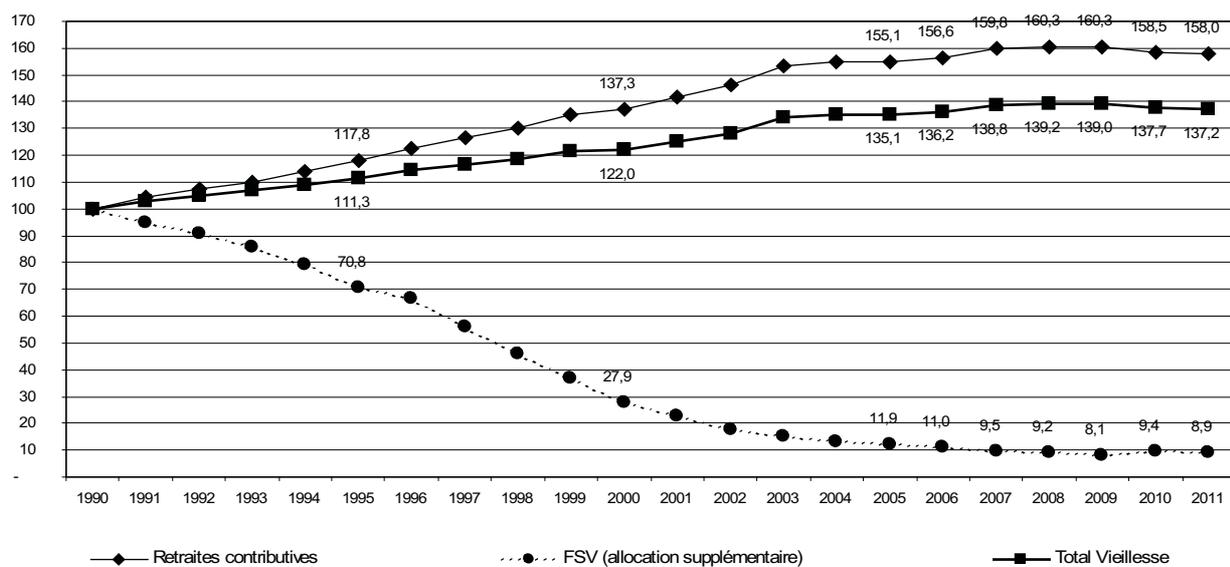
TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	7 004
<i>Evol° n/n-1</i>			101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	101,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	172,4
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 960
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	99,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	122,1

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 754
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,2
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 200
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	99,6	97,1

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2011 VIEILLESSE
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les pensions de droits propres baisseraient de 0,6% et celles de droits dérivés de 0,1%.

Ces évolutions sont liées à la baisse du nombre de retraités avec actuellement deux fois plus de décès que d'attributions.

Ces évolutions intègrent également les effets des mesures de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite, de l'âge permettant d'acquérir une retraite à taux plein et la possibilité de départs anticipés pour cause de pénibilité. Ces mesures devraient générer 27 M€ d'économies globales en 2011.

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES (y compris allocations aux adultes handicapés)- Valeurs en

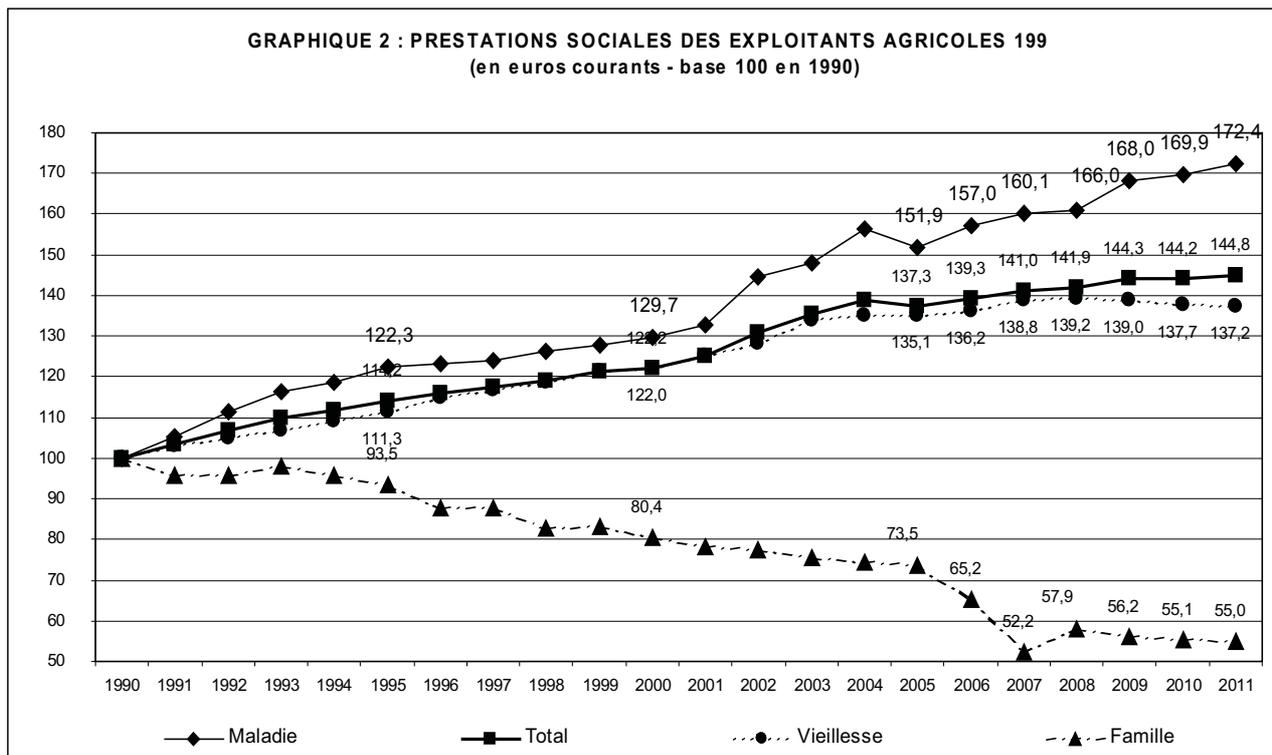
	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRESTATIONS FAMIL (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	98,1	99,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	55,1	55,0
PRESTATIONS FAMIL (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	283	276
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	96,4	97,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,9	38,9

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

11 628 11 436

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
MONTANTS en M euros courants														
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	7 004
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 754
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390
TOTAL	11 153	12 731	13 624	13 933	14 609	15 095	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	16 147
en pourcentage du total														
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 199
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les catégories les plus touchées par le déclin démographique sont les conjoints et les aides familiaux. Les effectifs d'anciens chefs d'exploitations bénéficiaires de la RCO seraient relativement stables en 2011 par rapport en 2010. Cette évolution explique que les dépenses de retraite complémentaire obligatoire augmenteraient de 1,8%, soit au rythme de la revalorisation annuelle du point de retraite complémentaire.

3) Les prestations familiales

Les prestations familiales baisseraient de 0,4% en 2011 sous l'effet d'une diminution constante du nombre de familles bénéficiaires. Cet effet volume serait atténué par la revalorisation en 2011 de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1,5%.

Les dépenses relatives à l'allocation aux adultes handicapés progresseraient de 3,5% en raison des revalorisations successives de la prestation de 2,1% au 1^{er} avril 2011, puis 2,2% au 1^{er} septembre 2011.

Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2011, le rendement des cotisations professionnelles enregistrerait une légère baisse de 0,6%, et ce, malgré l'amélioration des revenus agricoles en 2010.

Pour 84% des cotisants, l'assiette des cotisations 2011 est en effet basée sur la moyenne triennale des revenus 2008 à 2010. Le revenu 2010 se substitue donc au revenu 2007 dans la moyenne triennale pour la détermination des cotisations de 2011. Bien qu'en hausse, le revenu agricole 2010 resterait tout de même moins élevé que celui de 2007, car cette hausse est intervenue après deux années de forte baisse.

En outre, la forte augmentation du prix des céréales

en 2010 est surtout intervenue au cours du second semestre de l'année. Cette évolution positive n'aura donc que peu d'effet sur les cotisations 2011 pour les céréaliers ayant clôturé leur comptabilité au 1^{er} semestre.

Seules les cotisations de retraite complémentaire obligatoire (RCO) seraient en augmentation (+5,4%) en raison d'une assiette minimale forfaitaire de 1 820 SMIC pour les chefs d'exploitation, et en raison de l'extension du bénéfice de la RCO à compter de 2011 aux conjoints collaborateurs et aides familiaux. Leur assiette de cotisation est fixée à 1 200 SMIC.

En 2011, la participation professionnelle aux ressources du compte social s'établirait à 17,6%.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion seraient en baisse de 16,1% en 2011. Cette importante diminution résulte de la suppression de la compensation généralisée maladie, qui profitait surtout au régime agricole à hauteur de 1 Md€.

Pour assurer la neutralité financière de cette suppression, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 a prévu le transfert au régime des non-salariés agricoles d'une fraction de 31% du produit de la contribution sociale de solidarité des

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-0,6%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-1,3%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	1,3%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-1,8%
Ensemble des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	0,0%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	0,4%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	43,6%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	31,4%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	7,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

sociétés (C3S).

Cette modification se traduit dans le compte social par une diminution des transferts de gestion et par une hausse des impôts et taxes affectés.

Les transferts, qui ne représenteraient plus que 31,4% des ressources en 2011 (5,3Md€) au lieu de 37,5% en 2010, seraient constitués :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,8 Md€ ;
- de l'affectation d'une partie du produit de la compensation sociale généralisée pour 0,6 Md€ ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 0,9 Md€.

3) Les ressources affectées et la subvention de l'État

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Le financement était assuré par une fraction de la TVA et une subvention de l'État jusqu'en 2003.

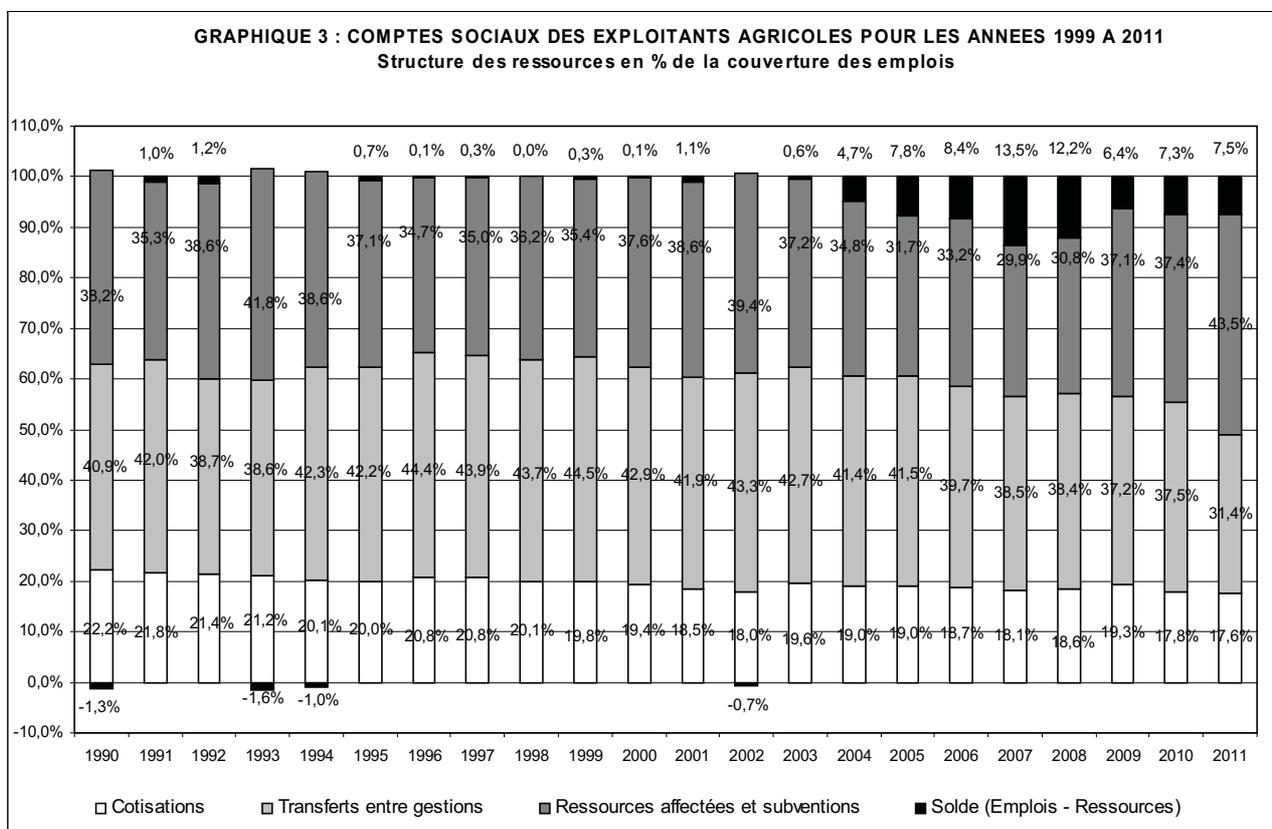
A compter de 2004, une fraction des droits sur la consommation des tabacs a remplacé ces ressources.

En 2009, la structure des taxes affectées a été fortement modifiée. La fraction des droits tabacs dédiée au régime a diminué tandis que le régime s'est vu affecter le bénéfice de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société ainsi qu'une fraction des taxes sur les alcools et les boissons. Ces recettes fiscales s'établiraient à 7,4 Md€ en 2011, contre 6,5 Md€ en 2010 et 6,3 Md€ en 2009.

Ces ressources enregistreraient ainsi une progression de 16,6% en 2011, en raison de l'affectation d'une fraction de la C3S (Cf. point 2).

Les ressources affectées par l'État et les subventions (voir histogramme ci-après) attendraient 43,1% des ressources en 2011, contre 37,5% en 2010. Après une baisse plutôt continue sur la période allant de 1993 à 2008, cette part augmenterait de 2009 à 2011.

Le compte social 2011 devrait se solder par un déficit de 1,3 Md€, soit 7,5% du total des charges. Ce solde négatif représente le déficit non financé de la branche vieillesse, les autres branches étant intégrées financièrement au régime général.



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2010 (semi-définitif) et 2011 (compte prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2010 semi-définitif		2011 prévisionnel		2011 / 2010 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 132,4	962,5	1 118,1	950,4	98,7	98,7
.Cotisations complémentaires b'	188,3	172,8	185,9	170,6	98,8	98,8
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 320,7	1 135,4	1304,0	1121,0	98,7	98,7
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	272,6	272,6	267,6	267,6	98,2	98,2
.Cotisations complémentaires e	67,8	67,8	66,6	66,6	98,3	98,3
Sous-total : PFA f=d+e	340,4	340,4	334,2	334,2	98,2	98,2
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
.Cotisations techniques individuelles g'						
.Cotisations techniques fiscales g''						
.Cotisations techniques totales g=g'+g''	1 113,6	1 113,6	1 128,5	1 128,5	101,3	101,3
.Cotisations complémentaires h	180,0	180,0	172,0	172,0	95,6	95,6
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 293,5	1 293,5	1 300,4	1 300,4	100,5	100,5
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 518,5	2 348,7	2 514,1	2 346,4	99,8	99,9
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	436,0	420,6	424,5	409,2	97,4	97,3
.Divers l	29,9	29,9	28,7	28,7	96,2	96,2
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	2 984,4	2 799,1	2 967,4	2 784,3	99,4	99,5
II - RESSOURCES AFFECTEES	6 305,5		7 350,0		116,6	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	4 858,8		3 797,1		78,1	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité o	430,5		430,7		100,0	
.CSG p	555,3		578,8		104,2	
.Contribution CNAF q	106,2		104,8		98,7	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	351,6		379,1		107,8	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	6 302,5		5 290,4		83,9	
IV - SOLDE	1 230,3		1 256,3		102,1	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 822,8		16 864,0		100,0	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2010 (semi-définitif) et 2011 (compte prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2010 semi-définitif		2011 prévisionnel		2011 / 2010 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville a	2 697,0		2 686,4		99,6	
- Maladie : établissements médico sociaux b	897,1		970,1		108,1	
- Maladie : établissements cliniques privées c	523,7		517,3		98,8	
- Maladie : établissements tarification administrative d	2 689,7		2 745,5		102,1	
- Maladie : divers e	92,9		84,8		91,2	
Total maladie f=a+b+c+d+e	6900,4	2 304,8	7004,1	2 339,4	101,5	101,5
- Invalidité g	63,4	63,4	63,2	63,2	99,6	99,6
Sous-total : SANTE h=f+g	6963,9	2368,2	7067,3	2402,6	101,5	101,5
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres g	7 014,8		6 972,8		99,4	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	1 306,6		1 304,8		99,9	
.retraite complémentaire obligatoire h	467,5		476,1		101,8	
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	8 788,9		8 753,7		99,6	
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales l	351,0	351,0	348,2	348,2	99,2	99,2
.Allocation adultes handicapés (AAH)	40,0	40,0	41,4	41,4	103,5	103,5
.Assurance maternité m	30,6	30,6	31,3	31,3	102,3	102,3
Sous-total : FAMILLE n	421,6	421,6	421,0	421,0	99,9	99,9
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p	16174,4	2789,8	16242,0	2823,6	100,4	101,2
II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens q	101,3		102,3		101,0	
.Contribution au régime des étudiants r	22,5		22,5		100,0	
.Contributions et transferts divers t	83,2		62,7		75,4	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t	207,0		187,5		90,6	
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie u	188,3		185,9		98,8	
.Gestion : vieillesse v	185,3		182,0		98,2	
.Gestion : famille w	67,8		66,6		98,3	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION w	441,4		434,5		98,5	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	16 822,8		16 864,0		100,2	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2011 à un rythme supérieur à celui de l'année 2010 (+2,1% contre +1,2%). Elles s'établiraient à 4,56 Md€. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2011 seraient stables, alors qu'elles étaient en diminution en 2010 (-0,5%).

1) Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresserait en 2010 de 2,8%. Le rythme est supérieur à celui de l'année précédente (+1,2%) et rejoint presque la hausse de 3,4% constatée en 2009.

Les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 2,8%, contre 1,1% en 2010. La croissance des dépenses serait portée par les prestations exécutées en établissements (médico-sociaux et publics : + 3,2%) et le poste honoraires (+2,7%) avec les revalorisations tarifaires, notamment le passage de la consultation des médecins généralistes à 23 €.

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient de 2%, sous l'effet principal de la revalorisation des pensions de 2,1% en 1er avril 2011.

Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,7%, soit une croissance similaire à celle de 2010 (2,8%).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse, quant à elles, progresseraient en 2011 de 1,6%, contre 1,1 % en 2010.

Ce phénomène résulterait :

- d'une revalorisation en 2011 des pensions en moyenne annuelle de 1,8% (0,9% en 2010) ;
- d'une hausse du nombre de bénéficiaires de pensions d'assurance vieillesse de droits dérivés de 0,7% ;
- et de la revalorisation du minimum vieillesse (ASPA) de 4,6% au 1er avril 2011.

Ces effets compensent l'effet de la baisse prévisionnelle du nombre de nouveaux retraités en droits propres en 2011 en raison des nouvelles mesures de la réforme des retraites.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient de 2,4% contre 1,3% en 2010. Cette évolution résulterait des revalorisations en 2011 de la base mensuelle de calcul des allocations familiales (1,5%) et de l'allocation aux adultes handicapés (2,2% au 1er avril et au 1er septembre 2011). Les dépenses de prestations d'accueil des jeunes enfants, en hausse de 2,5% en 2011, contribueraient aussi à la hausse des dépenses de prestations familiales.

Ainsi en 2011, les prestations vieillesse représenteraient presque la moitié des charges du compte des salariés agricoles (48,5%), contre 42% pour les charges de santé, et moins de 10% pour les charges de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Part en 2011
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,2%	2,8%	42,0%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	48,5%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,3%	2,4%	9,6%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	2,1%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	0,0%	

Les cotisations et autres ressources

Comme l'indique le tableau n°8 ci-dessous, l'ensemble des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main d'œuvre augmenterait de 3,6% en 2011.

Cette évolution est liée à une reprise de l'emploi salarié agricole en 2011 après deux années de dépression, ainsi qu'à l'évolution du SMIC. Pour mémoire, sur les trois premiers trimestres de l'année 2009, l'emploi salarié agricole a mieux résisté à la crise que celui des autres secteurs de l'économie marchande. La tendance s'est inversée à compter du quatrième trimestre de l'année 2009 : l'emploi salarié agricole est alors rentré dans une phase de régression qui s'est poursuivie jusqu'au terme du troisième trimestre 2010, avec un recul moyen du nombre de contrats de 1,8% en glissement trimestriel sur cette période.

Les autres ressources dont bénéficie le régime, qui représentent 3,1 Md€, regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions » dans le compte social, comprennent :

- les subventions d'équilibre du régime général ;
- la compensation démographique vieillesse ;
- les prises en charge de prestations par le FSV et de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- des impôts et taxes affectés aux allègements généraux de cotisations ;
- et des cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations.

Le produit de la compensation démographique diminuerait sensiblement de 8% en 2011. Cette recette est notamment impactée par la dégradation de la conjoncture économique, qui a des effets sur le nombre de cotisants et la masse salariale.

Les ITAF progresseraient de 10 % en 2011 sous l'effet d'une modification des règles de compensation des allègements généraux. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 a en effet mis un terme à la compensation par l'État des allègements généraux en faveur des bas salaire par un panier de recettes fiscales.

A compter de 2011, les impôts et taxes qui le composaient sont désormais directement affectés aux organismes de sécurité sociale. Le régime de protection sociale des salariés agricoles bénéficie, à cet effet, d'une fraction de 10% des droits de consommation sur les tabacs. Le rendement de ces droits est, par ailleurs, particulièrement dynamique ces dernières années (+4,7% pour 2011), avec les augmentations de prix du tabac.

Une autre évolution remarquée dans le compte prévisionnel 2011 est l'augmentation du poste prises en charge de prestations (+52%), avec la compensation nouvelle par le FSV d'une partie du minimum contributif servie par les branches vieillesse du régime général, du régime des salariés agricoles et des régimes des professions artisanales, industrielles et commerciales.

Les ressources extérieures représenteraient 66,4% du total des recettes du compte social des salariés agricoles en 2011, tandis que la part des recettes de cotisations s'élèvent à 33,6%.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble des cotisations du régime dont	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	3,6%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	4,7%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	1,1%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Cotisations dont à charge des employeurs	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	33,6%
- transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	66,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
pour les années 2010 (semi-définitif) et 2011 (prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2010 semi définitif		2011 prévisionnel		indice 2011/2010	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
-Cotisations techniques						
. salariales a	470,2		475,4		101,1	
. patronales b	701,6	701,6	709,3	709,3	101,1	101,1
. Total c	1 171,9	701,6	1 184,6	709,3	101,1	101,1
-Cotisations complémentaires d	107,1	107,1	108,3	108,3	101,1	101,1
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE e=c+d	1 279,0	808,7	1 292,9	817,6	101,1	101,1
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques f	103,2	103,2	104,2	104,2	101,0	101,0
-Cotisations complémentaires g	34,2	34,2	34,5	34,5	101,0	101,0
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES h=f+g	137,3	137,3	138,7	138,7	101,0	101,0
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques i	99,4	99,4	133,3	133,3	134,1	134,1
-Cotisations complémentaires j	14,9	14,9	20,5	20,5	137,5	137,5
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL k=i+j	114,3	114,3	153,8	153,8	134,6	134,6
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage l=e+h+k	1 530,6	1 060,3	1 585,4	1 110,0	103,6	104,7
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, comp.démographique, ITAF..l	2 570,0		2 631,3		102,4	
. autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat m	524,5		501,9		95,7	
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n=l+m	3 094,6		3 133,2		101,2	
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)	4 625,1		4 718,6		102,0	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants o		231,9		231,9		100,0
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage l+o		1 292,3		1 342,0		103,8

Remarque : A compter de 2011, les réductions de cotisations au titre des allègements généraux sur les bas salaires sont imputées uniquement sur les cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales. Ceci explique l'évolution remarquée des cotisations AT-MP en 2011. Ces nouvelles modalités d'imputation sont neutres financièrement avec la baisse proportionnelle des cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales.

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2010 (semi-définitif) et 2011 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		2010	2011	2011 / 2010
		semi-définitif	prévisionnel	ind. valeur
I-PRESTATIONS				
A/ - SANTE				
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire				
. Maladie	a	1 551,0	1 594,7	102,8
. Invalidité et infirmité	b	74,3	75,8	102,0
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles	c	236,1	242,6	102,7
Sous-total : SANTE	d=a+b+c	1 861,5	1 913,1	102,8
B/ - VIEILLESSE				
.Assurance Vieillesse	e	2 176,1	2 210,2	101,6
Sous-total : VIEILLESSE	e	2 176,1	2 210,2	101,6
C/ - FAMILLE				
.Charge de famille	f	369,7	379,4	102,6
.Assurance Maternité	g	56,3	56,7	100,7
Sous-total : FAMILLE	h=f+g	426,0	436,1	102,4
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS	i=d+2+h	4 463,6	4 559,4	102,1
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS				
.Contributions et transferts divers	q	16,6	16,6	100,0
III-CHARGES DE GESTION ET DEP. ASSIMILEES				
.Au titre de la protection sociale	s	145,5	143,2	98,4
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)		4 625,7	4 719,1	102,0

Compte rendu rapide des débats

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation : session du 20 décembre 2011

Le président, M. Claude Chéreau ouvre la séance en excusant les absences de M. Debar, M. Chriqui (CAS), M. Bouchut (Confédération Paysanne) et Mme Régnard (Crédit Agricole SA), représentée par M. Baudelet.

Les rapports sur les résultats prévisionnels pour 2011 pour le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations, les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par Mme Blonde (Insee), M. Desriers (MAAPRAT, SSP), Mme Mouriaux (MAAPRAT, SASFL, BECPA) et Mme George (MAAPRAT, SASFL, BFP SA).

Le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

M. Pinta (FNSEA) remercie le SSP pour la présentation désormais différenciée des résultats des élevages porcins et avicoles. Il fait remarquer que pour l'année 2011, les effets de la sécheresse se sont traduits par des écarts de rendements très importants en céréales pouvant aller jusqu'à 700 euros par hectare de produit brut. Pour les élevages de bovins, les effets de la sécheresse vont persister jusqu'à la fin de l'hiver. Il salue les effets positifs des aides publiques et rappelle les actions de son organisation, pour organiser les transports de paille notamment. La hausse des coûts de production a de nouveau été très forte aussi bien pour les grandes cultures que pour l'élevage. Pour lui, il est nécessaire de travailler sur la maîtrise des coûts au niveau des filières et donc sur la contractualisation pour laquelle l'accord du 3 mai est une avancée. Il craint que l'agriculture se retrouve en 2012 dans une situation proche de 2008 avec un effet de ciseau des prix négatif. Si on peut être relativement optimiste sur les prix des produits agricoles, il reste des situations très préoccupantes sur les fruits et légumes. Il souligne que la conjugaison des volumes et des prix est positive sur le revenu et considère que les décisions du G20 favorisant le développement des productions vont dans le bon sens.

M. Lucas (Coordination Rurale) souligne également les différences de rendements en céréales selon les régions en raison de la sécheresse. Il souligne que dans les circonstances de 2011, les bons résultats du maïs, critiqué pour ses besoins en eau, ont dans de nombreux cas sauvé les éleveurs. Il souligne la

situation catastrophique des producteurs de fruits. Il note également que le montant des aides retenu dans la prévision 2011 va être revue à la baisse après la décision d'appliquer un stabilisateur de 4 %.

M. Bailhache (APCA) pense que ces résultats constituent une alerte dans plusieurs domaines, notamment en viande bovine où les revenus restent très bas malgré des prix qui ont bien progressé. Il souligne qu'il est nécessaire de faire des efforts de communication pour faire comprendre la cohérence entre l'évolution annuelle (- 3,6 %) et la tendance lissée (demandée par la profession). Il souligne que sur longue période la spirale à la baisse du revenu global n'est compensée que par la baisse du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles. Il faut donc introduire des éléments structurels dans l'analyse des résultats. Il est également très inquiet des résultats concernant les fruits et légumes.

M. Boussard souligne de nouveau les effets de la volatilité des prix. Il constate que dans l'élevage laitier les exploitations sont de plus en plus grandes, et que c'est par une augmentation du chiffre d'affaires qu'elles arrivent à dégager un revenu correct. M. Lucas abonde dans ce sens.

M. Marre (Jeunes Agriculteurs) souhaite que des analyses plus approfondies soient menées sur les résultats européens pour comprendre les raisons pour lesquelles certains pays s'en sortent mieux que d'autres. Il souhaite connaître le rôle des exportations dans les résultats de l'élevage bovin.

Mme Rosenwald (SSP) précise que beaucoup d'incertitudes demeurent sur les explications des résultats européens et que ceux-ci doivent plutôt être analysés en tendance qu'en évolutions annuelles. Elle rappelle les évolutions des structures d'exploitation au niveau européen qui montrent par exemple que la baisse du nombre d'exploitations est plus forte en Allemagne qu'en France.

Mme Prébay (DGPAAT) rappelle que les résultats prévisionnels de 2011, aussi bien pour les revenus que pour les concours publics, ne prennent pas en compte l'intégralité des aides publiques décidées au titre de l'indemnisation des pertes dues à la sécheresse. L'État a été très réactif et le solde des

aides sera versé dès janvier 2012. Concernant les fruits et légumes, elle rappelle les actions dans le cadre des plans stratégiques pour améliorer la compétitivité et les mesures récentes pour réduire le coût du travail. Concernant le secteur bovin, elle rappelle la création du GIE export comme voie de progrès qui favorisera l'écoulement des animaux sur les pays tiers. Elle rappelle également que les crédits européens pour l'aide alimentaire, un instant menacés, ont été maintenus.

Le président Chéreau remercie les intervenants et passe la parole à M. Catrou (SSP) pour la présentation des résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) de 2010.

M. Lucas souligne tout l'intérêt de la présentation, mais souhaiterait disposer d'analyses sur plus longue période.

M. Bailhache félicite le SSP pour le gros travail accompli. Parmi la masse importante de données disponibles, il souhaiterait qu'une réflexion soit menée pour cibler les données nécessaires pour définir des outils opérationnels pour l'analyse.

M. Desriers (SSP) répond que cette demande va dans le sens des travaux que souhaite mener le SSP, notamment dans le prolongement des travaux du groupe de travail qui s'est réuni en 2011. Il est tout à fait possible de définir des indicateurs de suivi complémentaires aux indicateurs de revenu classiques.

Le Président Chéreau lance ensuite le débat pour le choix d'un thème d'étude pour la session de juin 2012. M. Desriers présente deux thèmes possibles : une analyse financière des résultats des exploitations (thème déjà présenté en 2010) ou une analyse sur longue période des évolutions des

résultats économiques en relation avec l'évolution des structures des exploitations, sujet qui permettrait de bénéficier des nouvelles données issues du recensement agricole de 2010.

M. Pinta souhaite que le thème de la compétitivité soit pris en compte et approfondi.

M. Lucas souhaite que des éléments sur la productivité soient également introduits, ce qui pourrait être fait à travers les évolutions des structures.

M. Bailhache serait également favorable à un thème reliant les structures aux résultats et intégrant effectivement des éléments sur la productivité. Il note en particulier qu'il conviendrait de réfléchir à la présentation des résultats de la viticulture, secteur que ne se retrouve pas dans les résultats traditionnels concernant le revenu.

M. Desriers répond qu'effectivement la présentation des résultats pour la viticulture doit être réexaminée, mais qu'il convient de conserver une unité permettant de comparer les résultats des différentes orientations entre elles.

Le Président Chéreau conclut que le thème d'étude pour la prochaine CCAN de juin 2011 serait une mise en perspective des résultats économiques et des structures d'exploitation. Des angles précis seront donc définis et des intervenants seront contactés.

La date de la prochaine commission est fixée au mercredi 4 juillet à 14 heures 30, à l'Arboreal à Montreuil (salle Ebène).

Le président Chéreau clôt la séance à 12 heures 30.

Agreste : la statistique agricole

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur en chef : Gisèle Giroux
Composition : SSP Beauvais
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2012

Numéro 13 - Janvier 2012



Agreste : la statistique agricole

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr**

Prix : 10,00 €